

**COMPARAISON ENTRE LES TRAITES DIALECTAUX  
D'UN EPISODE DU *VOYAGE DE SAINT BRANDAN*  
(ANGLO-NORMAND MEDIEVAL)  
ET DE DEUX POEMES EN JERSIAIS MODERNE**

by

Amie Kraus  
B.A., Wheaton College, 2002  
M.A., The University of North Carolina at Chapel Hill, 2006

A THESIS SUBMITTED IN PARTIAL FULFILLMENT OF  
THE REQUIREMENTS FOR THE DEGREE OF

MASTER OF ARTS

in

The Faculty of Graduate Studies

(French)

THE UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA

(Vancouver)

August 2009

© Amie Kraus, 2009

## RESUME

This study is a linguistic analysis and comparison of the dialectal traits which are found in three selected literary texts in two Norman French dialects. The first text studied in this thesis, an excerpt from *Le Voyage de Saint Brandan*, dates from the 12<sup>th</sup> century and is Anglo-Norman, the French dialect spoken in England from the 11<sup>th</sup> until the 15<sup>th</sup> century. The other two texts are poems written in Jersey French, the Norman French dialect which is still spoken on the Channel Island of Jersey, and date from the 20<sup>th</sup> century. This thesis thus examines two dialects which are separated geographically and three texts which date from very different historical periods.

The purpose of this linguistic study is three-fold. First, this thesis presents a synchronic analysis of the orthographic, phonetic, morphological, and lexical traits which are found in the chosen excerpt from the medieval Anglo-Norman text, *Le Voyage de Saint Brandan*, and which were characteristic of Anglo-Norman. Second, a similar analysis of the Jersey French texts is provided which points out the dialectal orthographic, phonetic, morphological, and lexical traits of modern-day Jersey French. Lastly, the dialectal traits found in the Anglo-Norman text are compared to those of the Jersey texts in order to determine whether any of the dialectal traits (orthographic, phonetic, morphological, or lexical) which were present in the medieval Anglo-Norman text are still present in the Jersey French texts of the 20<sup>th</sup> century.

## TABLE DES MATIERES

Résumé .....	ii
Table de matières .....	iii
Liste de tableaux .....	v
Liste de figures .....	viii
Remerciements .....	ix
Introduction .....	1
Chapitre 1 : L'anglo-normand .....	4
1.1 Introduction .....	4
1.2 L'anglo-normand .....	4
1.3 Quelques évènements importants dans l'histoire de l'anglo-normand .....	5
1.4 Quelques différences générales entre des dialectes de langue d'oïl (l'anglo-normand, les dialectes normands et le francien) du 11 <sup>e</sup> siècle et le français standard de nos jours .....	7
1.5 Quelques différences générales entre l'anglo-normand et le francien .....	16
Chapitre 2 : La tradition littéraire anglo-normande et <i>Le Voyage de Saint Brandan</i> .....	19
2.1 Introduction .....	19
2.2 La littérature médiévale et la tradition orale .....	19
2.3 L'importance de la littérature anglo-normande .....	21
2.4 <i>Le Voyage de Saint Brandan</i> .....	23
Chapitre 3 : L'épisode « Les monstres en convoi » du <i>Voyage de Saint Brandan</i> .....	30
3.1 Introduction .....	30
3.2 L'épisode choisi .....	30

3.3 Les régions d'où viennent quelques-uns des traits de l'épisode choisi .....	30
3.4 Des traits qui ne sont pas ceux du francien .....	32
3.5 Les statistiques des traits non franciens du texte selon région de provenance et selon type de trait .....	48
Chapitre 4 : L'île de Jersey et le jersiais .....	51
4.1 Introduction .....	51
4.2 Jersey et les autres îles anglo-normandes .....	51
4.3 Le jersiais .....	54
4.4 L'influence du français et de l'anglais en jersiais .....	59
4.5 Quelques similarités entre l'anglo-normand médiéval et le jersiais .....	61
Chapitre 5 : Les poèmes jersiais .....	64
5.1 Introduction .....	64
5.2 Les textes jersiais .....	64
5.3 Poèmes et traductions .....	66
5.4 Traits communs des textes des deux dialectes .....	67
5.5 Traits jersiais et normands des poèmes .....	82
5.6 Les statistiques de traits non standard des textes jersiais .....	98
Conclusion .....	103
Bibliographie .....	108
Appendice A .....	112
Appendice B .....	114

## LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1 : Exemples de déclinaison dans l'épisode choisi .....	13
Tableau 2 : Exemples de l'atteinte à la déclinaison dans notre texte .....	13
Tableau 3 : Exemples du manque de pronoms personnels dans notre texte .....	14
Tableau 4 : Exemples du mélange de temps verbaux .....	15
Tableau 5 : Occurrence de <i>ço</i> dans notre texte .....	18
Tableau 6 : Exemples dans le texte du trait <i>u</i> pour <i>o</i> et <i>eu</i> .....	33
Tableau 7 : Exemples où l'anglo-normand retient le <i>u</i> venant du latin .....	35
Tableau 8 : Exemples dans le texte du trait <i>ei</i> pour <i>oi</i> .....	36
Tableau 9 : Quelques exceptions au trait <i>ei</i> pour <i>oi</i> .....	36
Tableau 10 : Exemple dans le texte de la terminaison <i>-out</i> à l'imparfait de l'indicatif ...	37
Tableau 11 : Exemple dans le texte de la terminaison <i>-um</i> au présent de l'indicatif .....	38
Tableau 12 : Exemple dans le texte du trait <i>g</i> au lieu de <i>j</i> .....	39
Tableau 13 : Exemple dans le texte du <i>-t</i> à la finale du participe passé .....	40
Tableau 14 : Exemples dans le texte du <i>l</i> au lieu de <i>u</i> .....	41
Tableau 15 : Exemple dans le texte de la graphie <i>gu</i> au lieu de <i>g</i> .....	41
Tableau 16 : Exemple dans le texte de l'amuïssement de l' <i>e</i> inaccentué .....	42
Tableau 17 : Exemples dans le texte de la terminaison <i>-t</i> au passé simple de l'indicatif	43
Tableau 18 : Exemples dans le texte de la terminaison <i>-out</i> au présent de l'indicatif .....	43
Tableau 19 : Forme impérative avancée dans le texte .....	45
Tableau 20 : Forme du verbe <i>partir</i> au passé simple de l'indicatif .....	46
Tableau 21 : Exemple dans le texte du trait lexical <i>ço</i> au lieu de <i>ce</i> .....	47
Tableau 22 : Liste de traits selon nombre d'occurrences, type de trait et région .....	48

Tableau 23 : Exemple dans les textes jersiais du trait <i>u</i> pour <i>o</i> et <i>eu</i> .....	67
Tableau 24 : Traces du trait <i>ei</i> anglo-normand dans les textes jersiais .....	68
Tableau 25 : Exceptions au trait <i>ei</i> .....	71
Tableau 26 : Exemples du maintien des consonnes vélaires devant un <i>a</i> latin .....	72
Tableau 27 : <i>Châté</i> .....	73
Tableau 28 : <i>Jouaie</i> .....	73
Tableau 29 : <i>Navidgi</i> .....	74
Tableau 30 : Exemples de l'amuïssement de l' <i>e</i> inaccentué dans les poèmes jersiais .....	75
Tableau 31 : Formes verbales dans « Si j'tais riche » .....	78
Tableau 32 : Formes verbales dans « Man d'si » .....	78
Tableau 33 : Exemples de l'assibilation de l' <i>r</i> intervocalique, en position intervocalique .. .....	83
Tableau 34 : Exemples de l'assibilation de l' <i>r</i> intervocalique, en position devenue finale . .....	84
Tableau 35 : Trait st. ouennais où [ð] remplace sporadiquement [z] intervocalique .....	85
Tableau 36 : Exemples de l'assimilation de l' <i>r</i> intervocalique .....	85
Tableau 37 : Exemples où il n'y a pas d'assimilation de l' <i>r</i> intervocalique .....	86
Tableau 38 : Maintien de l' <i>e</i> inaccentué pour bloquer un groupe de consonnes interdit .	86
Tableau 39 : Palatalisation de [k] et [g] devant voyelles antérieures .....	87
Tableau 40 : [tj] et [dj] deviennent [tʃ] et [dʒ] .....	87
Tableau 41 : Exemples du trait <i>-i</i> au lieu de <i>-ier</i> de français standard .....	88
Tableau 42 : Exemples de la chute de consonnes finales .....	89
Tableau 43 : Calque basé sur l'anglais .....	91

Tableau 44 : Exemple de l'influence de la langue anglaise sur l'orthographe jersiaise ..	91
Tableau 45 : <i>Coum</i> .....	95
Tableau 46 : Exemples des mots commençant avec consonne + <i>l</i> .....	96
Tableau 47 : Comparaison des orthographe variantes .....	98
Tableau 48 : Fréquence des traits non standard dans les poèmes jersiais .....	99

## LISTE DE FIGURES

Figure 1 : Les anciennes provinces de France .....	31
Figure 2 : Les paroisses de Jersey .....	55
Figure 3 : Les voyelles orales jersiaises .....	56
Figure 4 : Les voyelles nasales jersiaises .....	56



## REMERCIEMENTS

Premièrement, je voudrais remercier Professeure Chantal Phan pour tout le temps qu'elle a passé à lire et à corriger mes chapitres et à répondre à toutes mes questions pendant ses heures de bureau et par courriel. Je voudrais la remercier de ses conseils en ce qui concerne des références utiles, de ses commentaires et aussi de sa patience pendant ces huit derniers mois.

Je remercie Professeur Derek Carr d'abord d'avoir consenti à faire partie de mon comité de thèse bien qu'il ait pris sa retraite. J'aimerais le remercier de tout le temps qu'il a passé à lire mes brouillons de chapitres en tant que deuxième lecteur et de ses commentaires.

J'aimerais remercier Professeure Christine Rouget et Professeur William Winder aussi d'avoir consenti à faire partie du comité de thèse. Je suis reconnaissante du temps qu'il leur a fallu pour lire ce mémoire et de leurs commentaires.

M. Geraint Jennings de la Société Jersiaise, le « Maître-Pêtre des Pages Jèrriaises », est une autre personne que j'aimerais remercier pour avoir répondu à toutes les questions que je lui ai posées en ce qui concerne le contenu de son site et aussi quelques traits linguistiques jersiais.

À mes amis à Vancouver et à ma famille, merci de toutes vos prières et de votre patience avec moi pendant ces derniers mois. J'aimerais aussi remercier mes parents de leur soutien et de leur encouragement pendant toutes ces années. Et à Celui à qui je dois chaque compétence que j'ai, je dis un très grand merci.

## INTRODUCTION

Ce mémoire a pour but l'étude synchronique de trois textes en deux dialectes<sup>1</sup> normands et l'étude diachronique des traits présents dans ces textes. Un de ces dialectes est l'anglo-normand, le dialecte du français qui se parla en Angleterre du 11<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle (Moignet, 10). Dans ce mémoire, quand nous utilisons le terme 'anglo-normand' (à l'exception du nom 'Îles anglo-normandes'), nous signifions ce dialecte à l'époque où il se parlait encore comme la langue courante des classes dirigeantes d'Angleterre, du 11<sup>e</sup> à la fin du 13<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> (Merrilees, 17). Par ce terme 'anglo-normand', donc, nous voulons signifier l'anglo-normand médiéval, même si nous n'utilisons pas toujours cet adjectif après le nom du dialecte. De temps en temps, nous ferons la comparaison entre l'anglo-normand et le francien<sup>3</sup>, qui fut le dialecte parlé autour de l'Île-de-France à l'époque de l'ancien français, au Moyen Âge, et qui deviendrait plus tard le français standard que nous connaissons aujourd'hui. (Par le terme 'ancien français', nous signifions la langue française [y compris tous ses dialectes] parlée du mi-neuvième siècle jusqu'à 1300 [Pope, 9].)

Le texte anglo-normand que nous étudierons est l'œuvre médiévale *Le Voyage de Saint Brandan*. Nous avons choisi d'étudier un seul épisode de ce texte de 1834 vers ;

---

<sup>1</sup> Le terme 'dialecte' n'a pas de sens péjoratif ici ; nous l'utilisons dans ce mémoire au sens linguistique pour signifier une variété régionale ou sociale d'une langue qui se caractérise par ses propres traits phonologiques, syntaxiques ou lexicaux (O'Grady *et al.*, 635). Nous utilisons le terme 'langue' au sens linguistique aussi : ce terme signifie souvent l'ensemble de tous les parlers ou dialectes différents qui sont assez semblables pour que les locuteurs de ces parlers différents puissent se comprendre, mais il faut noter que les linguistes eux-mêmes ont souvent du mal à distinguer si (et quand) des parlers divergents sont dialectes de la même langue ou langues à part (292).

<sup>2</sup> Vers la fin du 13<sup>e</sup> siècle, la langue française cessa d'être « la langue courante des classes dirigeantes anglaises », mais elle resta la langue de la Cour jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle (Merrilees, 17 ; Vising, 12). Après le 15<sup>e</sup> siècle, il y eut le 'Law French' (un français basé sur la langue vivante de France mais qui, isolé de cette source après 1204, évolua et devint de plus en plus artificiel) qui persisterait comme langue officielle des cours anglaises jusqu'à 1731 ; mais dans d'autres domaines publics et privés, le français disparut presque complètement au cours du 15<sup>e</sup> siècle (Kibbee, 15 ; Price, 219).

<sup>3</sup> L'anglo-normand et le francien furent deux dialectes de la même langue, la langue d'oïl.

notre analyse du *Voyage* ne portera donc que sur 32 vers de ce long poème. Tous les exemples tirés de cette œuvre et tout numérotage de vers du *Voyage* cités dans ce mémoire viennent de l'édition du *Voyage* de Short et Merrilees.

Le deuxième dialecte normand que nous étudierons est le jersiais, le dialecte du français normand qui se parle sur l'île de Jersey, qui est une des Îles anglo-normandes. Le jersiais a une longue histoire sur l'île, mais nous étudierons le jersiais moderne, qu'un nombre décroissant de Jersiais parlent toujours. Pour les textes de ce dialecte normand moderne, nous avons choisi deux poèmes, écrits au 20<sup>e</sup> siècle, qui sont assez courts et qui traitent un thème qui se trouve aussi dans le texte du *Voyage* : le voyage en mer.

Les buts spécifiques de cette étude sont les suivants :

- 1) faire une étude synchronique de quelques traits orthographiques, phonétiques, morphologiques (en ce qui concerne les terminaisons des verbes) et lexicaux qui ne sont pas caractéristiques du francien et qui se trouvent dans l'épisode choisi du texte anglo-normand médiéval *Le Voyage de Saint Brandan*,
- 2) faire une étude synchronique de quelques traits orthographiques, phonétiques, morphologiques (en ce qui concerne les terminaisons des verbes) et lexicaux qui ne sont pas caractéristiques du français standard et qui se trouvent dans deux poèmes choisis en jersiais moderne, et
- 3) faire une étude diachronique des traits que ces textes (texte anglo-normand médiéval et textes jersiais modernes) partagent et aussi des différences (par rapport aux traits orthographiques, phonétiques, morphologiques et lexicaux non franciens dans le texte anglo-normand et non standard dans les textes jersiais).

Ce mémoire comprend cinq chapitres. Le premier fournira un court résumé de l'histoire de l'anglo-normand et aussi une brève description des divergences entre ce dialecte normand médiéval, le francien médiéval et notre français standard moderne. De plus, quelques différences entre l'anglo-normand et le francien seront présentées dans ce chapitre.

Le deuxième chapitre présentera quelques renseignements sur le texte anglo-normand étudié, *Le Voyage de Saint Brandan*, et la tradition orale de laquelle cette œuvre est issue avant de passer à l'analyse du texte dans le troisième chapitre.

Dans le chapitre 3, il s'agit de l'analyse de l'épisode choisi du *Voyage*. Pour cette analyse, nous nous référerons surtout à l'œuvre de Pope, *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman*, qui fait autorité en matière de l'anglo-normand. C'est ce chapitre qui portera sur le premier but de cette étude, l'étude synchronique de quelques traits non caractéristiques du francien qui se trouvent dans l'épisode choisi du *Voyage de Saint Brandan*.

Avant de passer à l'analyse des textes jersiais, nous présenterons une courte histoire de l'île de Jersey et une brève description du jersiais dans le chapitre 4.

Le cinquième chapitre fournira notre analyse des poèmes jersiais (une étude synchronique de quelques traits non caractéristiques du français standard qui se trouvent dans ces poèmes) et aussi à la comparaison des traits partagés par ces textes et notre texte anglo-normand. C'est donc le chapitre 5 qui s'intéressera aux deuxième et troisième buts de cette étude.

Une conclusion suivra ces cinq chapitres et donnera un court résumé des points importants du mémoire.

# CHAPITRE 1

## L'anglo-normand

### *1.1 Introduction*

Ce chapitre définit plus en détail le terme 'anglo-normand' en explicitant ses origines et son histoire et quelques exemples de différences entre ce dialecte et le francien. Après une introduction à l'anglo-normand, ce chapitre comprend une section qui porte sur les traits communs des deux dialectes, sans laquelle il serait peut-être difficile de comprendre tout de suite comment ces deux dialectes médiévaux se différenciaient. Le chapitre se termine par une comparaison générale entre l'anglo-normand et le francien.

### *1.2 L'anglo-normand*

Malgré une appellation qui suggère un dialecte d'origine germanique, l'anglo-normand était en fait un dialecte français de la Normandie. Certains l'ont défini comme « le français de Grande-Bretagne », car ce dialecte se parla en Angleterre du 11<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle, d'où le préfixe 'anglo' (Moignet, 10). Certains l'ont décrit aussi comme « un mauvais français d'Angleterre » (Menger, 4), mais au début il était simplement un dialecte normand (Pope 426). C'est vrai que l'anglo-normand devint une langue de plus en plus artificielle après le 13<sup>e</sup> siècle, mais il mérite une définition moins négative ou, au moins, une explication de son histoire (Price, 222).

Au début, l'anglo-normand était en fait un mélange de dialectes normands différents (Pope, 426). Les événements historiques qui exportèrent le français vers l'Angleterre furent cause de ce mélange, comme nous le verrons dans la section suivante. C'est aussi à cause des événements historiques que ce dialecte, qui ne différait guère des dialectes normands au début, commença à diverger de ses origines et devint une langue de plus en plus marquée par les anglicismes et l'instabilité (Vising, 25 et 33 ; Price 224).

Comme dialecte normand, dès le début l'anglo-normand différait déjà du francien, le dialecte de la région d'Île-de-France qui deviendrait plus tard le français 'standard' que nous connaissons. Il faut noter ici qu'il n'y avait pas de dialecte meilleur que les autres et que ces dialectes normands n'étaient pas moins 'corrects' que le francien. Ils étaient tous dialectes de la même langue, la langue d'oïl, mais ce sont les événements historiques et les circonstances économiques et politiques qui firent qu'un de ces dialectes devint la langue standard<sup>4</sup> (Pope, 33-4). Comme l'histoire du francien et les raisons pour lesquelles il devint la langue standard<sup>5</sup> nécessiteraient plus de temps et d'espace que nous avons ici, nous n'en traitons pas dans ce mémoire ; mais il faut un résumé bref de quelques événements historiques afin d'expliquer d'où venait l'anglo-normand.

### ***1.3 Quelques événements importants dans l'histoire de l'anglo-normand***

Quand on parle de l'arrivée du français en Angleterre, on mentionne souvent Guillaume le Conquérant et sa conquête de l'Angleterre en 1066. Guillaume était duc de Normandie, et plusieurs hommes qui allèrent en Angleterre en tant que ses soldats ou ses nobles provenaient de diverses régions de la Normandie, ce qui explique le caractère mixte de l'anglo-normand. Cependant, il y avait des Normands à la Cour d'Angleterre avant 1066, car le roi Edouard le Confesseur, élevé en Normandie pendant une période d'exil, amena des Normands à la Cour avec lui quand il devint roi d'Angleterre en 1042 (Kibbee, 13 ; Price, 217 ; wikipedia). Nous pouvons donc constater que le français débuta en Grande-Bretagne avant la Conquête de Guillaume.<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> Même entre le francien de cette époque et la langue française standard de nos jours, il y avait des différences dont nous parlerons vers la fin de ce chapitre.

<sup>5</sup> Pour plus d'information sur cette histoire, voir le premier chapitre de *Histoire de la langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles* de Christiane Marchello-Nizia.

<sup>6</sup> Malgré ce que disent certaines sources médiévales, la plupart des habitants d'Angleterre de cette époque n'étaient pas touchés par l'importation du français :

Pendant le premier siècle après la Conquête, l'anglo-normand retint beaucoup de caractéristiques du français parlé dans les régions de la Normandie et de l'ouest de la France continentale (Pope, 424 ; Merrilees, 18). Cependant, en 1204, la Normandie, qui avait été sous le règne du duc de Normandie (lui-même vassal du roi français) depuis 911, fut réclamée par la France, ce qui rompit les liens entre la France continentale et la Grande-Bretagne. À partir de la perte de la Normandie, le français en Angleterre commença à diverger beaucoup plus vite du français continental (Lockwood, 222 ; Merrilees, 18). Après 1204, il devint moins nécessaire d'apprendre le français chez les nobles et à la fin du 13<sup>e</sup> siècle, il ne restait pas beaucoup de nobles qui le parlaient comme langue maternelle (Lockwood, 220). Ce fait-là contribua à la désintégration de l'anglo-normand, et le français en Angleterre devint de plus en plus irrégulier et incertain (Pope, 424 ; Vising, 33).

A partir du 13<sup>e</sup> siècle, les locuteurs d'anglo-normand semblent avoir été conscients du fait que leur dialecte était différent du français continental, et certaines sources de ce siècle notent de l'insécurité linguistique chez ces locuteurs. Quelques-uns essayaient d'apprendre le français de France en employant des enseignants du continent ou en envoyant leurs enfants en France ; mais malgré ces efforts, ce fut la langue anglaise qui continua d'influencer le développement du français parlé en Angleterre (Kibbee, 24-5 ; Pope, 431). L'accentuation très forte de la syllabe tonique dans la langue anglaise, par exemple, influençait l'anglo-normand en provoquant la réduction des syllabes

---

En 1066 [...] une immigration s'instaure, des commerçants français s'installent : le français devient à la fois la langue des affaires et la langue de la Cour, du droit, de la littérature et de l'éducation jusqu'à la guerre de Cent Ans, disputant au latin son statut de langue officielle. Le peuple, lui, continue à parler l'anglais, une langue germanique. (Perret, 66)  
Les personnes qui parlaient cette langue romane n'étaient qu'une minorité, et généralement elles faisaient partie soit des classes dirigeantes soit des rangs des religieux (Lockwood, 220 ; Kibbee, 3).

inaccentuées, dont un résultat fut l'instabilité et quelquefois l'amuïssement de l'e inaccentué, un phénomène qui se produirait plus tard dans le français du continent (437). Les voyelles des syllabes accentuées secondaires étaient influencées aussi : elles devinrent moins stables et changèrent de timbre, s'assimilant quelquefois aux voyelles toniques (437). Le système phonétique de la langue anglaise influençait l'anglo-normand aussi : les phonèmes français qui ne se trouvaient pas dans le système phonétique anglais, comme l'affriquée [ts] ou la consonne nasale vélaire [ɲ], furent oubliés ou changés en sons plus 'anglais', tandis que d'autres sons qu'on avait laissé tomber en français continental, comme le [ð] ou le [θ], persistaient en anglo-normand parce que ces sons se trouvaient dans le système phonétique anglais. De plus, des changements phonétiques qui ne faisaient pas partie du français de France furent introduits dans le français insulaire – la dénasalisation des voyelles devant les consonnes nasales, par exemple – et d'autres changements qui se produisirent en anglais à cette époque se produisirent aussi en anglo-normand (431-2). En ce qui concerne l'aspect lexical de l'anglo-normand, beaucoup de mots anglais entrèrent dans le lexique du français insulaire (Price, 224).

L'anglo-normand devint donc un « faus franceis d'Angletere », une langue qui n'était plus vraiment vivante car il n'y avait plus personne qui la parlait comme langue maternelle (Pope, 424). Selon Price, il n'est pas surprenant que l'anglo-normand ait été remplacé dans la plupart des domaines par la langue anglaise avant le 15<sup>e</sup> siècle (224).

#### ***1.4 Quelques différences générales entre des dialectes de langue d'oïl (l'anglo-normand, les dialectes normands et le francien) du 11<sup>e</sup> siècle et le français standard de nos jours***

Dans cette section, nous revenons à l'anglo-normand primitif parce que le texte médiéval étudié dans ce mémoire date du premier quart du 12<sup>e</sup> siècle et aussi parce que



Pope, l'un des principaux points de référence pour notre étude, propose un inventaire des sons du français de la fin du 11<sup>e</sup> siècle. De plus, comme c'est un des siècles où l'anglo-normand ressemblait le plus aux dialectes continentaux, nous pouvons faire une comparaison générale entre ces dialectes de langue d'oïl et le français standard de nos jours.

#### *1.4.1 Des différences phonétiques*

Commençons par une description de quelques différences phonétiques entre les deux dialectes médiévaux et le français standard moderne.

##### *1.4.1.1 Les sons consonantiques*

La plupart des sons consonantiques du français standard d'aujourd'hui faisaient partie du système phonétique de la fin du 11<sup>e</sup> siècle, mais il y a quelques exceptions. Par exemple,

- 1) Le son [ɣ], consonne constrictive dorso-vélaire que nous avons, par exemple, dans le mot *reviens*, ne se trouve pas dans le système du 11<sup>e</sup> siècle (Marchal, 73).  
Par contre, on a [r], une consonne apicale roulée (Taylor, 78).
- 2) Les consonnes chuintantes [ʃ] et [ʒ] ne font partie du système de la fin du 11<sup>e</sup> siècle que dans les affriquées [tʃ] et [dʒ].

Le système de l'ancien français que propose Pope comprend des consonnes qui n'existent plus dans la langue standard:

- 1) Les fricatives dentales [θ] et [ð] sont en train de disparaître du système à cette époque, mais elles ont encore cours à la fin du 11<sup>e</sup> siècle (Pope, 81).
- 2) En plus des affriquées [tʃ] et [dʒ], il y a aussi les affriquées [ts] et [dz] (81).

- 3) L'*h* germanique fait toujours partie du système dans les mots qui ont aujourd'hui l'*h* « aspiré » et se prononce [h] à cette époque (81 ; Taylor, 78).
- 4) Il y a des consonnes liquides [ʎ] et [ʟ], palatale et vélaire, respectivement (Pope, 81).
- 5) Nous pouvons ajouter à la liste les sons mentionnés ci-dessus, le [r] et les affriquées [tʃ] et [dʒ]. (81)

#### 1.4.1.2 Les voyelles

En ce qui concerne les voyelles, il est difficile de dire ce qu'il y avait dans le système phonétique français du 11<sup>e</sup> siècle, car, malgré le fait que l'orthographe de l'ancien français était plutôt phonétique, nous ne pouvons pas vérifier, d'après les manuscrits médiévaux, les articulations exactes des voyelles (Hasenohr, 11 ; Taylor, 74-5 ; Perret, 142). « Le système vocalique était difficile à noter, car la prononciation de l'époque connaissait plus de quinze diphtongues ou triphthongues [...] », et nous trouvons souvent des formes concurrentes dans le même manuscrit « à quelques lignes de distance » (138). (Un exemple dans notre texte serait les deux formes du mot *chacun* : au vers 1041 le scribe écrivit *chascun'* mais choisit la forme *chescun* au vers 1062.) De plus, il y avait « des notations de type archaïsant » où les scribes utilisaient « des signes qui correspond[aient] à une prononciation ancienne abandonnée » (Hasenohr, 11 et 9). Cependant, nous pouvons quand même citer quelques différences vocaliques sûres entre le français du 11<sup>e</sup> siècle et le français moderne :

- 1) Nous pouvons constater l'existence de diphtongues et de triptongues telles que [aw], [ɛw], [ɔj], [wɛ], [jaw] et [jɛw] vers la fin du 11<sup>e</sup> siècle qu'on n'a plus en français standard moderne (Pope, 79 ; Taylor, 78).
- 2) Le système vocalique de la fin du 11<sup>e</sup> siècle ne comprend pas autant de voyelles nasales qu'aujourd'hui. Les voyelles nasales [ã] et [ẽ] apparaissent au 11<sup>e</sup> siècle. La dernière commençant assez tôt à s'abaisser et la diphtongue *ai* devant consonne nasale commençant à se nasaliser, [ẽ] vient aussi d'apparaître (Zink, 82 ; Pope, 79 ; Taylor, 78). (Pendant le 12<sup>e</sup> siècle, la voyelle [o] devant consonne nasale commence à devenir nasalisée, [ĩ] apparaît plus tard au 13<sup>e</sup> siècle et [ỹ] au 14<sup>e</sup> siècle [Zink, 82]. Ce n'est qu'aux 16<sup>e</sup> ou 17<sup>e</sup> siècles que la consonne nasale qui suit la voyelle nasale entravée devient muette [89].)

#### 1.4.2 D'autres différences

Il existe aussi des différences entre le français du 11<sup>e</sup> siècle et le français moderne dans d'autres domaines tels que les domaines morphologique, syntaxique et lexical. Nous ne mentionnerons que quelques différences que nous pouvons remarquer dans l'épisode choisi du *Voyage de Saint Brandan*. Parce que cette section présente quelques différences entre le français standard moderne et l'ancien français desquelles *Le Voyage de Saint Brandan* nous fournit des exemples, voici le texte choisi du *Voyage* et notre traduction en français moderne<sup>7</sup> :

---

<sup>7</sup> Le chapitre 3 donnera une analyse plus détaillée du texte choisi.

Texte

1031 Vint la feste de saint Perrunt  
 1032 Ki fud ocis al préd Nerunt ;  
 1033 Feste li funt cil e glorie  
 1034 A saint Perrunt l'apostorie.  
 1035 Cum l'abes fist le servise,  
 1036 Sicum la lei est asise,  
 1037 Chantout mult halt a voiz clere.  
 1038 Dunc d'ient tuit li frere:  
 1039 'Beal pere chers, chante plus bas,  
 1040 U si ço nun, murir nus fras;  
 1041 Quar tant cler' est chascun' unde  
 1042 U la mer est parfunde  
 1043 Que nus veüm desque en terre,  
 1044 E de peissuns tante guerre.  
 1045 Peissuns veüm granz e crüels,  
  
 1046 Unc n'oïmes parler de tels.  
  
 1047 Si la noise les en commout,  
 1048 Sachez, murir nus estout.'  
  
 1049 L'abes surrist e les blasmat,  
 1050 E pur mult fols les aësmat:  
 1051 'Seignurs, de rien pur quei dutez?  
 1052 Voz créances cum debutez?'  
 1053 Perilz avez suffert plus granz;  
  
 1054 Vers tuz vus fud Deus bons guaranz.  
 1055 Uncore ne vus vint cist.  
 1056 Clamez culpe!', Brandans lur dist.  
  
 1057 Chantat plus halt e forment cler.  
 1058 Sailent bestes ruistes de mer,  
 1059 Vunt costean la nef enturn,  
 1060 Goïsant la feste del jurn.  
 1061 Puis q'unt chantét que al jurn partint,  
 1062 Chescun peissun sa veie tint.

Traduction<sup>8</sup>

Vint la fête de saint Pierre  
 Qui fut occis au pré (de) Néron ;<sup>9</sup>  
 (Ceux- là) lui font fête et gloire  
 A saint Pierre l'apôtre.  
 Comme l'abbé fit le service,  
 Ainsi que/Comme la loi est assise,  
 (Il) chantait très haut à voix claire.  
 Donc disent tous les frères :  
 Beau (et) cher père, chante plus bas,  
 Ou sinon, mourir (tu) nous feras;  
 Car chaque onde est tellement claire  
 Où la mer est profonde  
 Que nous voyons jusqu'à terre,  
 Et les poissons sont légion.  
 (Nous) voyons (des) poissons grands et  
 cruels,  
 (Nous) n'avons jamais entendu parler de  
 tels.  
 Comme le bruit les excite,  
 Sachez, (il) faut mourir.  
  
 L'abbé sourit et les blâma,  
 Et les estima très fous:  
 'Seigneurs, pourquoi doutez-vous de rien?  
 Comme (vous) repoussez vos croyances!'  
 (Vous) avez souffert (des) périls plus  
 grands ;  
 Envers vous tous Dieu fut bonne défense.  
 Celui-ci ne vous vint (pas) encore.  
 Reconnaissez (votre) péché!' Brandan leur  
 dit.  
 (Il) chanta plus haut et fort clair.  
 Des bêtes terribles sortent de (la) mer,  
 (Elles) entourent le navire des deux côtés,  
 Se réjouissant de la fête du jour,  
 Après qu'(ils) ont chanté à la fin du jour,  
 Chaque poisson s'éloigna.

<sup>8</sup> Notre traduction moderne, plus littérale que celle (en prose) de Short.

<sup>9</sup> L'utilisation de parenthèses indique des mots qu'il a fallu ajouter pour que la traduction du texte médiéval suive les règles de grammaire du français standard moderne.

#### 1.4.2.1 Une différence morphologique

Une déclinaison qui restait du latin classique servait à « indiquer la fonction grammaticale du substantif au sein de la proposition » (Hasenohr, 19). Cette déclinaison était moins complexe que celle du latin, car elle « se content[ait] d’opposer un cas sujet [...], issu du nominatif, à un cas régime [...], issu de l’accusatif » (19). Il y avait en fait trois déclinaisons masculines et trois déclinaisons féminines ; celle que nous expliquons ici, la première déclinaison, était de loin la plus fréquente<sup>10</sup> (19). Avec cette déclinaison, les substantifs masculins singuliers qui fonctionnent comme sujet ou vocatif se terminent en *-s*, flexion casuelle, tandis que les substantifs masculins au pluriel qui sont sujet ou vocatif ne sont pas marqués par cette terminaison : ils ont la flexion  $\emptyset$ . En revanche, ces mêmes substantifs masculins qui ont une autre fonction que celle du sujet ou vocatif ont la flexion  $\emptyset$  au singulier et se terminent en *-s* au pluriel. Voici les exemples que Perret donne dans son *Introduction à l’histoire de la langue française* : singulier *li bons rois*, pluriel *li bon roi* comme sujet ou vocatif ; singulier *le bon roi*, pluriel *les bons rois* avec n’importe quelle autre fonction (40). Cette déclinaison disparaît vers la fin du 13<sup>e</sup> siècle en francien (117). En ce qui concerne le français insulaire, selon Hasenohr, « l’anglo-normand a de tout temps si peu respecté les règles de la déclinaison qu’on a pu affirmer qu’elle n’avait jamais été en vigueur en Angleterre » (27). C’est évidemment une exagération, car notre court épisode du *Voyage de Saint Brandan* nous fournit beaucoup d’exemples de déclinaison. Dans les vers suivants, il y a aussi deux exemples de la

---

<sup>10</sup> Pour plus d’information sur la déclinaison en ancien français, voir Hasenohr, pages 19-24.

seconde déclinaison<sup>11</sup> (*père* et *frère*) et deux exemples de la troisième déclinaison<sup>12</sup> (*abbé* apparaît deux fois) des substantifs masculins.

**Tableau 1: Exemples de déclinaison dans l'épisode choisi**

Exemples	Traduction
1035 Cum l' <u>abes</u> fist le servise,	Comme l' <u>abbé</u> fit le service,
1038 Dunc diënt tuit li <u>frere</u> :	Donc disent tous les <u>frères</u> :
1039 'Beal <u>pere chers</u> , chante plus bas,	Beau (et) <u>cher père</u> , chante plus bas,
1049 L' <u>abes</u> surrist e les blasmat,	L' <u>abbé</u> sourit et les blâma,
1054 Vers tuz vus fud <u>Deus</u> bons guaranz.	Vers vous tous <u>Dieu</u> fut bonne défense.
1056 Clamez culpe!', <u>Brandans</u> lur dist.	Reconnaissez (votre) péché!' <u>Brandan</u> leur dit.

Il existe deux exemples de l'atteinte à la déclinaison dans ce texte, ce qui ne défend point la déclaration de Hasenohr quand même. Ce sont deux cas où le scribe a remplacé la forme du substantif ou de l'adjectif du cas sujet par la forme du cas régime :

**Tableau 2: Exemples de l'atteinte à la déclinaison dans notre texte**

Exemples	Exemples avec la forme correcte de la déclinaison
1039 'Beal <u>pere chers</u> , chante plus bas,	<u>Beaus</u> pere chers, chante plus bas,
1051 ' <u>Seignurs</u> , de rien pur quei dutez?	' <u>Seignur</u> , de rien pur quei dutez?

L'adjectif *beal* qui précède le substantif *pere* au vers 1039 n'a pas la flexion *-s* et apparaît sous la forme du cas régime. Au vers 1051, nous avons l'autre exemple de l'atteinte à la déclinaison : le scribe utilise *seignurs*, la forme du cas régime pour les substantifs masculins pluriels et non pas la forme du cas sujet pour le vocatif qui serait *seignur* (Hasenohr, 21). La substitution des flexions du cas régime pour celles du cas sujet entraînerait plus tard le système que nous avons pour les substantifs et adjectifs, la flexion *-s* au pluriel et la flexion  $\emptyset$  au singulier. Dans ce texte, cependant, la plupart des

<sup>11</sup> *Père* et *frère* font partie de la seconde déclinaison et donc ont la flexion  $\emptyset$  au singulier, cas sujet. Ils ont la flexion *-s* au pluriel, cas régime (Hasenohr, 20).

<sup>12</sup> Le substantif masculin *abes* fait partie de la troisième déclinaison à cause du déplacement de la syllabe accentuée, mais les flexions de ce substantif sont presque les mêmes que les flexions de la première déclinaison : *l'abes* (singulier, cas sujet), *l'abé* (singulier, cas régime), *li abé* (pluriel, cas sujet) et *les abez* (pluriel, cas régime) (Hasenohr, 21).

substantifs et adjectifs dans cet épisode choisi suit les règles de la déclinaison, contrairement à ce que dit Hasenohr sur la déclinaison en anglo-normand (27).

#### 1.4.2.2 Différences syntaxiques

En ancien français, l'ordre des mots dans une phrase n'est pas aussi fixe qu'en français moderne, car la déclinaison sert à distinguer la fonction des substantifs. Les textes médiévaux montrent une tendance à mettre le verbe en seconde position, mais il y a souvent l'inversion du sujet et du verbe dans les textes de cette époque aussi (Perret, 40). Un exemple de ce trait dans le texte du *Voyage* est le début de l'épisode choisi (vers 1031) où le verbe précède le sujet : *Vint la feste de saint Perrunt* ('La fête de saint Pierre vint').

Un autre trait syntaxique des textes anglo-normands et franciens de cette époque est l'absence fréquente de pronoms personnels sujets et d'articles, un trait qui est un reste du latin (40). Quelques exemples dans ce texte sont les suivants :

**Tableau 3: Exemples du manque de pronoms personnels dans notre texte**

<b>Exemples dans le texte</b>	<b>Traduction</b>
1037 Chantout mult halt a voiz clere.	( <b>II</b> ) chantait très haut à voix claire <sup>13</sup> .
1040 U si ço nun, murir nus fras;	Ou sinon, mourir ( <b>tu</b> ) nous feras;
1045 Peissuns veüm granz e crüels,	( <b>Nous</b> ) voyons ( <b>des</b> ) poissons grands et cruels,

Le contexte, la déclinaison et les terminaisons des verbes aident les lecteurs à identifier de qui ou de quoi l'auteur ou le scribe parle.

Le mélange des temps verbaux est un troisième trait syntaxique de l'ancien français, car les « anciens poètes se plaisaient apparemment à passer du présent au prétérit et *vice versa* » ce qui n'est plus permis en français standard moderne (Merrilees, 20). Les vers

<sup>13</sup> Par contre, le substantif *voix* n'a pas de déterminant dans la locution « à voix claire » dans notre traduction en français moderne : voilà une locution prépositive dont la forme archaïque nous reste de l'ancien français (Marchello-Nizia 1979, 111, et 1999, 77).

suivants du *Voyage de Saint Brandan* nous présentent quelques exemples où le scribe ou l'auteur utilise un mélange de passé simple, passé composé, imparfait et présent de l'indicatif pour décrire les événements du *Voyage* :

**Tableau 4: Exemples du mélange de temps verbaux**

<b>Exemples</b>	<b>Traduction</b>	<b>Temps verbaux</b>
929 Dreit cum ceste vers la nef <b><u>traist</u></b> ,	Comme celui-ci <u>se dirigea</u> droit vers le navire,	passé simple de l'indicatif
930 L'autre qui <b><u>vient</u></b> a rage <b><u>braist</u></b> .	L'autre qui <u>vient</u> <u>brailla</u> de rage. <sup>14</sup>	présent de l'indicatif, passé simple de l'indicatif
1057 <b><u>Chantat</u></b> plus halt e forment cler.	(Il) <u>chanta</u> plus haut et fort clair.	passé simple de l'indicatif
1058 <b><u>Sailent</u></b> bestes ruistes de mer,	Des bêtes terribles <u>sortent</u> de (la) mer, <sup>15</sup>	présent de l'indicatif

Un tel mélange des temps verbaux n'est plus permis en français standard moderne et donc fait partie de notre liste des différences entre l'ancien français et le français standard d'aujourd'hui (Perret, 157).

Cette section présente une liste de traits phonétiques, morphologiques et syntaxiques généraux de l'anglo-normand et du francien et traite des différences entre ces deux dialectes de la langue d'oïl et le français standard moderne ; mais comme ce chapitre porte surtout sur l'anglo-normand et parce qu'il faut signaler qu'il existe des différences

<sup>14</sup> La traduction en français moderne (avec un mélange de temps verbaux permis) : « Comme celui-ci se dirigeait droit vers le navire, l'autre qui venait hurla de rage. »

<sup>15</sup> La traduction en français moderne : « Il chanta plus haut et fort clair. Des bêtes terribles sortirent de la mer. »



perceptibles qui distinguent ces deux dialectes contemporains l'un de l'autre, passons maintenant à un résumé de ces différences.

### ***1.5 Quelques différences générales entre l'anglo-normand et le francien***

Nous examinerons quelques traits anglo-normands plus en détail dans le chapitre 3, mais afin de donner une vue d'ensemble dans ce chapitre d'introduction, voici un résumé de quelques traits généraux de ce français insulaire médiéval qui ne sont pas ceux du francien.

#### *1.5.1 Différences orthographiques (et phonétiques)*

Voici une liste de quelques traits orthographiques anglo-normands :

- 1) La lettre *u* là où le francien aurait la lettre *o* ou le digraphe *eu* (Pope, 90-1 et 106).  
Le texte fournit quelques exemples de ce trait : par exemple, *cum* (vers 1035) et *mult* (vers 1037) sont les formes anglo-normandes. (Les textes franciens auraient les formes *com* et *molt*.)
- 2) La graphie *ei* pour la graphie *oi* du francien (106 et 502). Voici quelques exemples dans notre texte : *lei* (vers 1036) et *peissuns* (vers 1044) que nous pouvons comparer avec les équivalents en francien, *loi* et *poissons*. (La prononciation de ces diphtongues était [ej] et [oj] respectivement [435; Taylor, 78].)
- 3) L'utilisation des lettres *al* là où le francien aurait *au* (Pope, 431, 445 et 449). Des exemples dans notre texte se trouvent au vers 1032, *al* (pour *au*), et au vers 1037, *halt*.

Nous avons déjà mentionné que l'orthographe de l'ancien français était assez phonétique. Parce qu'en « [...] principe, dans les manuscrits des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, toutes les lettres

se prononcent » et « qu'à chaque son correspond, en gros, une lettre, et vice versa [...] » (Hasenohr, 11), il est probable que la prononciation de ces graphies différait de la prononciation des équivalents franciens de ces mots (Perret, 138). Nous classons donc ces traits orthographiques comme traits phonétiques anglo-normands.

### 1.5.2 Différences morphologiques

Il y a aussi des différences entre l'anglo-normand et le francien par rapport aux traits morphologiques. Par exemple, plusieurs textes anglo-normands qui nous restent montrent la terminaison *-et* au présent de l'indicatif pour la troisième personne du singulier des verbes du 1<sup>er</sup> groupe là où le francien n'a souvent que la terminaison *-e*. Cette terminaison en *-et* est plus conservatrice que celle du francien, car la conjugaison latine, d'où viennent les formes françaises, a *-t* (par exemple, CANTAT > *chantet*) (Hasenohr, 119 ; Zink, 77, 108). La forme du verbe *avoir* en anglo-normand pour la troisième personne du singulier garde aussi la terminaison latine du verbe, HABET > *at* ou *ad*<sup>16</sup> (Menger, 95 ; Pope, 455).

Pour la terminaison de la troisième personne du singulier au passé simple de l'indicatif, l'anglo-normand garde toujours un *-t* final, la terminaison archaïque du latin : ce *-t* final du latin se trouve dans notre texte dans les verbes *blasmat* (1049), *aesmat* (1050), *chantat* (1057) et *fud*<sup>17</sup> (vers 1032 et 1054) (372). (À cette époque, la forme francienne de ce dernier verbe était *fu* ; mais cette forme fut relatinisée en moyen français [1300 au 16<sup>e</sup> siècle], ce qui a donné la forme *fut* du français standard moderne [Marchello-Nizia 1999, 145, et 1979, 93 et 214 ; Pope, 9 et 372].)

---

<sup>16</sup> Les scribes anglo-normands substituaient souvent un *-d* final pour le *-t*. Les deux graphies pouvaient représenter le son [ð] (Pope, 142-3, 140 et 455).

<sup>17</sup> Voir la note de bas de page 16.

De même, la terminaison du futur de l'indicatif à la troisième personne du singulier qui se trouve souvent dans les textes anglo-normands conserve le *-t* final de la forme HABEBIT du verbe HABERE 'avoir' du latin (365 ; Wohlberg, 80). Voici un exemple : \*CANTARAT > *chanterat* (qui serait *chantera* en francien) (Zink, 178).

Dans tous les cas morphologiques mentionnés ci-dessus, l'anglo-normand se montre plus conservateur que le francien car il conserve le *-t* final du latin.

### 1.5.3 Différences lexicales

Il existe des différences lexicales aussi entre l'anglo-normand et le francien, telles que l'utilisation du mot *od* en anglo-normand au lieu du mot francien *avec* ou *o* ou l'utilisation du mot *(i)ço* (qui voulait dire 'ce' ou 'cela') qui existe en francien mais seulement quand on voulait insister sur quelque chose (Pope, 215-6 et 455 ; Hasenohr, 255, 54 et 60). Un exemple dans notre texte du mot *ço* se trouve au vers 1040 :

Tableau 5: Occurrence de *ço* dans notre texte

Exemple	Traduction
1040 U si <b>ço</b> nun, murir nus fras;	Ou si <b>ce</b> non > Ou sinon, mourir (tu) nous feras;

Encore une fois, l'anglo-normand se montre plus conservateur que le francien par rapport à ces deux mots, car *od* vient du latin APUD (APUD > \**aud* > *od*) et *ço* de la forme ancienne *iço* (Pope, 215-6 ; Hasenohr, 54). (Ce n'est pas toujours le cas, car nous verrons dans l'analyse de notre épisode du *Voyage* que l'anglo-normand est quelquefois plus innovateur que le francien.)

## CHAPITRE 2

### La tradition littéraire anglo-normande et *Le Voyage de Saint Brandan*

#### 2.1 Introduction

*Le Voyage de Saint Brandan* est une œuvre importante de la littérature anglo-normande. Bien que moins connue, on peut la ranger avec *La Chanson de Roland* parmi les meilleurs textes épiques en ancien français. *Le Voyage*, comme nous le verrons dans ce chapitre, eut de l'influence sur les œuvres littéraires qui le suivirent mais fut aussi influencé et marqué par la culture littéraire dans laquelle il naquit.

#### 2.2 La littérature médiévale et la tradition orale

Au début d'une description de la littérature médiévale, il faut faire remarquer qu'elle était le produit d'une tradition qui restait toujours orale même si on commença à rédiger des textes en langue française à partir du 9<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Il existe, bien sûr, des textes de cette époque-là qui se trouvent dans les manuscrits qui nous restent du Moyen Âge, mais ces manuscrits qui nous ont légué ces œuvres médiévales n'avaient pas comme but la transmission de ces œuvres par écrit. Premièrement, la plupart du public ne savait pas lire ; et par conséquent, la présentation de contes et de poèmes devait être à l'oral : « [...] l'œuvre médiévale est une performance orale, faite pour être récitée, déclamée, chantée ou psalmodiée » (Hasenohr, 8). Souvent, ces œuvres étaient récitées ou chantées par les jongleurs, artistes « qui pratiqu[aient] la récitation publique » (Moignet, 5); et les manuscrits ne servaient que « d'aide-mémoire aux conteurs qui les récit[aient] à haute voix » (Perret, 138).

Cette tradition orale laissa son empreinte sur les textes médiévaux : son influence se voit dans les variantes d'une œuvre dans divers manuscrits et aussi dans les graphies

---

<sup>18</sup> Perret dit que « le passage à l'écrit d'une langue jusque-là uniquement orale » date du 9<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> siècle pour le français (82).

concurrentes qu'un seul manuscrit peut contenir. L'existence des variantes d'une seule œuvre est attribuable surtout à l'absence de l'idée « toute moderne, d'un texte fixe, propriété littéraire d'un auteur » (Moignet, 5). Les jongleurs étaient « à la fois auteurs, remanieurs et interprètes », et il était naturel, même attendu, que ces artistes changent et modifient les œuvres qu'ils présentaient (5). Par conséquent une œuvre pouvait évoluer de performance en performance, de jongleur en jongleur ; et chaque transcription d'une œuvre représentait la forme de cette œuvre dans une exécution ou récitation particulière (Hasenohr, 10). Mais même quand une transcription n'était pas faite d'après une performance orale, quand les scribes copiaient un texte déjà existant, cette liberté de modifier une œuvre se manifestait aussi. Il était normal qu'un scribe modifie un texte pour que le langage de l'œuvre ressemble plus au dialecte du scribe ou celui du public auquel la nouvelle transcription était destinée. Même quand les premiers romans en français commencèrent à apparaître, textes qui furent « composés à la fois en vue d'une diffusion écrite et d'une diffusion orale », ce remaniement de l'œuvre continua :

[...] à supposer que l'auteur lui-même n'ait pas rédigé plusieurs états successifs de son texte, le copiste qui a transcrit la version initiale a pu la modifier, si elle ne correspondait pas à ses propres habitudes linguistiques, tout au moins l'habiller de ses propres graphies ; d'autres copistes, ses confrères, le recopieront à leur tour avec plus ou moins de fidélité, conservant des formes qu'ils connaissent, même si elles diffèrent quelque peu de celles qu'ils emploieraient spontanément, ou, au contraire, leur substituant des formes nouvelles. [...] (10)

Le résultat de ces remaniements, des variantes d'une seule œuvre, se voit dans l'existence de versions différentes du texte anglo-normand choisi pour cette étude. Par exemple, la dédicace diffère entre les manuscrits qui contiennent *Le Voyage de Saint Brandan*, ce qui, comme nous verrons plus loin, rend la datation de l'œuvre problématique.

L'autre empreinte de la tradition orale, la présence des graphies concurrentes dans le même manuscrit, est attribuable au fait que l'orthographe était basée sur la prononciation. De plus, parce qu'il n'y avait pas encore eu de standardisation de l'orthographe française à cette époque, peu importait si le mot 'mourir' en anglo-normand était écrit *murrir* au vers 340 du *Voyage* et *murir* au vers 1048 ou si 'haute' était épelée *alte* au vers 481 et *halte* au vers 1064<sup>19</sup>. Après tout, un manuscrit n'étant qu'aide-mémoire pour le conteur, le jongleur était censé « connaît[re] son texte par cœur ou presque » (Perret, 138).

### **2.3 L'importance de la littérature anglo-normande**

La littérature française insulaire était plus religieuse, didactique et pratique que celle du continent, mais quand même, plusieurs savants reconnaissent l'importance de ces œuvres anglo-normandes (Vising, 36 ; Perret, 55 ; Merrilees, 17 ; Legge, 373 ; Price 225). Il ne nous reste pas de traces d'œuvres insulaires de la période entre la Conquête de l'Angleterre par Guillaume et l'an 1100, mais à partir du début du 12<sup>e</sup> siècle, des écrivains anglo-normands commencèrent à écrire et furent pionniers de la littérature française dans leur dialecte<sup>20</sup> (Legge, 7). Parce que la littérature française sur le Continent venait de commencer au temps de la Conquête (les chansons de geste commençant à apparaître à la fin du même siècle), il n'est pas surprenant que la littérature française insulaire ait la distinction d'avoir produit les premiers exemples en français de quelques genres littéraires tels que les chroniques historiques, les textes « scientifiques », les traductions bibliques et peut-être aussi les textes dramatiques (Moignet, 5 ; Merrilees, 17).

---

<sup>19</sup> Ces exemples sont tirés de la version du *Voyage* de l'édition Short et Merrilees.

<sup>20</sup> Pendant la première trentaine d'années du français insulaire, il semble probable qu'il y avait quelques œuvres qui circulaient oralement en Angleterre car « it is difficult to believe that these [Anglo-Norman] authors sprang from nothing » (Legge, 7).

La littérature anglo-normande fut aussi à l'avant-garde de la narration vernaculaire en vers octosyllabiques à rimes plates (Legge, 3 ; Merrilees, 17-8). Selon Legge, notre texte anglo-normand choisi, *Le Voyage de Saint Brandan*, serait le plus ancien poème français dans lequel cette structure métrique apparaît<sup>21</sup> (14). Les auteurs français du continent, tels que Chrétien de Troyes, utilisèrent plus tard cette structure dans leurs œuvres, et c'est cette structure qui deviendrait « le véhicule par excellence de la narration poétique au XIIe siècle » (Merrilees, 18).

Si la littérature anglo-normande était quelquefois considérée démodée et provinciale par les Français du continent, ces sentiments s'expliquent en partie par le retard dans l'échange de textes entre l'Angleterre et le continent pendant le Moyen Âge (Legge, 366). Peut-être la littérature anglo-normande semblait-elle provinciale aux Français continentaux à cause des préférences littéraires anglo-normandes qui ressemblaient plus aux préférences des habitants de la Normandie :

A rapid glance at Anglo-Norman literature will show us that this literature is mainly religious and didactic or practical. Such was also the literature of the Normans. This is a natural consequence of the general Norman character, which Gaston Paris has strikingly sketched in *La Littérature normande avant l'annexion*. 'C'est qu'en effet l'esprit normand n'a rien de langoureux, pas plus qu'il n'a rien de chimérique, rien de mystique ou de romanesque. Ce qui le caractérise avant tout, c'est l'ordre, la clarté, la raison aiguisée d'esprit, avec un certain réalisme et positivisme.' And again: 'Un autre trait du caractère normand d'alors qui se reflète dans la littérature est la dévotion, non pas une dévotion exaltée et mystique, mais une dévotion profonde, sincère et riche en œuvres.' These traits are at once recognizable in those who founded the Anglo-Norman régime in England, and they have set their stamp upon the literature. (Vising, 36)

---

<sup>21</sup> Deux œuvres hagiographiques du 10<sup>e</sup> siècle, une *Passion* et la *Vie de St. Léger*, sont composées en vers octosyllabiques (Waters, xxix). Cependant, selon Legge, leurs vers ne sont pas à rimes plates comme le texte du *Voyage* : « The *Passion* and *St. Leger* are older, probably tenth-century, but they are in assonance, not rhyme [...] » (14).

Cette dévotion religieuse normande explique la popularité des œuvres hagiographiques en Angleterre à cette époque (Laurent, 22-3). Ce genre, dans lequel plusieurs chercheurs ont rangé *Le Voyage de Saint Brandan*, se caractérise par son « constant souci d’instruction et d’édification » et se divise en quatre sous-genres :

- 1) les *Passiones* témoignent la mort des martyrs pendant les persécutions,
- 2) les *Vitae* racontent la vie des « saints évêques, abbés et confesseurs »,
- 3) les *Translationes* sont des récits des transferts de reliques, et
- 4) «les *Miracula* sont des compilations de miracles réalisés par les saints » (11).

Notre texte, *Le Voyage de Saint Brandan*, est souvent classifié dans la catégorie des *Vies des Saints* (Merrilees, 18 ; Legge, 18). Le fait que le personnage principal est un saint explique peut-être la popularité de cette œuvre à cette époque (13); mais même si ce texte raconte une partie de la vie de Saint Brandan, et malgré le fait qu’il montre le « constant souci d’instruction et d’édification » qui caractérise le texte hagiographique, le sujet important du texte, comme nous le verrons, est le voyage et donc ce texte ne peut être rangé exactement dans aucun des quatre sous-genres hagiographiques. Parce qu’il s’agit plutôt de la quête du saint qui motive son voyage sur mer, cette œuvre se rapproche plus d’un genre celtique, mais avant de passer à la description de ce genre, il nous faut présenter l’œuvre.

## **2.4 *Le Voyage de Saint Brandan***

### **2.4.1 *Compte-rendu***

*Le Voyage de Saint Brandan* raconte l’histoire de l’abbé irlandais Saint Brandan qui, après avoir prié Dieu de le laisser voir le Paradis et aussi l’Enfer avant de mourir, prit la mer avec une quarantaine de moines pour un voyage qui dura sept ans. Après avoir



rencontré des monstres marins, des poissons gigantesques et des tempêtes et connu d'autres aventures, ils arrivèrent jusqu'aux portes de l'enfer et plus loin aux abords du Paradis. Le texte s'intéressant entièrement au voyage en mer, l'auteur consacra la plupart des vers à ce sujet et parla peu de la vie de Brandan en dehors de ce voyage.

#### 2.4.2 *La source du Voyage de Saint Brandan*

Merrilees et Waters reconnaissent que ce texte vient des textes latins qui traitent de l'histoire du saint irlandais (Merrilees, 14-5 ; Waters, lxxxix). Parmi ces textes latins, il faut distinguer deux genres différents : ceux avec le titre *Vita sancti Brendani* (qui ressemblent plus aux *Vies des Saints*) et ceux avec le titre de *Navigatio sancti Brendani* (Merrilees, 14). Le poème de Benedeit est basé sur ces derniers, qui se bornent plutôt à l'histoire du voyage du saint et qui ressemblent plus aux œuvres du genre celtique de l'*immram* qu'à l'hagiographie (14 ; Laurent, 11). Le récit de la *Navigatio* emprunta ses thèmes de l'*immram* :

[...] D'ailleurs, l'Autre Monde des Celtes est le plus souvent l'objet d'une quête menée dans le cadre d'un voyage et articulée par l'entremise de la forme appelée *immram* par les Irlandais ; dans ce genre littéraire le voyage sert d'arrière-plan à des aventures fantastiques, et le point culminant est la visite du Paradis terrestre. [...] dans les *immrama* on n'est pas à la recherche d'un simple objet ; on poursuit plutôt la vision de cet endroit paradisiaque qui assurera la paix éternelle du voyageur. (Merrilees, 12)

La *Navigatio* est donc « a Christianized *immram*, or prose story of an adventurous sea-voyage » (Waters, lxxxix). Les plus anciens textes latins de la *Navigatio* datent du 10<sup>e</sup> siècle (lxxxii), mais Merrilees suppose que les premières versions de ces textes remonteraient au moins au 9<sup>e</sup> siècle (9). La *Navigatio sancti Brendani* connut plus de succès que la *Vita*, et la première semble avoir été connue partout en Europe (13-5 ; Waters, lxxxix). Elle fut traduite et adaptée en d'autres langues vernaculaires que le

français, mais, selon Merrilees, « La mieux réussie de toutes ces adaptations du point de vue de la technique de la composition [...] » est *Le Voyage de Saint Brandan* de Benedeit (15). Cependant, cette œuvre n'est pas une traduction ou adaptation assez proche des versions latines, car l'auteur du poème omit quelques parties de la *Navigatio* et en modifia d'autres (Waters, lxxxii ; Legge 11-2). Son remaniement donna plus d'unité au récit et à la structure car il résulte en une « structure circulaire complexe qui reflète le caractère cyclique et du calendrier chrétien et du voyage toujours renouvelé qui mènera les pèlerins finalement à la Terre Promise » (Merrilees, 18-9). De plus, l'auteur du poème fit de ce texte une histoire encore plus édifiante en présentant le voyage du saint comme une épreuve de foi (Legge, 12).

#### 2.4.3 *L'auteur du Voyage de Saint Brandan*

Cet auteur doué du *Voyage de Saint Brandan* se nomme au vers 8 du poème : « Li apostoiles danz Benedeiz. » À cause des caractéristiques linguistiques présentes dans son texte et parce qu'il dédia son œuvre à la reine d'Angleterre, sa protectrice, il est souvent identifié comme poète qui vécut en Angleterre pendant le premier quart du 12<sup>e</sup> siècle (Merrilees, 16 ; Legge, 9). À cause de l'appellation qu'il se donne, il est probable que Benedeit (ou Benoît) était moine, *danz* (de *Dominus*, *domnus*) signifiant soit un noble soit un ecclésiastique (un bénédictin, selon Legge) et *li apostoiles* signifiant d'habitude 'pape' ou 'évêque' (Waters, xxvi ; Legge, 9). Cependant, il n'y eut ni pape ni évêque nommé Benedeit en Angleterre à cette époque (Waters, xxvi-xxvii). La troisième possibilité est que *apostoiles* est simplement un adjectif :

[...] Du Cange quotes the expressions *apostolicus ordo* 'monasticus ordo' and *apostolica vita* 'monastica vita'; may not *apostoiles* signify merely 'belonging to a monastery', reinforcing *danz* which conveys the same

meaning, or perhaps indicating that *danz* is an ecclesiastical and not a lay title? [...] (xxvii).

N'ayant que ces renseignements, on peut seulement conclure que Benedeit était « un religieux érudit [...] possédant un talent littéraire exceptionnel » (Merrilees, 16-7).

En ce qui concerne la provenance de Benedeit, il y a aussi de la spéculation. Merrilees suggère qu'il « est possible que Benedeit vînt de la Normandie ou de l'ouest de la France » (16) ; Legge suggère qu'il était normand (soit né d'une famille normande en Angleterre soit né sur le Continent) (9), tandis que Waters déclare que les traits dialectaux qui se trouvent dans le poème comprennent autant de caractéristiques linguistiques de la région du nord et de l'est<sup>22</sup> de la France que de traits normands (iv-v). Plus loin dans son livre qui porte sur *Le Voyage*, cependant, Waters affirme que le texte de Benedeit a probablement été écrit en Angleterre :

[...] The use of the English words *haspe* and *rap* (§4, ii) is probably a more conclusive sign of the insular origin of the poem than any of the phonetic or morphological features. Were it not for these words, and the depalatalization of *l-* and *n-*mouillés, we might have conjectured the author of the poem to be a northern Frenchman [...] who had perhaps never visited England [...] (cc)

Au moins, il y a consensus chez Merrilees, Legge et Waters pour dire que Benedeit vécut et écrivit en Angleterre, quelle qu'ait été sa provenance originale (Merrilees, 16 ; Legge, 9 ; Waters, xxii).

La provenance du texte sur lequel est basée la version du *Voyage* que Short et Merrilees nous donnent est une autre question. Le manuscrit dans lequel se trouve cette version du *Voyage* vient-il aussi d'Angleterre ou du continent ? Dans le chapitre suivant, nous essayerons de répondre à cette question dans notre analyse de l'épisode choisi.

---

<sup>22</sup> Il faut noter que, dans notre analyse de l'épisode choisi du *Voyage*, nous n'avons trouvé qu'un trait qui se qualifie comme trait de l'est ou du nord-est, et que ce trait est aussi classifié comme trait septentrional. (Voir la section 4.2.2 du chapitre 3.)

#### 2.4.4 *La date de composition*

La date de composition du poème original est aussi un sujet de spéculation, car entre les quatre manuscrits existants qui comprennent la dédicace du poète à sa protectrice, il y a deux versions différentes : dans un des manuscrits, le poème est dédié à *Mahalt* (ou Maude), la première femme d'Henri 1<sup>er</sup> d'Angleterre qui régna de 1100 jusqu'à sa mort en 1118, et dans les trois autres manuscrits, l'œuvre est dédiée à la reine *Aaliz* (ou Alice), aussi femme d'Henri 1<sup>er</sup> à partir de 1121 (Merrilees, 16 ; Waters, xxiii-xxv). Certains chercheurs trouvent des raisons de croire que Maude était la reine à qui Benedeit dédia son œuvre, tandis que d'autres croient qu'Alice était sa protectrice<sup>23</sup>. L'utilisation du futur aux vers 2 à 6 de la dédicace indique que l'œuvre fut composée au début du règne de la reine protectrice, et donc le poème date soit de 1100 soit de 1121 ou juste après (Merrilees, 16 ; Waters, xxiii ; Menger, 17).

#### 2.4.5 *L'importance du Voyage*

Le poème *Le Voyage de Saint Brandan* de Benedeit est important pour plusieurs raisons. D'abord, il est une des premières œuvres anglo-normandes (Waters, iii), et selon Legge, il est possible qu'il s'agisse du plus ancien texte anglo-normand qu'il nous reste (244). De plus, de tous les textes qui portent sur le Saint Brandan, il est le premier qui fut écrit en langue vernaculaire (Menger, 17) ; et par rapport au genre du poème, *Le Voyage* fut « le premier en date des romans d'aventures d'inspiration celtique<sup>24</sup> en français » et aussi le premier dans le genre de la quête (Merrilees, 17-8).

---

<sup>23</sup> Par exemple, Waters et Menger choisissent les trois manuscrits qui nomment Aaliz comme reine comme les versions plus proches à la composition originale, tandis que Legge déclare que le manuscrit contenant le nom de Mahalt se rapproche le plus à l'original, avec une re-dédicace du poème à Aaliz après la mort de Mahalt (Waters, xxv ; Menger, 17 ; Legge, 9 et 13).

<sup>24</sup> Est-ce que l'utilisation de cette inspiration celtique s'explique par le fait que les Normands établis en Angleterre cherchaient à s'établir dans et s'identifier avec leur nouveau royaume ? Par rapport aux préférences littéraires insulaires, Legge écrit :

En plus d'être un des premiers à utiliser la structure de vers octosyllabique à rimes plates, Benedeit écrivit en rimes léonines, ce qui était rare à cette époque :

The predilection of the author of the *Brendan* for rich and more particularly double or 'leonine' rimes was pointed out long ago by E. Freymond [...] So far as we know, the author of the *Brendan* was the first French poet who enriched his rimes intentionally, and for several decades he seems to have found no imitators. [...] (Waters, liii-liv)

Plus d'un tiers de ces rimes sont des rimes féminines, où le *-e* final a une pleine valeur syllabique (Legge, 15 ; Merrilees, 20). L'abondance de cette rime dans *Le Voyage* est assez rare dans la littérature de cette époque, car la rime féminine semble avoir embarrassé les poètes médiévaux parce qu'ils ne trouvaient pas de précédent de cette rime en latin (Legge, 14-5).

Malgré l'importance et le caractère innovant du poème, *Le Voyage de Saint Brandan* est relativement peu étudié comparé aux œuvres telles que *La chanson de Roland* ou les œuvres de Chrétien de Troyes, et voici une raison pour laquelle il a été choisi pour cette étude.

#### 2.4.6 *Les manuscrits qui nous restent*

Il nous reste six<sup>25</sup> manuscrits qui comprennent *Le Voyage de Saint Brandan*, dont un est un fragment (Merrilees, 19 ; Waters, ix). Le manuscrit Cotton Vesparien B.X. de la

---

There was soon, however, something which distinguished Anglo-Norman works from Norman ones. Those who settled in England, from the king downwards, were often younger sons. They felt a need to establish themselves and demanded history and romance, as well as Lives of saints, all of which dealt with the English past. (4)

Est-ce que cela explique aussi le choix d'un saint irlandais comme personnage principal d'une œuvre commandée par la reine d'Angleterre ?

<sup>25</sup> Il faut noter que selon les éditions de Legge et de Waters (qui datent de 1963 et de 1928 respectivement), il n'y a que cinq manuscrits qui comprennent *Le Voyage de Saint Brandan* (Legge, 13 ; Waters, ix). Merrilees dit qu'il y en a six, et parce que l'édition de Short et Merrilees est la plus récente (1984), nous choisissons le chiffre que Merrilees donne.

British Library sur lequel est basé l'édition utilisée pour cette étude<sup>26</sup> date soit de la fin du 12<sup>e</sup> siècle soit du début du 13<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>, et les autres manuscrits datent plus ou moins du 13<sup>e</sup> siècle (Merrilees, 19 ; Waters, ix, xii, xv, xvi, xviii ; Legge, 13). Le manuscrit Cotton Vesparien est un des manuscrits dans lequel la reine Aaliz est nommée comme protectrice de Benedeit, et il est considéré comme le meilleur manuscrit et le plus complet par Merrilees et Waters (Merrilees, 16 ; Waters, x). Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les chercheurs mettent la date de composition du poème au premier quart du 12<sup>e</sup> siècle ; le manuscrit Cotton Vesparien date d'une époque un peu plus tardive, et, par conséquent, « Le système orthographique du texte, tout en gardant certains aspects archaïques, témoigne également des conventions orthographiques qui appartiennent plutôt à l'époque plus tardive où il a été copié dans le manuscrit de Londres [...] » (Merrilees, 19-20). (Ce fait figurera dans notre analyse de l'épisode choisi du *Voyage* dans le chapitre suivant.)

---

<sup>26</sup> Il faut dire que certains pensent que Short a modifié quelques mots du texte sans raison. Voir Holden pour plus d'information sur ces modifications, et voir l'appendice A pour les différences entre la version du texte présentée dans le manuscrit Cotton Vesparien et l'édition de Short en ce qui concerne l'épisode choisi pour cette étude.

<sup>27</sup> Legge date le manuscrit Cotton Vesparien du 13<sup>e</sup> siècle (13), et Waters pense qu'il date soit du mi-siècle soit de la deuxième moitié du 13<sup>e</sup> siècle (ix).

## CHAPITRE 3

### L'épisode « Les monstres en convoi » du *Voyage de Saint Brandan*

#### 3.1 Introduction

L'analyse du texte de l'épisode du *Voyage de Saint Brandan* est le sujet de ce chapitre. Dans cette analyse, nous nous bornerons à la recherche et à l'explication des traits orthographiques, phonétiques, morphologiques (en ce qui concerne les terminaisons des verbes) et lexicaux non caractéristiques du francien qui se trouvent dans l'épisode choisi. Ce chapitre fournit donc l'étude synchronique de ces traits.

#### 3.2 L'épisode choisi

Parce qu'une étude du texte entier dépasserait les limites de ce mémoire, nous n'étudions qu'un épisode du *Voyage de Saint Brandan*. L'épisode choisi est intitulé « Les monstres en convoi » dans l'édition de Short et Merrilees (1984) et comprend les vers 1031 à 1062 dans cette édition. (Ce texte et la traduction sont déjà apparus dans la section 1.4.2 du chapitre 1.)

Cet épisode a été choisi après la sélection de deux poèmes jersiais qui partagent avec *Le Voyage de Saint Brandan* les thèmes du voyage et de la mer (les poissons, les bateaux, etc.) et parce que cet épisode et les deux poèmes jersiais ont quelques mots en commun. (Le chapitre 5 présentera ces textes de l'île de Jersey.)

#### 3.3 Les régions d'où viennent quelques-uns des traits de l'épisode choisi

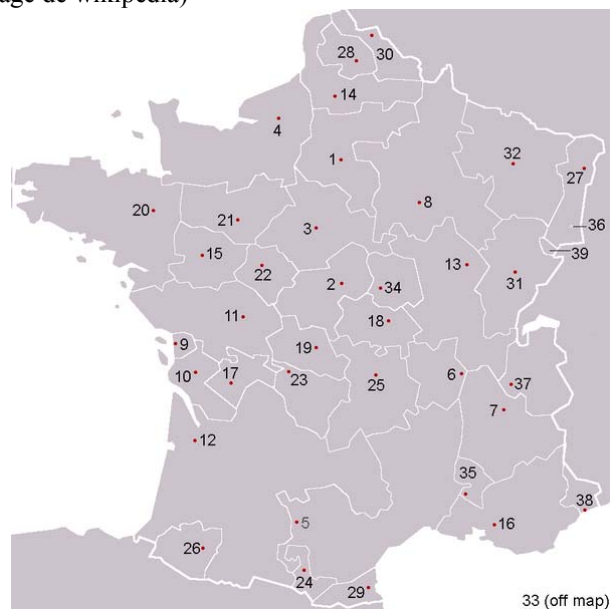
Il y a plusieurs mots dans ce texte qui sont marqués de traits qui ne sont pas du francien. Parce que les personnes qui apportèrent le français en Angleterre venaient de régions différentes (voir les sections 1.2 et 1.3 du chapitre 1), il y avait en anglo-normand des traits qui étaient caractéristiques de ces régions différentes. Par conséquent, quand Pope parle des traits anglo-normands, elle fait quelquefois la distinction entre des traits

‘occidentaux’ et ‘septentrionaux’. Par ‘occidental’ et ‘septentrional’, elle désigne les régions suivantes :

- 1) ‘La région occidentale’ s’applique au territoire des anciennes provinces d’Anjou, du Comté du Maine, de Touraine et de Bretagne et de la partie sud de la Normandie, d’où viennent les traits que Pope classe comme occidentaux.
- 2) Les traits septentrionaux viennent de la ‘région septentrionale’ qui est le territoire de la Wallonie, des anciennes provinces du Comté d’Artois, de la Picardie et de la partie septentrionale de la Normandie.

Ces anciennes provinces, à l’exception de la Wallonie, sont marquées sur la carte ci-dessous.

**Figure 1: Les anciennes provinces de France :** La région occidentale comprend les anciennes provinces d’Anjou (15), du Comté du Maine (21), de Touraine (22) et de Bretagne (20) et la partie méridionale de la Normandie (4). La région septentrionale comprend la Wallonie, les anciennes provinces du Comté d’Artois (28) et de Picardie (14) et le nord de la Normandie (4). (Image de wikipedia)





### ***3.4 Des traits qui ne sont pas ceux du francien***

Cette partie du chapitre présente une liste de traits qui se trouvent dans notre texte et qui n'appartiennent pas au dialecte francien. Pour faciliter la lecture, il y a plusieurs tableaux dans les sections suivantes qui comprennent des exemples du texte : dans ces tableaux, les étymons ont été déduits des entrées du *Petit Robert* et les formes franciennes ont été tirées du *Grand Dictionnaire : Ancien Français* de Greimas (à partir d'ici abrégé *GDAF*), sauf indication contraire.

Il faut noter aussi que les sections qui portent sur les traits orthographiques du texte sont intitulées *Traits orthographiques et phonétiques*. Même si l'orthographe de l'ancien français n'était pas complètement phonétique (voir la section 1.4.1.2 du chapitre 1), nous avons déjà expliqué les raisons pour notre classification des traits orthographiques comme traits phonétiques dans la section 1.5.1 du chapitre 1, et donc nous ne les répétons pas ici.

Dans la liste de traits non franciens du texte, commençons par les traits occidentaux.

#### ***3.4.1 Traits occidentaux***

Comme nous avons dit dans l'introduction, ce mémoire fournira une étude synchronique des aspects orthographiques, phonétiques, morphologiques et lexicaux d'un épisode du texte anglo-normand *Le Voyage de Saint Brandan*. Notre épisode ne montre pas de traits lexicaux de la région occidentale, mais il y a dans ce texte plusieurs exemples de traits orthographiques et morphologiques de cette région.

### 3.4.1.1 Traits orthographiques (et phonétiques) de la région occidentale

#### 3.4.1.1.1 La lettre *u* au lieu de la lettre *o* et du digraphe *eu*

##### Les mots où *u* ne se trouve pas dans l'étymon latin

Un des traits qui est fortement associé avec l'anglo-normand et qui vient de l'ouest est l'utilisation de la lettre *u* là où le francien aurait la lettre *o*. La mutation de la voyelle [o] au son [u] se produit dans le français occidental plus tôt que dans le francien, et par conséquent les textes anglo-normands comprennent souvent des graphies telles que *tut*, *dulur* et *anguise*, qui seraient *tot*, *dolour* et *angoise* en francien (Pope, 91 et 427). De plus, la diphtongue *ou* [ow] devient [u] dans la région occidentale au cours de l'ancien français primitif (mi-neuvième siècle à la fin du onzième siècle) tandis qu'en francien cette diphtongue [ow] est en train de se changer en *eu* [ew] (Pope, 9, 106 et 502). En conséquence, parce que le français insulaire est héritier de ces deux changements phonétiques occidentaux, les auteurs et scribes anglo-normands utilisaient souvent la lettre *u* au lieu des graphies *o* et *eu* du francien. (Il n'y a pas d'exemples du trait *u* dans notre texte où l'équivalent francien aurait le digraphe *eu*.)

Tableau 6: Exemples dans le texte du trait *u* pour *o* et *eu*

étymon <sup>28</sup>	mot du texte	équivalent francien	où le mot se trouve dans le texte
PETRUM	Perrunt		vers 1031
NERONEM	Nerunt <sup>29</sup>		vers 1032
FACIUNT <sup>30</sup>	funt	font <sup>31</sup>	vers 1033
QUOMODO	cum	com, comme	vers 1035
	sicum (voir <i>cum</i> )		vers 1036
NON	nun	non	vers 1040

<sup>28</sup> Les étymons ont été déduits des entrées du *Petit Robert*, et les formes franciennes se trouvent dans le *Grand Dictionnaire : Ancien Français* de Greimas, sauf indication contraire.

<sup>29</sup> Nom de l'empereur romain.

<sup>30</sup> Référence de Wohlberg, page 69.

<sup>31</sup> Référence de Hasenohr, page 143.

étymon <sup>28</sup>	mot du texte	équivalent francien	où le mot se trouve dans le texte
bas lat. MORIRE	murir	morir	vers 1040
NOS	nus	nos	vers 1040
PISCEM	peissuns	poissons <sup>32</sup>	vers 1044 et 1045
lat. pop. POR	pur	por	vers 1050
SENIOREM	seignur(s <sup>33</sup> )	seignor	vers 1051
germanique *botun <sup>34</sup>	debutez	debotez (de <i>deboter</i> <sup>35</sup> )	vers 1052
TOTUM <sup>36</sup>	tuz	toz <sup>37</sup>	vers 1054
composé de ORE et d'un premier élément douteux ; à rapprocher de ONC, une fois, jamais, ou d'un lat. pop. HANC-AD- HORAM <sup>38</sup>	uncore	onquore, oncor	vers 1055
ILLORUM	lur	lor	vers 1056
*VADUNT <sup>39</sup>	vunt	vont <sup>40</sup>	vers 1059
AD + TORNUS	enturn	entor/entorne <sup>41</sup>	vers 1059
HABENT	unt	ont <sup>42</sup>	vers 1061

Selon les changements phonétiques mentionnés ci-dessus, le francien est un peu plus conservateur que l'anglo-normand en ce qui concerne le changement du son [o] en [u] qui est plus tardif en francien qu'en français insulaire ; mais là où il s'agit des diphtongues, tous les deux sont en train d'évoluer et donc ni l'un ni l'autre n'est plus conservateur que l'autre dialecte. Par conséquent, pour ce qui concerne le trait *u* au lieu

<sup>32</sup> *Poisson* ne se trouve pas dans le GDAF, mais *Le Petit Robert* indique que la forme *poisson* apparaît dans un texte de 1080 (page 1995).

<sup>33</sup> Selon les règles de la déclinaison, il ne doit pas avoir la flexion *-s* à la finale de *seignur* (voir la section 1.4.2.1 du chapitre 1).

<sup>34</sup> Référence du GDAF.

<sup>35</sup> Le GDAF donne seulement la forme de l'infinitif.

<sup>36</sup> Référence du GDAF.

<sup>37</sup> Référence de Hasenohr, 98.

<sup>38</sup> Référence du GDAF.

<sup>39</sup> Référence de Pope, page 362.

<sup>40</sup> Référence de Hasenohr, page 138.

<sup>41</sup> *Entor* peut être préposition qui signifie 'autour de', et *entorne* est adverbe qui signifie 'à l'entour'. Parce que l'ordre des mots n'est pas fixe, nous ne pouvons pas distinguer si la forme ici est adverbe ou préposition.

<sup>42</sup> Référence de Hasenohr, page 137.

de *o* ou *eu*, nous ne tirons pas de conclusion sur le conservatisme de l'anglo-normand par rapport au francien.

#### Le 'u' conservateur de la région occidentale

Il y a encore d'autres mots dans notre texte où nous voyons la voyelle *u* au lieu d'un *o* francien, mais ce sont des mots dont les étymons latins contiennent un *u* et non pas de *o*. Dans ces cas-là, c'est le dialecte de l'ouest qui est plus conservateur, et c'est le dialecte de l'Île-de-France qui a des formes plus éloignées de leurs étymons. Les exemples de ces mots dans le texte sont les suivants :

**Tableau 7: Exemples où l'anglo-normand retient le *u* venant du latin**

étymon	mot du texte	équivalent francien	où le mot se trouve dans le texte
MULTUM <sup>43</sup>	mult	molt, mout, mot	vers 1037
DUNC	dunc	donc	vers 1038
AUT	u	o	vers 1040
UNDAM	unde	onde	vers 1041
PROFUNDUM	parfunde	parfonde (adj. f.)	vers 1042
UNQUAM	unc	onc, ons, anc, onques	vers 1046
(SUBRIDERE)	surríst	sorríst (de <i>sorire</i> , <i>sorrìre</i> , <i>sozrìre</i> <sup>44</sup> )	vers 1049
DUBITATIS	dutez	dotez (de <i>doter</i> <sup>45</sup> )	vers 1051
SUFFECTUM <sup>46</sup>	suffert	sofert (de <i>sofrir</i> <sup>47</sup> )	vers 1053
CULPAM	culpe	colpe, corpe, cope	vers 1056
RUSTICUM	ruistes (pl.)	roiste	vers 1058
DIURNUM	jurn	jorn, jor	vers 1060

#### 3.4.1.1.2 La diphtongue *ei* au lieu de diphtongue *oi*

En francien et aussi dans le français de la région septentrionale, la diphtongue *ei* [ej] se change en *oi* [oj] avant le mi-onzième siècle ; mais dans la région de l'ouest, la

<sup>43</sup> Référence du *GDAF*.

<sup>44</sup> Référence du dictionnaire de l'ancien français de Tobler-Lommatzsch (page 898). Ce dictionnaire ne donne que les formes infinitives dans cet article.

<sup>45</sup> Voir la note de bas de page 35.

<sup>46</sup> Référence de Pope, page 387.

<sup>47</sup> Voir la note de bas de page 35.

diphthongue [ej] se maintient à cette époque-là<sup>48</sup> (Pope, 104, 106 et 502). Le français de cette région se montre donc plus conservateur que le francien par rapport à ce trait. Nous trouvons cinq exemples (quatre mots dont un, *peissuns*, apparaît deux fois) de la graphie *ei* au lieu de *oi* du francien dans le texte.

**Tableau 8: Exemples dans le texte du trait *ei* pour *oi***

étymon	mot du texte	équivalent francien	où le mot se trouve dans le texte
LEGEM	lei	loi	vers 1036
PISCEM	peissuns	poissons <sup>49</sup>	vers 1044 et 1045
QUID	quei	quoi	vers 1051
VIAM	veie	voie	vers 1062

Cependant, l'épisode comprend deux mots dans lesquels se trouve la graphie *oi* au lieu de *ei*<sup>50</sup>:

**Tableau 9: Quelques exceptions au trait *ei* pour *oi***

étymon	mot du texte	équivalent avec le trait occidental <i>ei</i>	où le mot se trouve dans le texte
VOCEM	voiz	veiz <sup>51</sup>	vers 1037
NAUSEAM	noise	neise <sup>52</sup>	vers 1047

Ces exemples-là soutiennent la déclaration de Hasenohr sur le caractère mixte des manuscrits qui nous restent du Moyen Âge :

Au-dessus de l'infinie variété des parlers locaux, agents de la communication quotidienne, en marge des dialectes, s'est très tôt constituée une langue littéraire commune, « système de référence qui transcendait la variété des dialectes » (R.L.Wagner). Il est remarquable, en effet, qu'aucun des textes littéraires qui nous ont été conservés ne soit exempt de régionalismes, mais qu'aucun non plus ne reflète la totalité des traits linguistiques caractéristiques du dialecte de la région dont il est issu. Tous sont plus ou moins hétérogènes (accusant des traits picards, normands, champenois... sur fond « francien », ou inversement), tous ont une couleur dialectale plus ou moins marquée, qui

<sup>48</sup> Cette diphthongue se change en [ɛ] au cours de l'ancien français tardif (selon Pope, de 1100 à 1300) (Pope, 9, 106 et 502).

<sup>49</sup> Voir la note de bas de page 32.

<sup>50</sup> Les mots *oïmes* (vers 1046) et *goïtant* (vers 1060) ne figurent pas sur cette liste car l'utilisation du tréma par les éditeurs indique que ce sont des voyelles en hiatus.

<sup>51</sup> Cette référence du dictionnaire de Rothwell *et al.*

<sup>52</sup> Cette forme n'est pas attestée dans le dictionnaire de l'anglo-normand de Rothwell *et al.*

permet au philologue de distinguer d'une œuvre « francienne » (Île-de-France et, plus largement, français central), une œuvre picarde, anglo-normande, wallonne ou lorraine, par exemple. [...] (8)

Donc, ce texte montre un mélange de traits occidentaux et franciens en ce qui concerne ces deux traits orthographiques, mais la majorité des exemples comprennent les traits occidentaux.

### 3.4.1.2 Traits morphologiques occidentaux

Le texte montre deux traits morphologiques occidentaux.

#### 3.4.1.2.1 La terminaison *-out* à l'imparfait

La terminaison *-out* de la troisième personne du singulier à l'imparfait de l'indicatif des verbes de la première conjugaison (les verbes en *-er* et en *-ier*) est un trait de la région occidentale (Pope, 345-6, 503 ; Hasenohr, 114-5 et 124-5). Le francien aurait la terminaison *-oit* (après la différenciation de la diphtongue *ei* en *oi*) (124). Ce trait se trouve au vers 1037 dans la forme du verbe *chanter* :

**Tableau 10: Exemple dans le texte de la terminaison *-out* à l'imparfait de l'indicatif**

étymon	conjugaison qu'on trouve dans le texte	forme francienne	temps verbal	où se trouve le verbe dans le texte
CANTABAT <sup>53</sup>	chantout	chantoit <sup>54</sup>	imparfait de l'indicatif	vers 1037

Selon Pope, le *b* intervocalique dans les terminaisons telle que *-ABAT* devient la voyelle vélaire [u] dans la région occidentale, et la voyelle notée par *o* que nous voyons dans cette forme verbale dans le texte est le résultat d'une assimilation phonétique du *a* latin à la voyelle *u* qui la suit. Les terminaisons de l'imparfait de la région occidentale sont donc basées sur celles du latin pour les verbes de la première conjugaison (184 et 503).

<sup>53</sup> Référence de Wheelock, pages 386 et 413.

<sup>54</sup> Référence de Hasenohr, page 124.

Parce que la terminaison francienne se termine en *-t* archaïque aussi, cependant, nous ne pouvons pas constater si la terminaison occidentale est plus conservatrice que celle du francien sans avoir plus d'information sur l'évolution de la forme francienne.

#### 3.4.1.2.2 La terminaison *-um*

La terminaison *-um* ou *-om* de la première personne du pluriel au présent de l'indicatif est aussi un trait morphologique occidental selon Pope<sup>55</sup>, car en francien, cette terminaison serait *-ons* ou *-oms* (Pope, 339, 469 et 503). La forme du verbe *voir* aux vers 1043 et 1045 est le seul exemple de ce trait dans cet épisode.

**Tableau 11: Exemple dans le texte de la terminaison *-um* au présent de l'indicatif**

conjugaison qu'on trouve dans le texte	forme francienne	temps verbal	où se trouve le verbe dans le texte
veüm <sup>56</sup>	veons <sup>57</sup>	présent de l'indicatif	vers 1043 et 1045

La terminaison latine pour la première personne du pluriel étant *-UMUS*, Pope propose une explication pour cette absence de *-s* dans la terminaison de la région de l'ouest: « The absence of *-s* final [...] is possibly due to a desire to restrict *s* to the second person » (334, citation de page 339). Par conséquent, les terminaisons franciennes avec *-s* sont plus conservatrices que celle de l'anglo-normand, et c'est le français insulaire qui est plus innovateur dans ce cas.

Ici se termine la liste de traits que Pope classe comme occidentaux. Passons maintenant aux traits de la région du nord de la France.

<sup>55</sup> Pope inclut les terminaisons *-on* et *-om* comme formes concurrentes de cette terminaison occidentale ; mais il semble que Hasenohr fait une distinction entre *-on/-om*, qu'elle qualifie comme terminaisons occidentales, et *-um/-un*, qui sont des terminaisons anglo-normandes selon elle (Pope, 339 ; Hasenohr, 121).

<sup>56</sup> Les éditeurs utilisent le tréma ici pour indiquer que ce sont des voyelles en hiatus.

<sup>57</sup> Référence de Hasenohr, page 152.

### 3.4.2 Traits septentrionaux

Semblable à la section précédente où il n’y avait pas de traits lexicaux occidentaux à examiner, il n’y a pas de traits lexicaux septentrionaux dans cet épisode non plus. Cependant, un trait orthographique et un trait morphologique caractéristiques de cette région se trouvent dans notre texte.

#### 3.4.2.1 Trait orthographique (et phonétique) septentrional : La lettre g à la place de j

Le maintien de l’occlusive buccale vélaire, [k] et [g], devant un *a* latin est un trait que Pope classe comme septentrional (Pope, 428 et 487). Dans d’autres régions de la France, ces sons deviennent d’abord des consonnes explosives palatales, [c] et [j], sourde et sonore respectivement, puis les affriquées [tʃ] et [dʒ] pendant la période gallo-romane (Pope, 92-3, 128 et 268). Par conséquent, les textes médiévaux français ont souvent la graphie *j* (ou *i*<sup>58</sup>) pour le son [dʒ], tandis que les textes anglo-normands, le français insulaire gardant la prononciation septentrionale [g], ont souvent la graphie *g*. Un mot de notre texte a ce trait septentrional :

**Tableau 12: Exemple dans le texte du trait g au lieu de j**

étymon	mot du texte	équivalent francien	où le mot se trouve dans le texte
(lat. pop. *GAUDIRE, de GAUDIUM) <sup>59</sup>	goïsant <sup>60</sup>	joisant (de <i>joir</i> <sup>61</sup> )	vers 1060

Par rapport à ce trait, c’est l’anglo-normand qui est plus conservateur que le francien.

<sup>58</sup> Des graphies *i* et *j* (et *g* aussi quelquefois) ont été utilisés pour représenter le son [dʒ] avant le 13<sup>e</sup> siècle (Pope, 128, 276 et 278).

<sup>59</sup> Référence du *GDAF*.

<sup>60</sup> Le tréma indique que ce sont des voyelles en hiatus.

<sup>61</sup> Le *GDAF* donne seulement la forme de l’infinitif.



### 3.4.2.2 *Trait morphologique septentrional : terminaison –t du participe passé*

Dans notre texte, il n’y a qu’un exemple d’un trait morphologique venant de la région septentrionale, mais selon Hasenohr, c’est un trait qui est aussi caractéristique des régions de l’Est et du Nord-Est. Dans ces régions, « le –t final étymologique se maintient derrière voyelle accentuée » ce qui donne un –t à la finale des participes passés (Hasenohr, 136). Notre exemple dans le texte se trouve au vers 1061 : *chantet* ‘chanté’.

**Tableau 13: Exemple dans le texte du –t à la finale du participe passé**

<b>conjugaison dans le texte</b>	<b>forme francienne</b>	<b>temps verbal</b>	<b>où se trouve le verbe dans le texte</b>
chantet	chante	participe passé	vers 1061

Ce –t final étymologique n’apparaît plus dans les textes franciens à cette époque.

Cela conclut la liste de traits septentrionaux, mais notre texte comprend encore d’autres traits qui ne sont pas franciens. Examinons maintenant ces autres traits qui restent.

### 3.4.3 *Les traits anglo-normands du texte*

Les traits qui se trouvent dans cette section ont été classifiés simplement comme anglo-normands soit parce que Pope ne les mentionne pas soit parce qu’elle les présente mais ne les classe pas comme occidentaux ou septentrionaux.

#### 3.4.3.1 *Traits orthographiques (et phonétiques)*

##### 3.4.3.1.1 *La graphie al au lieu de la diphtongue au*

En français continental la vocalisation du [ʌ] et [ɹ] pré consonantiques<sup>62</sup> en [u] est assez avancée à l’époque de la Conquête de Guillaume, ce qui résulte en la formation de diphtongues et de triphongues telles que [aw], [ew] et [jew], notées par des graphies *au*,

<sup>62</sup> Selon Menger, en francien un *l* à la finale d’un mot peut se changer en *u* s’il est suivi d’un mot commençant avec une consonne (87).

*eu* et *ieu*, par exemple (Pope, 445 et 449). Cependant, la vocalisation de ces liquides est plus lente à se développer dans le français insulaire (431 et 449). Parce que ces liquides se prononcent toujours comme consonnes, les scribes anglo-normands notent souvent un *l* au lieu de la graphie *u* qu'on trouverait en francien (*al* au lieu de *au*, *ol* au lieu de *ou*, etc.). Les exemples de ce trait à la fois phonétique et orthographique se trouvent dans le tableau suivant :

**Tableau 14: Exemples dans le texte du *l* au lieu de *u***

étymon	mot du texte	équivalent francien	où le mot se trouve dans le texte
AD + ILLE	al	au	vers 1032
ALTUM	halt	aut, haut	vers 1037 et 1057
BELLUM	beal <sup>63</sup>	biaus, beaux	vers 1039

Voici un autre trait anglo-normand qui est plus archaïque que les graphies franciennes.

#### 3.4.3.1.2 La graphie *gu* au lieu de *g*

Dans les mots où les sons [k] et [g] précèdent le son [w], le son [w] est effacé dans le français du continent au cours des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles; mais le français insulaire maintient le [w] plus longtemps (Pope, 449). Un exemple de ce trait se trouve dans le texte choisi :

**Tableau 15: Exemple dans le texte de la graphie *gu* au lieu de *g***

étymon	mot du texte	équivalent francien	où le mot se trouve dans le texte
francique * <i>warjan</i> germanique <i>wërenta</i> <sup>64</sup>	guaranz	garant, garent	vers 1054

Voici un autre trait anglo-normand qui est plus conservateur que son équivalent francien.

<sup>63</sup> Il doit avoir la flexion *-s* à la finale du mot *beal* selon les règles de la déclinaison (voir la section 1.4.2.1 du chapitre 1). En ce qui concerne les formes franciennes de ce mot, le cas-sujet était *biaus*, une forme qui se trouve dans un des exemples du *GDAF* sous l'article pour *bel* (ce qui était le cas-régime). Nous comptons *beaux* comme une autre forme du cas-sujet, car *Le Petit Robert* donne *beaux amis* comme forme qui apparaît dans un texte de la fin du 12<sup>e</sup> siècle (page 238).

<sup>64</sup> Le *GDAF* de Greimas donne « germanique *wërenta*, participe présent de *wëren* », comme étymon du mot *guaranz*.

3.4.3.1.3 *Un trait phonétique qui n'est pas un trait anglo-normand mais qui modifie l'orthographe d'un mot dans notre texte*

Pope note que l'accentuation trop forte de la syllabe tonique en anglo-normand résulte quelquefois en l'amuïssement de l'*e* inaccentué (438). Cette accentuation forte de la dernière syllabe de *feras*, le futur du verbe *faire* à la deuxième personne du singulier, donne [fra], qui est noté dans notre texte au vers 1040 :

**Tableau 16: Exemple dans le texte de l'amuïssement de l'*e* inaccentué**

<b>mot du texte</b>	<b>forme verbale sans l'amuïssement de l'<i>e</i> inaccentué</b>	<b>où le mot se trouve dans le texte</b>
fras	feras	vers 1040

Parce que ce phénomène phonétique se trouve dans plusieurs langues et dialectes autres que l'anglo-normand, nous ne le comptons pas parmi les traits du français insulaire ni dans les tableaux de statistiques dans la section 6. Cependant, nous le mentionnons ici parce que c'est un trait que nous reverrons dans les textes jersiais choisis (qui seront présentés dans le chapitre 5).

3.4.3.2 *Traits morphologiques anglo-normands*

3.4.3.2.1 *La terminaison –t au passé simple*

Le texte comprend cinq formes verbales qui sont marquées par la terminaison archaïque *–t* de la troisième personne du singulier du passé simple latin : trois verbes sont des passés faibles des verbes de la première conjugaison, et la forme *fud* du verbe *estre* 'être', un passé fort, apparaît deux fois dans le texte (Pope, 372 ; Hasenohr, 129-30). (Toutes ces formes sont à l'indicatif.)

**Tableau 17: Exemples dans le texte de la terminaison *-t* au passé simple de l'indicatif**

conjugaisons dans le texte	équivalents franciens	temps verbal	où se trouve le verbe dans le texte
fud	fu <sup>65</sup>	passé simple	vers 1032 et 1054
blasmat	blasma	passé simple	vers 1049
aesmat	aesma	passé simple	vers 1050
chantat	chanta	passé simple	vers 1057

Le francien n'a plus cette terminaison *-t* en position postvocalique pour les verbes du premier groupe depuis le 9<sup>e</sup> siècle (de la Chaussée 1974, 200).

En anglo-normand primitif, cette terminaison après voyelle accentuée (telle que la voyelle de *fud*) est souvent notée par un *-d* (Pope, 455). Ici, la graphie *-d* remplace le symbole *ð*, qui représente le son qui a évolué du *-t* final en position postvocalique, ce *-t* final devenant [θ] avant le mi-9<sup>e</sup> siècle puis sonore ([ð]) avant de disparaître au 12<sup>e</sup> siècle (Pope, 9, 142 et 448). (Même dans les textes dans d'autres dialectes français, cette substitution de *ð* par *d* est assez fréquente en ancien français primitif [455].) Cela explique la forme du verbe *estre* 'être' qui se termine en *-d* que nous voyons aux vers 1032 et 1054.

#### 3.4.3.2.2 La terminaison *-out* au présent

L'épisode choisi comprend deux verbes qui se terminent en *-out* à la troisième personne du singulier au présent de l'indicatif : ce sont des verbes en *-eir* qui se termineraient en *-uet* en francien.

**Tableau 18: Exemples dans le texte de la terminaison *-out* au présent de l'indicatif**

conjugaisons dans le texte	équivalents franciens	temps verbal	où se trouve le verbe dans le texte
commout	commuet	présent de l'indicatif	vers 1047
estout	estuet	présent de l'indicatif	vers 1048

<sup>65</sup> Le *-t* de *fut* en moyen français, puis en français moderne, est un exemple de relatinisation, typique des 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles.

Ce sont les conjugaisons des verbes *commoveir* et *estoveir* (*commouvoir* et *estouvoir* en francien). Malgré le fait que Pope ne mentionne pas cette terminaison *-out* au présent des verbes en *-eir* dans son livre, le dictionnaire de l'anglo-normand de Rothwell *et al.* indique que ces formes (*estout* et *commout*) sont quelques-unes des formes anglo-normandes attestées de ces verbes au présent (Rothwell *et al.* 2005, 491 et 1070). La forme *commout* n'apparaît qu'une fois dans le texte entier du *Voyage de Saint Brandan* (au vers 1047), mais la forme *estout* (comme forme d'*estoveir*) apparaît 6 fois dans le *Voyage*<sup>66</sup>. Le problème est que cette forme peut être une forme du verbe au présent ou au passé simple<sup>67</sup> de l'indicatif, et avec le mélange des temps verbaux permis à cette époque-là, il est quelquefois impossible de distinguer si *estout* est la forme du présent ou celle du passé simple. Dans notre épisode, il est clair que ce verbe est au présent, car les vers 1047 et 1048 font partie d'une citation directe où les moines demandent à Brandan de ne pas chanter si fort de peur qu'il réveille les poissons monstrueux au fond de la mer :

1047 Si la noise les en <b>commout</b> ,	Comme le bruit les excite,
1048 Sachez, murir nus <b>estout</b> .'	Sachez, (il) faut mourir.

La terminaison *-out* se trouve à la finale du verbe *poveir* 'pouvoir' sept fois dans le texte entier<sup>68</sup>, mais *pout* est aussi une forme possible du verbe au présent et au passé simple dans les textes anglo-normands (Rothwell *et al* 1992, 536). Comme pour la forme *estout*, nous ne pouvons pas toujours savoir le temps verbal de la forme *pout* non plus. Nous considérons quand même cette terminaison en *-out*<sup>69</sup> au présent des verbes en *-eir*

<sup>66</sup> *Estout* (forme d'*estoveir*) apparaît au vers 179, 246, 304, 587, 1048 et 1112 du texte du *Voyage*.

<sup>67</sup> La forme *commout* peut être aussi au présent ou au passé simple (Rothwell *et al* 2005, 491).

<sup>68</sup> *Pout* se trouve au vers 180, 245, 382, 606, 1189, 1261 et 1566 du texte.

<sup>69</sup> Cette terminaison se trouve aussi dans la forme *-olt* (par exemple, au vers 765 et 766 : *solt* [savoir] et *volt* [vouloir]). La forme *-olt* est plus archaïque que *-out*, car la voyelle représentée par *u* vient de la vocalisation de la liquide *l* (Pope, 445).

comme un trait anglo-normand. Ni Pope ni Hasenohr ne mentionne cette terminaison, et par conséquent nous n'avons pas d'information sur le développement possible de cette terminaison : nous ne pouvons pas dire si *-out* au présent est une forme plus conservatrice ou plus novatrice que la terminaison francienne *-uet*.

#### 3.4.3.2.3 *Un verbe à l'impératif en avance sur le francien*

La forme impérative du verbe *savoir* diffère aussi de celle du francien. Là où le francien aurait la forme subjonctive *sachiez*, le texte montre la forme *sachez*, qui est la forme moderne du verbe à l'impératif.

**Tableau 19: Forme impérative avancée dans le texte**

<b>conjugaison dans le texte</b>	<b>équivalent francien</b>	<b>temps verbal</b>	<b>où se trouve le verbe dans le texte</b>
sachez	sachiez	impératif	vers 1048

Ici, c'est l'anglo-normand qui est plus innovateur que le francien, malgré le fait que l'anglo-normand se montre plus conservateur que le francien en ce qui concerne la plupart de traits mentionnés ici comme la terminaison en *-t* du passé simple, par exemple.

Selon Pope,

Although the relations between England and the Continent remained very close in the early period, the French spoken in England was from the first relatively isolated and was not long in showing the combination of conservatism and neologism that ordinarily characterises a speech that is severed from its parent stock [...] (425)

Cette forme anglo-normande deviendrait plus tard la forme impérative que nous avons aujourd'hui en français standard, ce qui est un exemple d'un changement qui s'est produit d'abord en anglo-normand et qui s'est produit plus tard en francien (424-5).

#### 3.4.3.2.4 *La contamination d'un passé faible ou licence poétique?*

La forme du verbe *partir* au passé simple de l'indicatif, *partint*, au vers 1061 n'est pas celle du francien, car la forme francienne serait *partit*.

Tableau 20: Forme du verbe *partir* au passé simple de l'indicatif

conjugaison dans le texte	équivalent francien	temps verbal	où se trouve le verbe dans le texte
partint	partit	passé simple de l'indicatif	vers 1061

Il semble y avoir deux explications pour cette forme différente : soit *partint* est attribuable à une erreur, soit c'est un exemple de licence poétique. Dans le premier cas, il se peut que l'auteur ou le scribe se soit trompé et ait basé la conjugaison du verbe *partir*, un passé faible, sur celle des verbes *tenir* ou *venir*, des passés forts, et il s'agirait donc d'une contamination (Hasenohr, 130-1). Selon Pope, il y avait de la confusion en ce qui concerne la conjugaison des verbes, surtout pour ce qui concerne le passé simple, pendant la période tardive de l'anglo-normand (le milieu du 12<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de l'époque d'anglo-normand en Angleterre) (479). Cependant, si ce texte date du premier quart du 12<sup>e</sup> siècle comme le disent Merrilees et Waters<sup>70</sup>, est-ce une contamination qui apparaît un peu avant la période tardive du français insulaire ou est-ce que la date du manuscrit Cotton Vesparien B.X. est importante ? Ce manuscrit, sur lequel est basé le texte que Short et Merrilees nous présentent, date de la fin du 12<sup>e</sup> siècle ou du début du siècle suivant, et il se peut que le scribe ait inséré une forme verbale contaminée en rédigeant le texte du poème. Mais il y a une autre possibilité : est-ce que l'auteur ou le scribe a simplement choisi cette forme *partint* pour que le mot final du vers 1061 rime avec celui du vers suivant ?

1061 Puis q'unt chantét que al jurn **partint**,      Après qu'(ils) ont chanté à la fin du jour,  
 1062 Chescun peissun sa veie **tint**.                      Chaque poisson s'éloigna.

Dans ce cas, il s'agirait de licence poétique. Parce que c'est impossible de savoir si l'auteur ou le scribe a utilisé cette forme par erreur ou exprès, nous ne pouvons pas

<sup>70</sup> Merrilees date la composition du poème du premier quart du 12<sup>e</sup> siècle (Merrilees, 15-6). (Voir la section 2.4.4).

affirmer que cette forme verbale contienne un autre trait anglo-normand (tel que la confusion par rapport aux passés faibles que Pope mentionne). Par conséquent, nous ne l'incluons pas dans les tableaux de traits non franciens dans la section 3.6.

#### 3.4.3.3 *Un trait lexical anglo-normand*

L'utilisation de la forme *ço* ou *ceo* au lieu de la forme *ce* du francien pour le pronom démonstratif est aussi un trait de l'anglo-normand (Hasenohr, 54). Il y a une occurrence de *ço* dans le texte.

**Tableau 21: Exemple dans le texte du trait lexical *ço* au lieu de *ce***

étymon	mot du texte	équivalent francien	où le mot se trouve dans le texte
ECCE HOC <sup>71</sup>	ço	ce	vers 1040

Selon de la Chaussée, l'évolution normale de ECCE HOC a donné *ço*, puis « en ancien français, [la voyelle] s'est affaibli[e] en » *e* inaccentué (1977, 85). Voici encore un cas où l'anglo-normand est plus conservateur que le dialecte de l'Île-de-France.

#### 3.4.4 *Le conservatisme de l'anglo-normand par rapport aux traits énumérés ci-dessus*

En résumé de la section 3.4, nous pouvons constater que l'anglo-normand, en ce qui concerne la plupart des traits énumérés ci-dessus, est plus conservateur que le francien. Si nous mettons de côté les deux cas où nous ne pouvons pas déterminer le conservatisme ou le caractère novateur du trait non francien (la terminaison *-out* à l'imparfait et au présent [voir les sections 3.4.1.1.1, 3.4.1.2.1 et 3.4.3.2.2] et aussi le trait *u* au lieu du *o* ou *eu* francien [car l'anglo-normand est parfois plus conservateur, parfois moins conservateur que le francien en ce qui concerne ce trait (voir la section 3.4.1.1.1)]), il nous reste neuf traits classifiés comme occidentaux, septentrionaux ou anglo-normands. De ces neuf traits, seulement deux sont plus novateurs que leurs équivalents franciens (la

<sup>71</sup> Cet étymon se trouve dans de la Chaussée 1977, page 85.



terminaison *-um* et la forme impérative du verbe *savoir* [les sections 3.4.1.2.2 et 3.4.3.2.3]). L'anglo-normand montre plus de conservatisme que le francien par rapport aux sept autres traits.

### 3.5 Les statistiques des traits non franciens du texte selon région de provenance et selon type de trait

De tous les traits dits anglo-normands du texte, qu'ils soient classifiés occidentaux ou septentrionaux par Pope, le trait le plus répandu est celui de *u* pour *o* et *eu*, dont il y a 31 occurrences dans le texte de l'épisode choisi. Les traits les plus répandus après celui de *u* pour *o* et *eu* sont la graphie *ei* pour *oi*, que nous voyons 5 fois dans le texte, et la terminaison en *-t* au lieu de *-∅* qui se trouve 5 fois dans le texte. De plus, l'utilisation de *al* pour *au* s'y trouve 4 fois. Deux traits morphologiques, la terminaison *-um* pour la deuxième personne au pluriel et la terminaison *-out* des verbes en *-eir* au présent de l'indicatif de la troisième personne au singulier, apparaissent deux fois dans le texte. Tous les autres traits ne se trouvent qu'une fois dans le texte.

Tableau 22: Liste de traits selon nombre d'occurrences, type de trait et région

trait	orthographique (et phonétique), morphologique ou lexical	classifié comme trait occidental ou septentrional	nombre d'occurrences dans le texte
<i>u</i> pour <i>o</i> et <i>eu</i>	orthographique	occidental	31
<i>ei</i> pour <i>oi</i>	orthographique	occidental	5
<i>-t</i> pour <i>-∅</i>	morphologique		5
<i>al</i> pour <i>au</i>	orthographique		4
terminaison <i>-um</i>	morphologique	occidental	2
terminaison en <i>-out</i> des verbes en <i>-eir</i> au présent (3 <sup>e</sup> pers. sing.)	morphologique		2
<i>g</i> pour <i>j(i)</i>	orthographique	septentrional	1
<i>-t</i> à la fin du participe passé	morphologique	septentrional	1
<i>gu</i> pour <i>g</i>	orthographique		1
<i>ço</i> pour <i>ce, cela</i>	lexical		1

<b>trait</b>	<b>orthographique (et phonétique), morphologique ou lexical</b>	<b>classifié comme trait occidental ou septentrional</b>	<b>nombre d'occurrences dans le texte</b>
forme avancée de l'impératif du <i>savoir</i>	morphologique		1

De tous ces traits, le type de trait le plus commun dans le texte est orthographique (et phonétique), car 77,78 pour cent de tous les traits dits anglo-normands se trouvent dans cette catégorie. 20,37 pour cent des traits sont morphologiques, et seulement 1,85 pour cent sont lexicaux.

Si nous faisons le bilan de ces traits selon la région de provenance (si Pope les classifie comme occidental ou septentrional), les traits les plus communs sont ceux de la région de l'ouest : 70,37 pour cent des traits sont de l'Ouest. Les deux traits classifiés comme traits de la région du nord comptent pour 3,7 pour cent des traits qui ne sont pas ceux du francien (dont un, le *-t* du participe passé, est caractéristique aussi de l'Est et du Nord-Est). Les traits qui sont simplement anglo-normands (donc ils ne sont pas classifiés comme occidentaux ou septentrionaux par Pope) comptent pour 25,93 pour cent. Ce bilan nous indique que si nous voulions déterminer la région de provenance du poème en langue vernaculaire *Le Voyage de Saint Brandan* ou simplement la région de provenance du manuscrit Cotton Vesparien B.X. sur lequel est basé l'édition de Short et Merrilees du *Voyage*, les traits que nous trouvons dans cet épisode ne nous aideraient pas beaucoup. De tous les traits qui sont considérés anglo-normands qui se trouvent dans cet épisode, la plupart sont des traits qu'on trouverait aussi sur le Continent à cette époque-là. Par conséquent, nous ne pouvons pas décider si ce texte vient d'Angleterre ou de la France.

Après cette analyse du texte anglo-normand, passons maintenant au sujet du jersiais, le dialecte normand moderne choisi. Le chapitre 4 fournira d'abord une brève introduction à ce dialecte, et le chapitre 5 présentera nos textes jersiais et l'analyse de leurs traits.

## **CHAPITRE 4**

### **L'île de Jersey et le jersiais**

#### ***4.1 Introduction***

Ce chapitre présente un court résumé de l'histoire du jersiais qui montre sa relation aux autres dialectes normands (y compris l'anglo-normand médiéval). La description générale du dialecte suit, et une section qui porte sur l'influence anglaise sur le jersiais y est comprise aussi. Ce chapitre se termine avec une comparaison de situation entre l'anglo-normand médiéval et le jersiais moderne.

#### ***4.2 Jersey et les autres îles anglo-normandes***

##### *4.2.1. L'emplacement des îles et la taille de Jersey*

L'île de Jersey fait partie des Îles anglo-normandes qui se trouvent dans la Manche, à côté de la péninsule du Cotentin de Normandie dans la Baie de St. Malo (Jones 2001, 7 ; Price, 207). Les sept îles principales, en ordre de taille, sont Jersey, Guernesey, Aurigny, Sercq, Herm, Jéthou et Brecqhou (Jones 2007, 358). De toutes les îles, Jersey est la plus grande avec une superficie de 118,2 kilomètres carrés. Elle est aussi l'île la plus peuplée avec une population d'environ 91.000 personnes, dont à peu près 3,2 pour cent parlent le jersiais, ou le jèrriais, le dialecte autochtone de l'île (wikipedia<sup>72</sup> ; Jones 2007, 360). Les îles de Guernesey et de Sercq ont aussi leurs propres parlers<sup>73</sup>, et il y a assez de différences entre ces parlers pour qu'il arrive que les habitants d'une île aient du mal à comprendre les habitants de l'île voisine (Jones 2001, 23 ; Jones 2007, 358 ; Brasseur, 97 et 100). Cependant, toutes les îles partagent une même histoire linguistique.

---

<sup>72</sup> Cette information est tirée du site suivant : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Jersey>

<sup>73</sup> Autrefois, Aurigny avait aussi son propre parler, mais il n'existe plus aujourd'hui (Spence 1984, 345).

#### 4.2.2 *L'histoire des îles anglo-normandes*

Pendant l'époque gallo-romane, Jersey et les autres îles faisaient partie de la province de Gaule, et il est probable qu'on y parlait le gaulois avant que les habitants aient adopté le latin vulgaire, ce qui s'est passé dans les autres régions de la province après la conquête romaine de la Gaule entre 59 et 51 avant notre ère (Jones 2001, 7 ; Perret, 27). Le latin populaire évoluait dans les îles comme dans les autres régions de la langue d'oïl, chaque région développant ses propres caractéristiques linguistiques. Peu à peu, le latin populaire parlé dans ces régions et dans le reste de la Gaule devint des langues à part, la langue d'oïl se développant dans le nord de la Gaule (53-5). Les parlers des îles furent donc des dialectes de cette langue naissante.

Pendant le neuvième siècle, les Vikings descendirent sur les côtes du royaume du roi français Charles le Simple et ravagèrent ces régions, et Charles leur céda la région autour de la ville de Rouen en 911 dans l'intérêt de la paix. Les Vikings annexèrent la région de Bayeux et la péninsule du Cotentin à leur région, la Normandie, avant d'annexer les îles anglo-normandes aussi en 933 (Price, 207). Ces nouveaux chefs de la région de Normandie (y compris les îles), laissèrent quelques traces de leur langue, une langue germanique, dans les parlers normands, mais ils adoptèrent vite la langue et les coutumes des habitants (Perret, 33). C'est ainsi que les parlers des îles ont connu les mêmes influences que les parlers de la région moderne de Normandie : ce sont des dialectes ayant le latin vulgaire comme base avec un substrat gaulois et un superstrat germanique (Lepelley, 11 ; Perret, 33). Et ce sont ces parlers (sur les îles et en Normandie continentale) qui sont les ancêtres des dialectes normands modernes.

Donc, les îles firent partie de la région de Normandie et se trouvèrent sous le règne du duc de Normandie à partir de 933, mais la situation devint plus complexe en 1066. En cette année-là, Guillaume, duc de Normandie<sup>74</sup>, envahit l'Angleterre et devint son roi. En conséquence, les îles dans la Manche, étant déjà sous le duc de Normandie, devinrent aussi le territoire du roi anglais (en tant que duc de Normandie) (Jones 2001, 8). En 1204, le roi français Philippe Auguste envahit la région continentale de la Normandie afin de la reprendre pour la France, mais il ne conquiert pas les îles : elles restèrent donc sous le règne du roi d'Angleterre. Le roi Jean donna aux îles leurs propres juridictions ; et en 1252<sup>75</sup>, quand l'Angleterre céda officiellement la Normandie continentale à la France, les îles ne furent pas mentionnées (Price, 207-8 ; Jones 2001, 8). Cette histoire politique explique l'appellation des îles :

Les îles anglo-normandes [...] font partie du Royaume-Uni [...] Ces îles, qui ont su garder leur originalité et une relative indépendance, ne doivent fidélité qu'à la reine d'Angleterre en tant que duchesse de Normandie. Les Jersiais disent : « La reine, notre duc<sup>76</sup> ». Voilà pourquoi ces îles sont anglo-normandes [...] (Brasseur, 97)

Malgré leur appellation, les parlers des îles ne sont pas de l'anglo-normand mais du normand<sup>77</sup> (Vising, 25). De nos jours, les études des dialectes jersiais, guernesiais et sercquiais relèvent des traits qui sont considérés comme ceux des parlers normands même 800 ans après leur séparation de la Normandie continentale. Par conséquent et malgré la difficulté d'intercompréhension avec leurs voisins normands du continent, les linguistes

---

<sup>74</sup> Il est possible qu'il y avait quelques jersiais parmi les soldats qui sont allés en Angleterre avec Guillaume le Conquérant en 1066 (Jones 2001, 7).

<sup>75</sup> Price dit que c'était en 1304 (Price, 208). Jones donne la date de 1252 (Jones 2001, 8).

<sup>76</sup> Cet hymne national en jersiais se trouve sur le site <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/franco-normand.htm>.

<sup>77</sup> L'anglo-normand était un mélange de parlers normands et donc peut être classifié comme un dialecte normand. L'ancêtre du jersiais moderne se parla sur l'île avant la Conquête de l'Angleterre et donc ne vient pas du français insulaire.

les considèrent dialectes normands<sup>78</sup> (Jones 2001, 18-19, 23 ; Lepelley, 11 ; Spence 1984, 345 ; Brasseur, 97).

It is however certain not only that Channel Islands French in the Middle Ages was basically Norman French, not Parisian French, but also that the modern dialects of the Islands are Norman dialects [...] (Price, 208)

### ***4.3 Le jersiais***

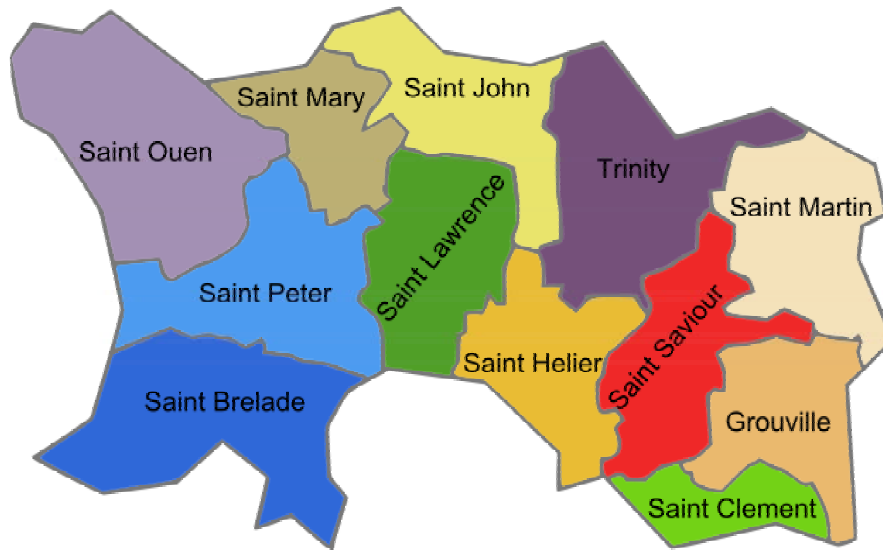
Au début de cette brève description du jersiais, il est important de noter qu'il comprend plusieurs 'sous-dialectes' ou plusieurs 'parlers'. En général, on divise les parlers de l'île en deux groupes : ceux de l'ouest et ceux de l'est (Jones 2001, 24). Nous n'étudierons pas un seul parler spécifique, car les traits jersiais que nous analyserons dans ces poèmes sont des traits qui sont communs à la plupart des parlers ; mais, comme l'auteur de nos textes choisis venait de la paroisse de St. Ouen (dont les parlers font partie des dialectes de l'ouest), nous aurons l'occasion de mentionner dans notre analyse (dans le chapitre suivant) un trait qui est caractéristique des parlers de l'ouest et un trait qui est spécifique aux parlers<sup>79</sup> de St. Ouen (voir les sections 5.5.1.1 et 5.5.1.2 du chapitre 5).

---

<sup>78</sup> Il y a des personnes qui disent que le jersiais est une langue à part : « Jèrriais is generally considered to be a dialect by its linguistic commentators [...] but a language by the revitalizers [...] » (Jones 2001, 41).

<sup>79</sup> Dans cette paroisse, il y a deux parlers qui sont assez distincts : le parler de Les Landes et celui de L'Étacq (Jones 2001, 24).

Figure 2: Les paroisses de Jersey<sup>80</sup>



#### 4.3.1 Le système phonologique du jersiais

Bien qu'il existe des différences entre les parlers de l'île qui comprennent des variations phonologiques, nous ne présentons ici qu'une vue d'ensemble du système phonologique jersiais.

##### 4.3.1.1 Les voyelles jersiaises

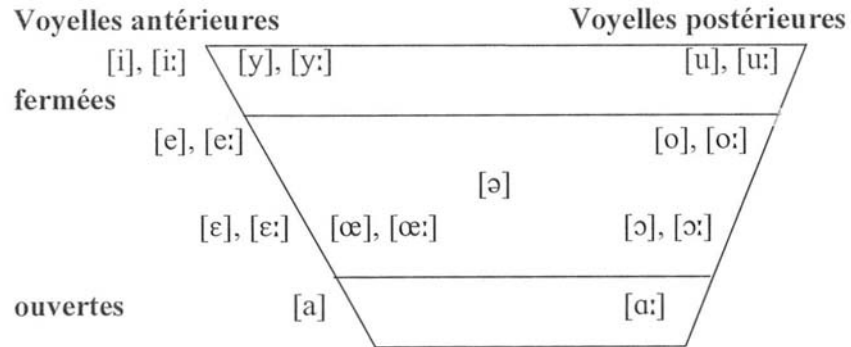
###### Les voyelles orales

Le jersiais comprend dix-neuf voyelles orales, dont dix sont de durée normale et neuf sont de durée longue. Les huit voyelles [i], [y], [e], [ɛ], [œ], [u], [o] et [ɔ], de durée normale, ont toutes une voyelle longue correspondante : [i:], [y:], [e:], [ɛ:], [œ:], [u:], [o:] et [ɔ:]. L'autre voyelle de durée longue est [ɑ:], et les deux autres voyelles de durée normale sont [a] et le schwa (Jones 2001, 27).

<sup>80</sup> Carte d'Ichwan Palongengi (<http://en.wikipedia.org/wiki/Jersey>).



**Figure 3: Les voyelles orales jersiaises**  
(d'après Jones 2001, 27)

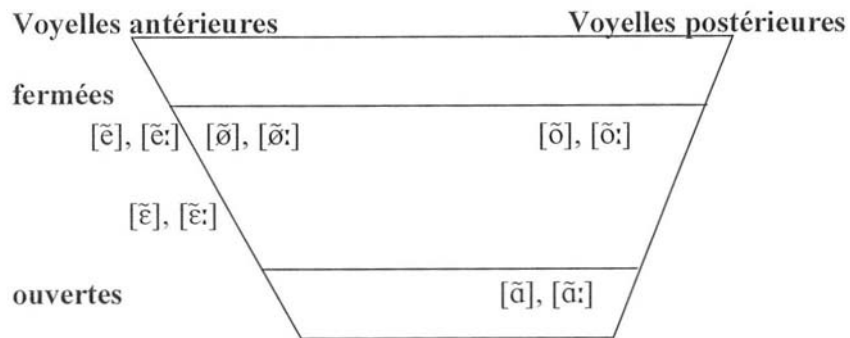


La longueur vocalique est phonologique en jersiais et sert souvent à distinguer les noms au singulier des noms au pluriel (28). Un exemple de cette distinction est les mots suivants : [pi] et [pi:], ‘pied’ et ‘pieds’ (Spence 1984, 349).

### Les voyelles nasales

Le jersiais comprend aussi dix voyelles nasales, dont cinq ont une durée normale et cinq ont une durée longue. À chaque voyelle nasale de durée normale correspond une voyelle de durée longue.

**Figure 4: Les voyelles nasales jersiaises**  
(d'après Jones 2001, 28)



La longueur des voyelles nasales fait souvent la distinction entre les noms singuliers et pluriels, comme dans le cas des voyelles orales (Jones 2001, 28). Voici quelques exemples de cette distinction entre voyelles nasales de durée normale et de durée longue : [gõ] et [gõ:], ‘gond’ et ‘gonds’, et [mẽ] et [mẽ:], ‘main’ et ‘mains’ (Spence 1985, 164).

#### 4.3.1.2 Les consonnes du jersiais

Le jersiais comprend les mêmes consonnes que le français standard à l'exception des consonnes suivantes :

- 1) la fricative dentale [ð],
- 2) la vibrante alvéolaire [r] (à la place du [ʁ] uvulaire du français standard),
- 3) les affriquées [tʃ] et [dʒ] et
- 4) la fricative glottale [h] (Jones 2001, 29).

Les consonnes [ð], [r], [tʃ] et [dʒ] apparaissent dans les deux poèmes jersiais choisis et figurent donc dans l'analyse du chapitre 5 (voir les sections 5.5.1-5.5.3). Le [h] n'apparaît pas dans ces textes, mais il est intéressant de noter que cette consonne « s'articule encore toujours à l'initiale de certains mot d'origine germanique ou norroise [...] » (Spence 1987, 120).

#### 4.3.2 Autres différences entre le jersiais et le français standard

En plus des différences entre le système phonologique du jersiais et celui du français standard, il existe des différences lexicales. Comme les autres dialectes normands, le jersiais comprend des mots qui viennent du gaulois, du germanique et du norrois<sup>81</sup> qui ne se trouvent pas dans le dialecte de l'Île-de-France, et il comprend aussi des archaïsmes<sup>82</sup> que le français standard a oubliés (Lepelley, 49-52). De plus, les parlers de Jersey ont subi des changements phonétiques que le français standard n'a pas connus (voir dans les sections 5.5.1-5.5.4 du chapitre 5 quelques exemples de tels changements), ce qui

---

<sup>81</sup> Des exemples jersiais de Spence 1960 : [brej] < gaulois *braca* (page 67) ; [hana] < germanique *\*hnapp* (page 119) ; et [fal] < vieux norrois *falr* (page 98).

<sup>82</sup> Lepelley mentionne le verbe *mucher* ou *musser* comme exemple d'archaïsme en dialecte normand ; Spence cite la forme jersiaise : [myʃi] (Lepelley, 52 ; Spence 1960, 170).

contribue aussi à la différenciation des mots venant du même étymon : le *chat* du français standard se trouve sous la forme non-palatalisée [ka] en jersiais, les deux formes venant du latin CATTUM (Spence 1984, 348, et 1960, 126).

Il faut noter qu'il y a aussi des différences syntaxiques et sémantiques entre le français standard et le jersiais : la section 5.5.6.1 et la note de bas de page 107 du chapitre 5 nous en fournissent deux exemples tirés des poèmes étudiés.

À la différence du français standard, nous n'avons pas de textes jersiais qui antedatent le 19<sup>e</sup> siècle à l'exception possible des œuvres de Wace (Lepelley, 132 ; Price, 208). L'auteur du *Roman de Brut* et du *Roman de Rou*, qui datent du 12<sup>e</sup> siècle, venait de Jersey ; mais selon Jones « [...] the additional supra-dialectal characteristics present in these texts make it impossible to claim that what Wace was writing was Jèrriais » (Jones 2001, 212). Cette déclaration rappelle la citation de Hasenohr qui porte sur les manuscrits du Moyen Âge, déjà présentée dans le chapitre 3 :

[...] Il est remarquable, en effet, qu'aucun des textes littéraires qui nous ont été conservés ne soit exempt de régionalismes, mais qu'aucun non plus ne reflète la totalité des traits linguistiques caractéristiques du dialecte de la région dont il est issu. Tous sont plus ou moins hétérogènes [...] (Hasenohr, 8).

(Voir aussi la section 2.2 du chapitre 2 qui porte sur la coutume médiévale où les scribes modifiaient le langage des textes qu'ils copiaient.) Après Wace, il n'y eut pas d'auteurs jersiais qui écrivaient en jersiais pendant les 700 ans suivants, car ce fut pendant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle que les auteurs jersiais tels que Le Gros et Le Sueur-Mourant commencèrent à écrire des textes dans leur dialecte (Price, 209 ; Lepelley, 132-3). Quelques auteurs jersiais continuèrent à écrire dans leurs parlers pendant le 20<sup>e</sup> siècle : l'auteur des poèmes choisis pour cette étude, Florence Mary Hacquoil, compte

parmi eux, et Le Feuvre a publié les premiers volumes de prose en jersiais au cours des années soixante-dix (site des « Pages Jèrriaises » ; Price, 209). L'orthographe des poèmes de Hacquoil montre de la variation, probablement à cause de l'absence de norme orthographique et, par conséquent, à cause du fait que l'orthographe est basée sur la prononciation de la langue parlée. Le chapitre prochain portera sur plus de traits spécifiques jersiais (et normands) qui sont présents dans nos textes jersiais. Passons maintenant à une explication de l'influence que les autres langues parlées à Jersey ont eue sur le jersiais.

#### ***4.4 L'influence du français et de l'anglais en jersiais***

L'île de Jersey ne fait plus partie de la Normandie, mais il y a quand même du contact entre l'île et la France. Selon Patrice Brasseur, « depuis toujours, il y a eu des échanges entre la France et les îles, Jersey surtout » (98). Pendant la saison des pommes de terre, beaucoup d'ouvriers agricoles du continent, de la Normandie avant la première guerre mondiale et de la Bretagne après, viennent travailler à Jersey (99). Les Jersiais sont donc en contact avec la langue française du continent (les dialectes non standard et aussi le français standard). De plus, dans quelques écoles, les Jersiais apprennent le français standard grâce à la loi de 1912 qui ordonne que le français soit enseigné une heure par jour. Le français standard est toujours une des langues officielles de Jersey (98 ; Price, 213). Cependant, l'application de la loi de 1912 varie d'école en école, avec la majorité des écoles, selon Brasseur, ne la respectant pas (98); et le français standard comme langue officielle, n'étant utilisé que « lors des prières d'ouverture du parlement et dans les actes de transfert des biens immobiliers » (Seren-Rosso, 38), n'a pas autant

d'influence à Jersey qu'en Normandie (Spence 1984, 346). Sur l'île de Jersey, c'est la langue anglaise qui influence le plus les habitudes linguistiques des locuteurs jersiais.

Tandis que les parlers normands du continent s'assimilent au français standard, le jersiais est en péril par rapport à la présence majoritaire de l'anglais sur l'île. L'anglicisation de l'île commença au début du 19<sup>e</sup> siècle avec l'importation des ouvriers de Grande Bretagne (Price, 212). Plus tard, le tourisme, le déménagement de familles anglaises à Jersey et l'évacuation des enfants jersiais en Angleterre pendant l'occupation nazie pendant la deuxième guerre mondiale<sup>83</sup> contribuèrent à la prédominance de l'anglais sur l'île (Jones 2001, 3-4, 11-2). Aujourd'hui, la majorité des habitants de l'île sont anglophones et ne parlent pas le jersiais, et il n'y a plus d'enfants qui apprennent le jersiais comme langue maternelle. Il reste encore des personnes qui ont appris le jersiais comme première langue, mais la plupart d'entre elles sont assez âgées et elles sont peu nombreuses (16 ; Jones 2007, 360-1). Bien que ces personnes-là parlent toujours le jersiais, elles connaissent aussi l'anglais et l'utilisent assez souvent, ce qui influence leur utilisation du jersiais (Brasseur, 97-98 ; Jones 2007, 362).

L'influence de l'anglais sur le dialecte jersiais se voit le plus dans le lexique, car le jersiais a emprunté beaucoup de mots à l'anglais au cours des derniers siècles tels que *cook* et *kiss* (Spence 1984, 347, et 1960, 133 et 146). Récemment, les emprunts anglais sont venus surtout du domaine de la technologie (Spence 1984, 347). Il semble que la prononciation jersiaise est aussi affectée par le contact avec l'anglais : les changements phonétiques qui se trouvent en d'autres parlers normands semblent plus fortifiés et accentués à Jersey qu'en Normandie quand ces changements produisent des sons qui sont

---

<sup>83</sup> Le résultat de cette évacuation était que plusieurs enfants jersiais ont appris l'anglais et non pas le jersiais pendant ces cinq années-là, ce qui a contribué au déclin du nombre de personnes qui parlaient le jersiais comme langue maternelle (Jones 2001, 3-4).

compris dans le système phonétique anglais. Comme exemple, Spence cite le développement des affriquées [tʃ] et [dʒ] du [k] et [g] devant voyelles antérieures<sup>84</sup> : des mots *tchique* ‘quelque’ ou *navidgi* ‘naviguer’ de nos textes jersiais montrent ce changement phonétique. D’autres exemples de l’influence anglaise sur le jersiais sont une articulation plus alvéolaire de [t] et [d] en jersiais et la diphtongaison des voyelles fermées de durée longue en [ej] et [ow] (347). Ce dernier changement se produit aussi dans les dialectes normands du continent, mais il n’y est pas aussi fréquent que dans les parlers normands des Îles<sup>85</sup>. En ce qui concerne d’autres domaines linguistiques, Jones note que l’utilisation de calques produit des changements syntaxiques<sup>86</sup> et sémantiques en jersiais (Jones 2007, 364).

#### ***4.5 Quelques similarités entre l’anglo-normand médiéval et le jersiais moderne***

En résumé de quelques points de ce chapitre, nous pouvons comparer la situation du jersiais moderne avec celle de l’anglo-normand à l’époque de notre texte du *Voyage*.

- 1) Les origines : le français insulaire avait comme origine un mélange de dialectes normands, et au début de son développement il peut être considéré comme un parler normand (Menger, 4 ; Pope 426). Même plus tard, il retint quelques caractéristiques de ces dialectes. Le jersiais, comme nous avons vu, est aussi classifié (au moins par les linguistes) comme un parler normand malgré le fait que

---

<sup>84</sup> La palatalisation de ces deux consonnes devant voyelles antérieures est commune dans les dialectes normands du continent ; mais dans les dialectes des Îles anglo-normandes, les affriquées [tʃ] et [dʒ], qui se trouvent dans le système phonologique de l’anglais, remplacent souvent ces consonnes palatalisées venant du [k] et [g]. Cependant, Lechanteur a trouvé l’affriquée [tʃ] dans les dialectes normands continentaux aussi (Spence 1984, 347).

<sup>85</sup> Le jersiais n’est pas le seul dialecte normand des Îles anglo-normandes qui est influencé par l’anglais (Spence 1984, 347).

<sup>86</sup> Un exemple de changement syntaxique se trouve dans un des poèmes jersiais étudiés dans cette étude. La section 5.5.6.1 du chapitre 5 présentera cet exemple.

l'île ne fait plus partie de la Normandie depuis 1204. Le jersiais partage toujours plusieurs caractéristiques avec les dialectes normands du Continent.

- 2) L'influence de l'anglais : bien qu'ils appartiennent à la langue française, tous les deux, l'anglo-normand médiéval et le jersiais moderne, sont beaucoup plus influencés par la langue anglaise que par le français standard issu du dialecte d'Île-de-France (revoir la section 1.3 du chapitre 1 et la section précédente, 4.4). L'anglais influençait la prononciation de l'anglo-normand : cette influence se montra, par exemple, dans la dénasalisation des voyelles devant les consonnes nasales et l'élimination des phonèmes tels que [ts] et [ɲ] qui ne se trouvaient pas dans le système phonologique anglais, et d'autres changements phonétiques qui se produisirent en anglais à cette époque influencèrent le français insulaire (voir la section 1.3 du chapitre 1 ; Pope, 431-2, 437). De la même façon, l'anglais influence aujourd'hui la prononciation du jersiais comme, par exemple, dans l'affrication fréquente de [k] et [g] devant voyelles antérieures, l'articulation alvéolaire de [t] et [d] et la diphtongaison fréquente des voyelles fermées de durée longue (voir la section précédente 4.4). Les emprunts lexicaux à l'anglais étaient nombreux en anglo-normand, et le jersiais aussi augmente son lexique avec des mots anglais (Price, 224 ; Spence 1984, 347).
- 3) Une tradition plutôt orale : La transmission des textes anglo-normands (et les textes des autres dialectes de l'ancien français) « se fait oralement » la plupart de temps (Perret, 138). La pénurie de textes jersiais à travers les siècles indique que les histoires et les contes jersiais ont dû être transmis oralement aussi. Par rapport aux textes d'une telle tradition orale, une caractéristique est une orthographe

approximative qui est basée plus sur la prononciation que sur une norme grammaticale (138). L'orthographe des poèmes jersiais choisis, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, semble être basée sur la prononciation, car il y a des variantes orthographiques entre les deux textes et aussi à quelques lignes de distance dans le même poème (voir la section 5.5.11 du chapitre 5). Cette orthographe variable est aussi un trait des textes médiévaux (et plus spécifiquement, du *Voyage*), comme nous l'avons remarqué dans le chapitre 2. Les deux dialectes, l'anglo-normand médiéval et le jersiais moderne, sont donc semblables par rapport à la transmission orale de leurs contes et œuvres et aussi à l'orthographe variable qui se trouve dans leurs textes (une caractéristique attribuable à leurs traditions orales).

Après cette introduction au jersiais, nous pouvons maintenant passer à l'analyse des textes choisis en jersiais.



## CHAPITRE 5

### Les poèmes jersiais

#### 5.1 Introduction

Ce dernier chapitre présente en même temps l'étude synchronique des textes jersiais et l'étude diachronique des traits qui se trouvent dans les textes des deux dialectes étudiés dans ce mémoire. Nous revenons d'abord aux traits orthographiques, phonétiques, morphologiques et lexicaux non franciens qui se trouvent dans l'épisode choisi du *Voyage* et les cherchons dans les textes jersiais. Si les textes jersiais comprennent des formes un peu différentes que celles dans l'épisode du *Voyage* mais qui ont comme origine ces traits dits anglo-normands, nous essayons d'expliquer l'évolution de ces traits qui étaient déjà présents dans les dialectes normands au Moyen Âge. Après la comparaison des textes des deux dialectes normands par rapport à ces traits, nous passons à l'énumération d'autres traits jersiais qui ne sont pas caractéristiques du français standard. (Dans ce chapitre, nous mentionnons quelques traits jersiais qui ne sont pas orthographiques, phonétiques, morphologiques ou lexicaux mais qui sont très intéressants même s'ils ne figurent pas dans les buts de cette étude).

#### 5.2 Les textes jersiais

Les deux poèmes qui ont été choisis pour cette étude se trouvent sur le site « Les Pages Jèrriaises » (<http://members.societe-jersiaise.org/geraint/jerriais.html>), un site affilié avec la Société Jersiaise qui a comme un de ses buts la défense de la langue jersiaise. Ce site comprend des poèmes de plusieurs auteurs jersiais, mais les deux poèmes choisis font partie de l'œuvre d'une seule poétesse, Florence Mary Hacquoil (1902-1988). Elle est née dans la paroisse de St. Brélade (la partie sud-ouest de l'île), mais sa famille a déménagé à St. Ouen quand elle était encore assez jeune, ce qui se voit

dans son poème « Si j'tais riche » à cause d'un trait qui est caractéristique de la région de St. Ouen (la graphie *maïthon* 'maison', voir la section 5.5.1.2) (Spence 1957, 276). Florence était maîtresse d'école, mais elle a composé plusieurs poèmes et pièces de théâtre en jersiais aussi (information du site « Les Pages Jërriaises »).

Ces deux poèmes ont été choisis à cause de leurs thèmes de voyage par mer (qui est un des thèmes du *Voyage de Saint Brandan*) et aussi parce qu'ils comprennent quatre mots, *mer*, *joie*<sup>87</sup>, *leur* et *poisson(s)*, qui se trouvent dans l'épisode choisi du *Voyage*. Par conséquent, nous pouvons faire la comparaison des formes (anglo-normandes et jersiaises) de ces mots ayant les mêmes étymons.

Des enregistrements de ces deux poèmes se trouvent aussi sur le site des « Pages Jërriaises »<sup>88</sup> et ont été faits par un seul locuteur, M. Edward S. Syvret, provenant lui aussi de la région de St. Ouen (cette information de M. Geraint Jennings, le webmestre du site). Sa prononciation de la voyelle orthographiée *eu* dans des mots comme *heureuthe* et *seux* montre l'accent saint ouennais (M. Jennings). Cependant, il semble que sa prononciation soit aussi influencée par le français standard car sa prononciation de quelques mots, *captaine* et *èsfants*, par exemple, reflète une prononciation plus standard que la prononciation que Spence donne dans son glossaire pour ces mots en jersiais (Spence 1960, 86 et 130). (Voir la section 5.5.10 pour plus d'information sur la correspondance entre l'orthographe des poèmes et la prononciation dans les enregistrements.)

---

<sup>87</sup> Dans le texte anglo-normand, nous avons le participe présent *goisant* (vers 1060) ; dans les poèmes jersiais, nous avons le nom *jouaie* (« Si j'tais riche », vers 15). Tous les deux viennent du même étymon GAUDIUM.

<sup>88</sup> L'enregistrement de « Si j'tais riche » se trouve à <http://members.societe-jersiaise.org/geraint/jerriais/sijtairsiche.mp3>. L'enregistrement de « Man d'si » se trouve à <http://members.societe-jersiaise.org/geraint/jerriais/mandsifmh.mp3>.

### 5.3 Poèmes et traductions

Voici les textes des deux poèmes. Les traductions trouvées à côté sont les nôtres et se servent du glossaire du jersiais de Spence (1960) et aussi de son article sur l'assibilation de l'r intervocalique (1957). Les parenthèses indiquent les endroits où nous avons eu besoin soit d'ajouter un mot soit de changer un mot pour que les traductions suivent les règles du français standard.

#### *Si j'tais riche*

- 1 Si j'tais riche, mé, coum un rouai!
- 2 J'acat'tais un biau châté
- 3 Sus un j'va je'm promèn'nais,
- 4 Et jamais je'n travail'lais.
  
- 5 De temps en temps j'ithais m'prom'ner
- 6 En grand navithe sus la mé
- 7 Car j'aim'thais à visiter
- 8 Du monde entchi, la biauté.
  
- 9 Dès trésors j'rapportéthais –
- 10 Pour ma mémée j'acat'tais,
- 11 Des robes et des cauches en souaie,
- 12 Pour qu'ou sait heutheuse et gaie.
  
- 13 Les miyeurs livres jé liéthais,
- 14 Et la musique j'apprendrais.
- 15 Es èsfants pauvres et sans jouaie
- 16 Du pliaisi je lus don'nais.

#### *Man d'si*

- 1 J'voudrais-t-i' aver un baté
- 2 Pour pouver l'tou d'la côte aller
- 3 J'ithais bein seux jusqu'au Bouôlé
- 4 Et j'pêque-thais l'tou des Pièrres dé Lé.
  
- 5 Il y f'thait bé en pliein été
- 6 Sustout si le solé r'lisait,
- 7 J'attrap'thais p'têtre tchique bieu païsson
- 8 Pour rapporter à la maïthon.

#### *Si j'étais riche*

- Si j'étais riche, moi, comme un roi !
- J'achèterais un beau château
- Sur un cheval je me promènerais,
- Et jamais je ne travaillerais.
  
- De temps en temps j'irais me promener
- En grand navire sur la mer
- Car j'aimerais visiter
- Du monde entier, la beauté.
  
- Des trésors je rapporterais –
- Pour ma mère j'achèterais
- Des robes et des chaussettes en soie,
- Pour qu'elle soit heureuse et gaie.
  
- Les meilleurs livres je lirais,
- Et la musique j'apprendrais.
- Aux enfants pauvres et sans joie
- Du plaisir je leur donnerais.

#### *Mon désir*

- (Comme) je voudrais(-t'il) avoir un bateau
- Pour pouvoir autour de la côte aller
- J'irais bien sûr jusqu'au Bouley
- Et je pêcherais autour des Pierres de Lecq.
  
- Il y ferait beau en plein été
- Surtout si le soleil (luisait)
- J'attraperais peut-être quelque beau poisson
- Pour rapporter à la maison.

9 J'n'ai pas idée d'être païssongni  
 10 Mais sus la mé j'veurs navidgi,  
 11 Tchique bieau jour peut-être je s'sai  
 12 Capitaine d'un superbe baté.

Je n'ai pas (l')idée d'être poissonnier  
 Mais sur la mer je veux naviguer,  
 Quelque beau jour, peut-être, je serai  
 Capitaine d'un superbe bateau.

#### 5.4 Traits communs des textes des deux dialectes

Si nous revenons aux traits non franciens du texte choisi du *Voyage de Saint Brandan* énumérés dans le chapitre 3 et les cherchons dans ces deux textes jersiais, nous trouvons soit les mêmes traits soit des traces des traits qui sont présents dans notre texte anglo-normand médiéval.

##### 5.4.1 Traits orthographiques et phonétiques

###### 5.4.1.1 Le trait *u* pour *o* et *eu*

Dans « Si j'tais riche », il y a un exemple du trait *u* pour *o* ou *eu* :

Tableau 23: Exemples dans les textes jersiais du trait *u* pour *o* et *eu*

étymon <sup>89</sup>	mot du texte	l'équivalent en français standard	où se trouve le mot
ILLORUM	lus	leur	SJR <sup>90</sup> , vers 16

Ce trait est le même que nous trouvons dans notre texte anglo-normand (voir la section 3.4.1.1.1 du chapitre 3), malgré le fait que la consonne finale du mot diffère entre les formes trouvées dans le texte choisi du *Voyage* et dans « Si j'tais riche » (*lur*, vers 1056 du *Voyage*, comparé au *lus*, vers 16 de SJR) ; et l'explication que donne Lepelley est la même que celle que Pope présente. Voici l'explication que Lepelley offre sur « le traitement du [o] long et du [u] bref latins » dans *La Normandie dialectale* :

[§35] [...] ces deux voyelles latines ont donné, en plus ancien français, la diphtongue [ou]. Mais, tandis qu'elle devenait [ø], écrit généralement *-eu-* ou *-oEU-*, dans les dialectes du centre et de l'est, elle se simplifiait dans l'ouest en [u]. [...] » (65)

<sup>89</sup> Tous les étymons dans les tableaux de ce chapitre ont été déduits des entrées du *Petit Robert*, sauf indication contraire.

<sup>90</sup> SJR veut dire « Si j'étais riche ».

Lepelley considère ce trait comme un « phénomène de grande extension » dans la Normandie, ce qui renforce la déclaration de Pope que ce trait est caractéristique de la région occidentale (Lepelley, 58).

#### 5.4.1.2 *Le trait ei*

##### 5.4.1.2.1 *Des restes de ce trait dans les poèmes jersiais*

Comme dans notre texte anglo-normand, il y a plusieurs exemples dans les deux poèmes jersiais des orthographes qui ont comme origine la diphtongue *ei* (revoir la section 3.4.1.1.2 du chapitre 3). Dans ces textes modernes, cependant, les orthographes de l'ancien digramme *ei* varient entre *e*, *é*, *ai* et *aî* :

**Tableau 24: Traces du trait *ei* anglo-normand**

étymon	mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
ME	mé	moi	SJR, vers 1
SIT <sup>91</sup>	sait	soit	SJR, vers 12
HABERE	aver	avoir	MD <sup>92</sup> , vers 1
lat. pop. *POTERE	pouver	pouvoir	MD, vers 2
PISCEM	païsson	poisson	MD, vers 7
PISCEM	païssongni	poissonnier	MD, vers 9

Malgré le fait que nous ne voyons plus de *ei* dans ces exemples, il est certain que ces mots comprenaient la diphtongue *ei* avant la différenciation de cette diphtongue en *oi* en francien, car nous pouvons toujours trouver ces formes archaïques (i.e. orthographiées en *ei*) dans les textes anglo-normands. Par exemple, la forme archaïque de *mé*, la forme *mei*, se trouve dans le *GDAF*, et les formes *sait* 'soit' (le subjonctif du verbe *être*), *aveir* et *pouveir* (formes archaïques des verbes *aver* et *pouver*) se trouvent dans les dictionnaires d'anglo-normand de Rothwell *et al.* En ce qui concerne l'équivalent archaïque de

<sup>91</sup> La forme du verbe \*ESSERE (ESSE en latin classique) au subjonctif présent (3<sup>e</sup> personne du singulier) est tirée de Wheelock, 393.

<sup>92</sup> MD veut dire « Man d'si ».

*païsson*, notre texte choisi du *Voyage* donne la forme *peïssun(s)* aux vers 1044, 1045 et 1062.

Aujourd'hui, comme nous l'avons dit, cette diphtongue s'écrit de façons différentes en jersiais, mais Spence explicite que ces variations sont toujours des restes du français médiéval caractéristiques de la région occidentale (y compris la partie occidentale de la Normandie), car dans cette région il n'y a pas de différenciation de la diphtongue [ej] en [oj] (Spence 1960, 11 ; 1984, 348). Plus tard, cette diphtongue se monophtongue en [e]<sup>93</sup> dans l'Ouest ; et en jersiais moderne, cette voyelle se rallonge et se re-diphtongue en [ej] (Spence 1960, 11 ; Lepelley, 63).

Pour une explication possible des graphies variées de cette ancienne diphtongue, nous revenons à Pope même si l'évolution de *ei* qu'elle donne ne correspond pas à ce que disent Spence et Lepelley (voir la note de bas de page 93). Selon Pope, la diphtongue *ei* se change en [ɛ] entre 1100 et 1300 ; mais il y avait déjà une autre diphtongue, *ai*, qui, quand elle se trouvait devant une consonne, se monophtongua en [ɛ] pendant le 11<sup>e</sup> siècle dans la région occidentale (Pope, 444). Quand la diphtongue *ai* se trouve en d'autres environnements (tels qu'en finale et en hiatus), elle se prononce soit [aj], soit [ɛ] ou [e] dans l'Ouest (444). Si *ei* devient [ɛ], et si *ai* se prononce quelquefois [ɛ] aussi dans la région occidentale, il semble qu'il serait très facile de mélanger les orthographe des sons venant de l'évolution de ces diphtongues. Pope remarque qu'en anglo-normand, qui connaît les mêmes nivellements de ces deux diphtongues que la région occidentale,

---

<sup>93</sup> Pope dit que la diphtongue [ej] devient plutôt la monophtongue [ɛ] dans la région occidentale entre 1100 et 1300 (Pope, 9, 106 et 502).

l'orthographe de la fin du 12<sup>e</sup> siècle mélange les sons venant de ces nivellements dans les terminaisons verbales: « The levelling of the diphthongs **ai** and **ei** to [ɛ] in the later twelfth century [...] led to an interchange of the graphies *ai*, *ei* and *e* [...] » (472). Parce que les changements phonétiques du français insulaire reflètent souvent les changements qui se produisent dans la région occidentale (surtout par rapport à la diphtongue *ei*), n'est-il pas possible que le même problème se pose dans l'orthographe des parlers normands ? Si on utilisait un mélange des graphies *ai*, *ei* et *e* pour le son [ɛ], qu'il vienne du digraphe *ei* ou pas, dans les parlers de la région occidentale, il se peut qu'en jersiais on utilise un mélange de *ai*, *ei* et *e* pour noter les sons venant de l'ancien digraphe *ei*. Cette explication justifierait les orthographe des mots *mé*, *sait*, *païsson* et *païssongni*.

En ce qui concerne les formes *aver* et *pouver* que nous trouvons ici, nous revenons à Pope dans une section où elle décrit ce qui s'est passé en anglo-normand pendant la fin du 12<sup>e</sup> siècle :

The analogical formations proper to Anglo-Norman are for the most part simplifying in tendency and induced by the preponderance of much-used forms or of types such as the first conjugation. In Later Anglo-Norman the growing confusion of endings and forms indicates the gradual disintegration of the whole system. [...] [Under the influence of the first conjugation,] the infinitive termination *-eir* began to be replaced by *-er* [...] (478).

Par conséquent, les verbes anglo-normands qui se terminent en *-eir* pendant la période primitive du dialecte, le *ei* ne se différenciant pas en *oi*, deviennent les verbes en *-er*, la voyelle *e* étant un reste de la diphtongue *ei*. Comme nous l'avons déjà soutenu ci-dessus, si ce changement se produit en anglo-normand, qui était tellement lié aux dialectes occidentaux, n'est-il pas probable que ce changement se soit produit aussi dans ces autres dialectes, y compris le jersiais ? Si nous avons raison, ce que Pope explicite pour l'anglo-normand serait aussi l'explication des formes jersiaises *aver* et *pouver*.

#### 5.4.1.2.2 Quelques exceptions

Selon ce développement phonétique où [ej] devient [e] et ne se différencie pas en [oj] (et plus tard en [wa]) comme en francien, nous attendrions les formes [rej] et [sej] au lieu des formes *rouai* ‘roi’ et *souaie* ‘soie’ dans le poème « Si j’tais riche ».

Tableau 25: Exceptions au trait *ei*

étymon	mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
REGEM	rouai	roi	SJR, vers 1
lat. pop. SETAM	souaie	soie	SJR, vers 11

Selon Spence, ces formes pour *roi* et *soie*<sup>94</sup> ont été empruntées au francien (Spence 1960, 210 et 221). Malgré le fait que Spence n’indique pas de date d’emprunt, nous pouvons supposer que ces mots ont été empruntés après la différenciation de la diphtongue *ei* en *oi*.

Afin d’expliquer ces formes jersiaises, il faut mentionner une autre étape dans l’évolution de la diphtongue [ej] en [wa] en francien : selon Pope, la diphtongue *oi* est passée à [wɛ]<sup>95</sup> avant de devenir [wa] (194). Si ces mots ont été empruntés pendant la période où cette diphtongue se prononçait toujours [wɛ]<sup>96</sup> en francien, nous aurions les formes que nous voyons dans ce poème, *rouai* et *souaie*<sup>97</sup>.

<sup>94</sup> Sous l’article pour *souaie* dans son glossaire, Spence indique qu’il existe une forme autochtone venant du latin SETAM : [sej] (Spence 1960, 221 et 213). La forme de ce mot est donnée en API parce que Spence note les prononciations et non pas les orthographes des mots jersiais. Cependant, sa notation des diphtongues est un peu différente, car il note, par exemple, [ei] pour la diphtongue [ej]. Par conséquent, [sej] est notée **sei** dans son glossaire.

<sup>95</sup> Selon Lepelley, cette diphtongue est devenue [we] au lieu de [wɛ] (Lepelley, 83).

<sup>96</sup> ... ou [we] (voir la note de bas de page 95).

<sup>97</sup> La prononciation de ces mots, selon Spence, est [rwe] et [swej] (que Spence écrit comme [swei] en API – voir la note de bas de page 94) (Spence 1960, 210 et 221).



### 5.4.1.3 L'occlusive orale vélaire, [k] et [g], devant un a latin

#### 5.4.1.3.1 Le maintien de [k] et [g] devant un a latin dans les poèmes

Comme en anglo-normand, le jersiais garde l'articulation vélaire des *k* et *g* latins devant un *a* latin. Dans un article qui porte sur les traits des parlers des Îles anglo-normandes, Spence explique que le jersiais partage ce trait avec le 'normano-picard', ce qui correspond à la classification que Pope donne à ce trait (un trait septentrional, voir la section 3.4.2.1 du chapitre 3). Dans le 'normano-picard', le *k* et le *g* latins ne sont pas palatalisés quand un *a* latin les suit ; et dans nos textes jersiais nous trouvons la graphie *c* (qui est prononcée [k]) au lieu de la graphie *ch* du français standard (Spence 1984, 347-8). Il y a trois exemples de ce trait dans les poèmes jersiais :

**Tableau 26: Exemples du maintien des consonnes vélaïres devant un a latin**

étymon	mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
*ACCAPTARE + HABEBAM <sup>98</sup>	acat'tais	achèterais	SJR, vers 2 et 10
CALCEAM	cauches	chaussettes	SJR, vers 11
*PISCARE + HABEBAM <sup>99</sup>	pêque-thais <sup>100</sup>	pêcherais	MD, vers 4

#### 5.4.1.3.2 Trois exceptions : châté, jouaie et navidgi

Il y a trois exceptions où nous trouvons des consonnes palatales, soit [j] soit [ʒ], au lieu d'un *k* ou *g* même devant un *a* latin dans l'étymon : *châté* au vers 2 de « Si j'tais riche », *jouaie* au vers 15 du même poème et *navidgi* au vers 10 de « Man d'si ».

<sup>98</sup> Référence de Wohlberg, 80, et de Perret, 134.

<sup>99</sup> Référence de Wohlberg, 80, et de Perret, 134.

<sup>100</sup> Le deuxième *e*, l'*e* inaccentué, n'est pas prononcé même s'il est présent dans la graphie de *pêque-thais*.

### Châté

D'après l'étymon latin de ce mot, où il y a un [k] devant un *a* latin, nous attendrions une prononciation vélaire de la première consonne du mot.

Tableau 27: *Châté*

étymon	mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
CASTELLUM	châté	château	SJR, vers 2

Il semble que ce mot ait été soit emprunté du francien soit influencé par le français standard, car Spence note que la forme normande, une forme qui suit la règle du maintien de l'articulation vélaire devant *a* latin, se trouve dans le nom de lieu *Le Câtel* (Spence 1960, 224)<sup>101</sup>.

### Jouaie

L'étymon du mot *joie*, selon *Le Petit Robert*, est GAUDIA, un mot dans lequel un *g* latin est suivi d'un *a* latin.

Tableau 28: *Jouaie*

étymon	mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
GAUDIA, plur. du neutre GAUDIUM, fém. en lat. pop.	jouaie	joie	SJR, vers 15

Selon les règles pour le jersiais, ce mot en jersiais doit avoir toujours le son vélaire [g] au commencement. Malgré le fait que Spence n'indique pas que cette forme jersiaise est un emprunt au francien, nous suggérons que c'est le cas, car nous trouvons la forme *goï sant* au vers 1060 dans notre texte choisi en anglo-normand médiéval (Spence 1960, 264).

*Goï sant*, le participe présent du verbe *goir* 'jouir', vient de l'étymon \*GAUDIRE en latin

---

<sup>101</sup> Comme la forme *châté*, le mot *j'va* (SJR, vers 3) est aussi exemple d'une exception au maintien de l'articulation vélaire de *k* devant un *a* latin. Cette forme *j'va* vient de la forme 'cheval' (CABALLUM), mais l'amuïssement de l'*e* inaccentué, la chute de consonnes finales et l'assimilation du voisement de la première consonne à la deuxième masque ce fait (voir les sections 5.4.1.4 et 5.5.5 et surtout la section 5.5.7.1).

populaire, venant de GAUDIUM, qui est aussi l'étymon du mot 'joie' (*GDAF* 324 ; *LPR* 1426). Il semble donc que la forme normande médiévale du nom 'joie' ait toujours l'articulation vélaire pour la première consonne du mot, et le dictionnaire anglo-normand atteste la forme *goie* (Rothwell *et al.* 1992). Si ce mot a été emprunté du francien après que le *g* latin devant un *a* latin s'était déjà changé en [dʒ] pendant la période gallo-romaine (et plus tard en [ʒ]) en francien (voir la section 3.4.2.1 du chapitre 3), nous pouvons conclure que le son [ʒ], noté par *j*, faisait partie de la forme francienne quand elle est entrée dans le lexique jersiais.

Navidgi

La troisième exception se trouve au vers 10 de « Man d'si » : *navidgi*. L'étymon latin est NAVIGARE, et encore, selon la règle, le *g* devant un *a* latin doit maintenir son articulation vélaire. Pourtant, nous trouvons le son [dʒ] à la place de [g].

Tableau 29: *Navidgi*

étymon	mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
NAVIGARE	navidgi	naviguer	MD, vers 10

Dans son glossaire, Spence note que la présence du son [dʒ] est attribuable à la palatalisation secondaire, mais il ne décrit pas l'évolution du mot, donnant simplement l'étymon latin (Spence 1960, 170). Mais comment expliquer l'affrication dans ce mot si nous ne connaissons que la première étape de l'évolution, l'étymon NAVIGARE ? Nous proposons que le mot *navidgi* vienne de l'emprunt du mot francien *naviguer* qui, selon le *Grand dictionnaire étymologique et historique du français*, apparaît dans un texte qui date de 1308. Si ce mot est entré dans le lexique jersiais à cette époque-là, déjà sous la forme de [navige], la règle où [k] et [g] devant voyelle antérieure deviennent les

affriquées en jersiais peut s'appliquer : ce [g] devant [e] devient [dʒ] (Spence 1987, 120 ; voir aussi la section 5.5.2).<sup>102</sup>

#### 5.4.1.4 L'amuïssement de l'e inaccentué

L'amuïssement de l'e inaccentué est un trait qui se trouve dans beaucoup de dialectes et dans beaucoup de langues différentes, mais nous le mentionnons dans cette section car c'est un trait que nos textes jersiais partagent avec notre texte anglo-normand. Il y a plusieurs exemples de ce phénomène dans les deux poèmes :

**Tableau 30: Exemples de l'amuïssement de l'e inaccentué dans les poèmes jersiais**

mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
acat'tais	achèterais	SJR, vers 2 et 10
j'va	cheval	SJR, vers 3
je'm <sup>103</sup>	je me	SJR, vers 3
promèn'nais	promènerais	SJR, vers 3
je'n <sup>104</sup>	je ne	SJR, vers 4
travail'lais	travaillerais	SJR, vers 4
m'prom'ner	me promener	SJR, vers 5
aim'thais	aimerais	SJR, vers 7
j'rapporéthais <sup>105</sup>	je rapporterais	SJR, vers 9
don'nais	donnerais	SJR, vers 16
l'tou	le tout	MD, vers 2 et 4
d'la	de la	MD, vers 2
j'pêque-thais	je pêcherais	MD, vers 4
f'thait <sup>106</sup>	ferait	MD, vers 5
r'lisait	reluisait <sup>107</sup>	MD, vers 6

<sup>102</sup> Une autre possibilité est que la forme concurrente *naviger* des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (Dubois *et al.*, 654) entre dans le lexique jersiais pendant cette époque, mais là on aurait la prononciation [ʒ] au lieu de [dʒ] à la place de *g* latin. En ce qui concerne la voyelle en finale, en tout cas, il y a aussi l'assimilation (assimilation à la voyelle précédente et/ou si cette assimilation s'est produite après l'affrication de [g], au lieu d'articulation du son précédent [dʒ]) : [e] > [i].

<sup>103</sup> L'apostrophe ne sert pas ici à indiquer où se trouvait l'e inaccentué avant de devenir muet. Selon l'orthographe et aussi dans l'enregistrement de ce poème qui se trouve sur le site « Les Pages Jërriaises », c'est l'e inaccentué de *ne* qui est muet. Le locuteur prononce ces mots comme [ʒɛm].

<sup>104</sup> Voir la note de bas de page 103. Le locuteur prononce *je'n* presque comme [ʒœn].

<sup>105</sup> Dans l'enregistrement, le locuteur laisse tomber non seulement l'e inaccentué mais aussi le *r* de *rappor*ter comme s'il disait *j'apporter*ais (qui ne différerait pas de la forme du verbe *apporter* au conditionnel en français standard).

<sup>106</sup> Le locuteur prononce [fɛ] dans l'enregistrement.

<sup>107</sup> *Reluire* a le sens de *luire* en français standard ici : « si le soleil luisait ».

mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
attrap'thais	attraperais	MD, vers 7
p'tête	peut-être	MD, vers 7
J'n'ai	Je n'ai	MD, vers 9
j'veurs	je veux	MD, vers 10
s'sai	serai	MD, vers 11

L'amuïssement de l'*e* inaccentué n'est pas surprenant en soi, mais cet amuïssement peut provoquer l'assimilation du son [r] à la consonne précédente dans quelques environnements phonétiques (à laquelle la section 5.5.1.3 s'intéressera).

#### 5.4.1.5 La prononciation de la diphtongue *au* et de la triphthongue *eau* (et variantes)

Selon Lepelley, plusieurs parlers normands conservent l'ancienne prononciation de la diphtongue *au* qui est le résultat de la vocalisation du *l* qui suit un *a* latin et qui précède une consonne. Ce digraphe, qui se prononce [o] en français standard, se prononce toujours [aw] dans plusieurs dialectes normands et aussi dans les parlers de l'est de Jersey (Lepelley, 81 ; Spence 1960, 22). Dans les autres parlers jersiais, cependant, cette diphtongue est prononcée [ow] (22). Cette prononciation est évidente dans les mots *cauches* et *pauvres* de « Si j'tais riche » (aux vers 11 et 15) et *au* de « Man d'si » (au vers 3).

Par rapport à la triphthongue *eau*, cette triphthongue « provenait de l'évolution d'un ancien *e* bref latin suivi d'un *l* devant une autre consonne », ce qui a donné *eau* selon Lepelley, (82). Le premier élément de cette triphthongue se ferme à partir du 13<sup>e</sup> siècle, ce qui a donné la prononciation [jaw]. Tandis qu'en français standard *eau* se prononce [o], plusieurs dialectes normands conservent la prononciation [jaw] (82). Dans les parlers de l'est de Jersey, cette prononciation est maintenue, mais la prononciation de cette

triphthongue dans les autres parlers de l'île est plutôt [jow] (Spence 1960, 22, 58 et 60). C'est cette dernière prononciation que nous entendons dans les enregistrements des poèmes, dans les mots *biau* et *biauté* (vers 2 et 8 de « Si j'tais riche ») et *bieau* (vers 7 et 11 de « Man d'si »).

Comme en ancien français (y compris bien sûr l'anglo-normand et le francien), l'orthographe jersiaise de la diphtongue *au* et de la triphthongue *eau* (et ses variantes) est plus phonétique que l'orthographe française standard (en ce qui concerne cette diphtongue et cette triphthongue). De plus, les prononciations de cette diphtongue et de cette triphthongue en jersiais, même si elles ne sont pas exactement les mêmes prononciations qu'en ancien français (d'après les suppositions concernant la prononciation des voyelles à cette époque), semblent beaucoup plus proches des anciens dialectes que ne l'est la prononciation de *au* et de *eau* du français standard.

#### 5.4.2 Traits morphologiques – terminaisons verbales

La comparaison des terminaisons verbales des textes des deux dialectes est limitée, car notre texte anglo-normand comprend quelques formes verbales qui ne se trouvent pas dans ces textes de Jersey et vice versa.<sup>108</sup> L'épisode du *Voyage* comprend des formes du passé simple, du présent, de l'imparfait et du futur de l'indicatif, de l'impératif et de l'infinitif présent ainsi que quelques participes passés et un participe présent (voir l'appendice B pour la liste de formes verbales dans le texte anglo-normand) ; nous ne trouvons ni le passé simple de l'indicatif ni l'impératif dans les poèmes, et il n'y a pas de participes passés ou présents. Par contre, il y a un verbe au subjonctif présent dans « Si j'tais riche » et plusieurs verbes au conditionnel dans les deux poèmes.

---

<sup>108</sup> En ce qui concerne le mélange des temps verbaux dans tous les textes, anglo-normand et jersiais, nous pouvons faire la comparaison : le mélange de temps dans les poèmes modernes est permis selon les règles grammaticales du français standard à la différence du mélange trouvé dans notre épisode du *Voyage*.

Avant de passer à l'analyse des terminaisons, voici les formes verbales des deux poèmes. Dans « Si j'tais riche », il y a 14 verbes, dont un est à l'imparfait de l'indicatif, un est au subjonctif présent, deux sont à l'infinitif présent et 10 sont au conditionnel.

**Tableau 31: Formes verbales dans « Si j'tais riche »**

<b>temps verbal</b>	<b>forme verbale</b>	<b>équivalent en français standard</b>	<b>où se trouve le verbe dans le poème</b>
l'imparfait de l'indicatif	(j) 'tais	(j') étais	vers 1
le subjonctif présent	(ou) sait	(elle) soit	vers 12
l'infinitif présent	m'prom'ner	me promener	vers 5
	visiter	(même forme)	vers 7
le conditionnel	(j') acat'tais	(j') achèterais	vers 2 et 10
	(je'm) promèn'nais	(je me) promènerais	vers 3
	(je) travail'lais	(je) travaillerais	vers 4
	(j') ithais	(j') irais	vers 5
	(j') aim'thais	(j') aimerais	vers 7
	(j') rapportéthais	(je) rapporterais	vers 9
	(jé) liéthais <sup>109</sup>	(je) lirais	vers 13
	(j') apprendrais	(même forme)	vers 14
	(je) don'nais	(je) donnerais	vers 16

Le poème « Man d'si » comprend 15 formes verbales : un verbe à l'imparfait de l'indicatif, un verbe au futur de l'indicatif, deux verbes au présent de l'indicatif, cinq verbes au conditionnel et six à l'infinitif présent.

**Tableau 32: Formes verbales dans « Man d'si »**

<b>temps verbal</b>	<b>forme verbale</b>	<b>équivalent en français standard</b>	<b>où se trouve le verbe dans le poème</b>
l'imparfait de l'indicatif	[il] r'lisait	(il) reluisait	vers 6
le futur de l'indicatif	(je) s'sai	(je) serai	vers 11
le présent de l'indicatif	(j') ai	(même forme)	vers 9
	(je) veurs	(je) veux	vers 10

<sup>109</sup> Selon Carré, la forme de l'infinitif *lire* en jersiais est *liêthe* (53). Le locuteur laisse tomber le *l* dans cette phrase, et il semble prononcer un *r* au lieu du son [ð], [ʒe jere].

<b>temps verbal</b>	<b>forme verbale</b>	<b>équivalent en français standard</b>	<b>où se trouve le verbe dans le poème</b>
le conditionnel	(j') voudrais	(je) + (même forme)	vers 1
	(j') îthais	(j') irais	vers 3
	(j') pêque-thais	(je) pêcherais	vers 4
	(il) f'thait	(il) ferait	vers 5
	(j') attrap'thais	(j') attraperais	vers 7
l'infinitif présent	aver	avoir	vers 1
	pouver	pouvoir	vers 2
	aller	(même forme)	vers 2
	rapporter	(même forme)	vers 8
	être	(même forme)	vers 9
	navidgi	naviguer	vers 10

Si nous revenons au chapitre 3, aux sections qui portent sur les traits morphologiques non franciens du texte anglo-normand choisi, nous nous rappelons que ces traits sont les suivants :

- 1) La terminaison *-out* de la troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif des verbes de la première conjugaison (trait occidental, section 3.4.1.2.1 du chapitre 3),
- 2) La terminaison *-um* ou *-om* de la première personne du pluriel au présent de l'indicatif (trait occidental, section 3.4.1.2.2),
- 3) La terminaison *-out* pour les verbes en *-eir* (*-oir*) à la troisième personne du singulier au présent de l'indicatif (section 3.4.3.2.2),
- 4) La terminaison archaïque *-t* de la troisième personne du singulier du passé simple latin (section 3.4.3.2.1), et
- 5) La terminaison *-t* du participe passé (trait septentrional, section 3.4.2.2 du chapitre 3).



Il n’y a aucun de ces traits dans les textes jersiais. D’abord, nous ne trouvons pas les mêmes conjugaisons dans ces textes : par exemple, il y a un verbe à l’imparfait de l’indicatif conjugué à la 3<sup>e</sup> personne du singulier au vers 5 de « Man d’si », mais ce n’est pas un verbe de la première conjugaison (*le solé r’lisait*, avec le verbe *reuire*) comme dans le texte anglo-normand. Il n’y a pas non plus d’occurrence des verbes au présent de l’indicatif conjugués à la 1<sup>e</sup> personne du pluriel ni des verbes en *-eir* (*-oir*)<sup>110</sup> conjugués à la 3<sup>e</sup> personne du singulier au présent de l’indicatif. (Nous avons déjà noté que ni le passé simple de l’indicatif ni le participe passé ne se trouvent dans ces textes.)

Par contre, nous pouvons remarquer que la plupart des terminaisons verbales dans ces poèmes suivent les règles du français standard :

- 1) Toutes les terminaisons de l’imparfait de l’indicatif et du conditionnel<sup>111</sup> sont les mêmes qu’en français standard, *-ais* à la 1<sup>e</sup> personne et *-ait* à la 3<sup>e</sup> personne du singulier.
- 2) La forme du seul verbe au futur de l’indicatif, *s’sai* (MD, vers 11), est aussi semblable à son équivalent standard, *serai* : la terminaison *-ai* à la 1<sup>e</sup> personne du singulier et un radical qui serait le même s’il n’y avait pas d’amuïssement de l’*e* inaccentué (voir la section 5.4.1.4) et d’assimilation de l’*r* à la consonne précédente (voir la section 5.5.1.3).
- 3) Plus de la moitié des formes infinitives sont les mêmes que leurs équivalents standards ; sur 8 infinitifs présents, trois, *aver* (MD, vers 1), *pouuer* (MD, vers 2)

---

<sup>110</sup> Les verbes dans les poèmes qui se termineraient en *-eir* en anglo-normand ou en *-oir* en français standard se terminent en *-er* en jersiais : *aver*, *pouuer*.

<sup>111</sup> Il semble que la formation du conditionnel en jersiais est aussi la même qu’en français standard, car la plupart des radicaux du conditionnel sont les mêmes sauf dans les cas où les lois phonétiques en jersiais, telles que l’assibilation ou l’assimilation de l’*r* intervocalique (voir les sections 5.5.1.1 et 5.5.1.3), l’amuïssement de l’*e* inaccentué (la section 5.4.1.4) ou le maintien de l’articulation vélaire de *k* et *g* latins devant un *a* latin (la section 5.4.1.3.1), les font changer.

et *navidgi* (MD, vers 10), sont différents. (Les formes de ces verbes ont déjà été expliquées dans les sections 5.4.1.2.1 et 5.4.1.3.2).

Le seul verbe au subjonctif présent à la 3<sup>e</sup> personne du singulier, *sait* (SJR, vers 12), est semblable au subjonctif en français standard, *soit*, mais nous y voyons la trace du trait *ei* (voir la section 5.4.1.2.1). Des deux verbes au présent de l'indicatif, *J'n'ai pas* et *j'veurs* (aux vers 9 et 10 de « Man d'si »), la forme du verbe *avoir* (*aver* en jersiais) à la 1<sup>e</sup> personne du singulier est la même que le standard *ai*. Par contre, la conjugaison du verbe *vouler*<sup>112</sup> à la 1<sup>e</sup> personne du singulier, *j'veurs*, diffère de celle du français standard, *je veux*. Selon Spence, le *r* de *veurs* doit être attribué à un rhotacisme du latéral<sup>113</sup> qui faisait partie de la conjugaison à une époque antérieure (Spence 1988, 365-6).

En résumé, les traits morphologiques non franciens présents dans l'épisode choisi du *Voyage* ne se trouvent pas dans ces poèmes jersiais.

### 5.4.3 Traits lexicaux

Selon notre analyse de l'épisode choisi du *Voyage*, le texte contient un seul trait lexical non francien : le lexème archaïque *ço* (section 3.4.3.3 du chapitre 3). Ce mot ne se trouve pas dans les poèmes jersiais, donc nous ne trouvons pas de similarités entre les textes par rapport à ce mot. Cependant, le vers 15 du poème « Si j'tais riche » montre un archaïsme lexical aussi : *ès*, qui signifie *aux*. Lepelley présente l'histoire de ce lexème et explicite pourquoi il a été oublié en français standard:

L'ancienne langue possédait des formes différentes pour la contraction de l'article *les* avec les trois prépositions les plus utilisées, *de*, *à*, *en* : \**de les* > *des* ; \**à les* > *als* > *aux* ; \**en les* > *ès*. À l'usage, ces deux dernières formes contractées sont entrées en concurrence : le français a gardé seulement *des* et *aux*, cette dernière forme ayant remplacé *ès* sauf dans quelques expressions

---

<sup>112</sup> *Vouler* est la forme jersiaise du verbe *vouloir* (Spence 1960, 256).

<sup>113</sup> Hasenohr donne la conjugaison du verbe *voloir* (*vouloir*) au présent en ancien français : *vueil*, *voil* – *vuels*, *vueus*, *veus* – *vuel*, *vueut*, *veut* – *volons* – *volez* – *veulent* (152).

figées. La plupart des patois normands ont fait le choix inverse. (Lepelley, 88)

Comme dit Lepelley, ce n'est pas un mot qui est spécifique au jersiais, car il existe toujours dans plusieurs parlers normands. Quand même, nous pouvons constater qu'il y a de la similarité entre les textes jersiais et le texte anglo-normand par rapport aux traits lexicaux non franciens, car les textes des deux dialectes comprennent des lexèmes que le dialecte de l'Île-de-France avait oubliés.

Après cette comparaison des textes des deux dialectes, il reste plusieurs traits intéressants à expliquer dans ces deux poèmes. Passons maintenant à l'énumération de ces traits.

### ***5.5 Traits jersiais et normands des poèmes***

#### *5.5.1 Deux phénomènes phonétiques associés avec l'r intervocalique latin*

L'r jersiais est « une consonne alvéolaire à faibles battements » (Spence 1957, 274). C'est une consonne vibrante dont la prononciation la rend assez instable, et ce *r*, en position intervocalique, devient souvent soit [ð] soit [z]<sup>114</sup> ou s'assimile à une consonne précédente dans le parler de la plupart des locuteurs jersiais<sup>115</sup>. Les phénomènes de l'assibilation et de l'assimilation de l'*r* intervocalique se trouvent sur le Continent, mais l'île de Jersey est la seule de toutes les Îles anglo-normandes qui connaît ces phénomènes (Spence 1984, 349).

---

<sup>114</sup> Voir Spence 1957, pages 278-80 pour une explication du changement de l'*r* en [z] ; nous ne le mentionnons ici qu'en passant car il n'y a pas d'exemples de ce changement dans nos textes.

<sup>115</sup> L'assibilation de [ð] en [z] et l'assimilation de l'*r* intervocalique à la consonne précédente se trouvent dans tous les parlers. Chez certains Jersiais du centre et du nord-est, selon l'étude de Spence, il n'y avait pas d'assibilation de l'*r* intervocalique en [ð], ou ils remplaçaient [r] avec [ð] sporadiquement (Spence 1957, 275 et 280).

### 5.5.1.1 L'assibilation de l'*r* intervocalique

À l'exception des régions du centre et du nord-est<sup>116</sup>, les sons [r] et [ð] semblent être des phonèmes distincts, car dans la plupart des parlers jersiais il existe des paires minimales telles que [mɛð] 'mère' et [mɛr] 'point de repère' (Spence 1987, 121). Dans toutes les régions de l'île à l'exception du centre et du nord-est, on ne trouve pas de *r* intervocalique sauf dans les mots empruntés, et la plupart du temps<sup>117</sup>, ce *r* intervocalique se change en fricative, son lieu d'articulation devient plus antérieur, et le résultat est la fricative inter-dentale [ð]<sup>118</sup> (Spence 1957, 274-5 et 280). Ce changement se produit dans deux environnements phonétiques : en position intervocalique (Spence 1957, 281) et en position devenue finale (280). Voici les exemples des poèmes de l'*r* intervocalique qui devient la fricative [ð] :

**Tableau 33: Exemples de l'assibilation de l'*r* intervocalique, en position intervocalique**

équivalent en français standard	mot du texte	où se trouve le mot
irais	ithais	SJR, vers 5 ; et MD, vers 3
aimerais	aim'thais	SJR, vers 7
rapporterais	rapportéthais	SJR, vers 9
heureuse	heutheuse	SJR, vers 12
lirais	liéthais <sup>119</sup>	SJR, vers 13
pêcherais	pêque-thais	MD, vers 4
ferait	f'thait <sup>120</sup>	MD, vers 5
attraperais	attrap'thais	MD, vers 7

<sup>116</sup> Voir la note de bas de page 115.

<sup>117</sup> Voir Spence 1957, pages 278-83 et la section 5.5.1.3 pour les cas où ce *r* intervocalique ne devient pas [ð].

<sup>118</sup> Selon Lepelley, l'*r* intervocalique assibilé passe à [z] avant de devenir [ð] ; et d'après lui, la présence du son [ð] en jersiais est attribuable à l'influence « des prononciations anglaises ambiantes » (80).

<sup>119</sup> Il semble que la prononciation de ce mot dans l'enregistrement diffère de l'orthographe. Voir la note de bas de page 109.

<sup>120</sup> Voir la note de bas de page 106.

L'*r* intervocalique en position devenue finale se change en [ð] aussi : quelques exemples sont les équivalents jersiais pour les mots tels que *poire, faire, heure, etc.* (Spence 1957, 280). Un exemple de l'*r* intervocalique en cette position et qui se change en [ð] se trouve au vers 6 du poème « Man d'si » :

**Tableau 34: Exemples de l'assibilation de l'*r* intervocalique, en position devenue finale**

équivalent en français standard	mot du texte	où se trouve le mot
navire	navithe	SJR, vers 6

### 5.5.1.2 *Maïthon*

Selon Spence, le [ð] venant de l'assibilation de l'*r* intervocalique peut facilement devenir [z] avec un « simple infléchissement de la pointe de la langue derrière les incisives inférieures » (1957, 275). Le remplacement de l'*r* par [z] se produit dans le parler de tous les locuteurs jersiais, même ceux du centre et du nord-est qui n'utilisent jamais la fricative inter-dentale [ð]<sup>121</sup> (Spence 1957, 275) ; mais dans le nord-ouest de la paroisse de St. Ouen, les locuteurs jersiais remplacent quelquefois un [z] qui ne vient pas du *r* assibilé par la fricative [ð], ce qui est une caractéristique du parler de cette région (276). Selon Spence, les deux prononciations [mejzõ] et [mejðõ] peuvent être prononcés sporadiquement par le même locuteur saint ouennais (Spence 1960, 27). Ce fait explique la forme de *maison* qui se trouve au vers 8 du poème « Man D'si » :

<sup>121</sup> Spence conclut qu'il s'agit d'une régression chez les personnes qui ne substituent [ð] pour [r], car l'assibilation de l'*r* intervocalique en [z] et l'assimilation de l'*r* intervocalique à la consonne précédente (voir la section 5.5.1.1) se produisent chez elles comme dans tous les autres parlers jersiais. Selon Spence, ces personnes-là ont réinstallé [r] là où on trouverait [ð] dans les autres parlers (Spence 1957, 286).

**Tableau 35: Trait st. ouennais où [ð] remplace sporadiquement [z] intervocalique**

étymon	mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
MANSIONEM	maïthon	maison	MD, vers 8

Cette substitution de [ð] à [z] se produit « quelle qu'en soit la source étymologique », mais ces locuteurs de Saint Ouen ne substituent jamais de [z] à [ð], donc l'inverse ne se produit pas chez eux, les deux sons étant « loin de se confondre » (Spence 1957, 276 et 284).

### 5.5.1.3 L'assimilation de l'r intervocalique

Quelquefois, l'r intervocalique affaibli ou même déjà assibilé s'assimile complètement à une consonne simple précédente. Ce phénomène se produit quand le r suit un e inaccentué qui devient muet (Spence 1957, 276). Il y a cinq exemples de cette assimilation dans les deux poèmes :

**Tableau 36 : Exemples de l'assimilation de l'r intervocalique**

équivalent en français standard	mot du texte	où se trouve le mot
achèterais	acat'tais	SJR, vers 2 et 10
promènerais	promèn'nais	SJR, vers 3
travaillerais	travail'lais	SJR, vers 4
donnerais	don'nais	SJR, vers 16
serai	s'sai	MD, vers 11

Il y a certaines consonnes auxquelles l'r intervocalique ne peut pas s'assimiler, et ce sont des consonnes labiales et dorsales (Spence 1957, 277-8 ; Spence 1987, 121). Donc nous ne trouvons pas l'assimilation de l'r intervocalique dans les exemples suivants parce que les consonnes qui précèdent l'r sont soit labiales (ici [m], [f]<sup>122</sup>, [p]) soit dorsales ([k]) :

<sup>122</sup> Spence classe le son [v] comme consonne labiale, et donc nous considérons [f] comme consonne labiale aussi (en tant que consonne labiale dentale) (Spence 1957, 278). Ce qui est intéressant ici est que Spence

**Tableau 37: Exemples où il n’y a pas d’assimilation de l’r intervocalique**

<b>forme en français standard</b>	<b>mot du texte</b>	<b>où se trouve le mot</b>
aimerais	aim’thais	SJR, vers 7
pêcherais	pêque-thais	MD, vers 4
ferait	f’thait <sup>123</sup>	MD, vers 5
attraperais	attrap’thais	MD, vers 7

Comme nous avons déjà dit, l’r intervocalique peut s’assimiler à certaines consonnes simples précédentes quand l’e inaccentué entre cette consonne et l’r devient muet. Nous ne trouvons jamais de cas où un r s’assimile à un groupe de consonnes, car « Là où la consonne précédente est appuyée, l’e [inaccentué] s’est maintenu pour empêcher la formation d’un groupe de trois consonnes, et l’assimilation n’a pas eu lieu [...] » (Spence 1957, 277). Cela explique pourquoi l’e inaccentué ne disparaît pas dans le mot jersiais pour ‘rapporterais’ et, par conséquent, pourquoi nous trouvons un r assibilé et non pas assimilé au t précédent:

**Tableau 38: Maintien de l’e inaccentué pour bloquer un groupe de consonnes interdit**

<b>forme en français standard</b>	<b>mot du texte</b>	<b>où se trouve le mot</b>
rapporterais	rapportéthais	SJR, vers 9

### 5.5.2 La palatalisation secondaire de [k] et de [g]

Un autre trait jersiais qui diffère du français standard est la palatalisation secondaire de [k] et [g] devant voyelles antérieures. Selon Spence, la palatalisation secondaire était un phénomène dans d’autres dialectes français, mais « la tendance a été enrayée en français général grâce aux efforts des puristes » (1987, 120). Pourtant, cette palatalisation se

---

dit que l’r intervocalique qui ne peut pas s’assimiler aux consonnes labiales ou dorsales devient souvent [z], mais nous avons un exemple du poème « Man d’si » qui montre un r intervocalique qui, après l’amuïssement de l’e inaccentué, se change en [ð] suivant la consonne [f] (Spence 1957, 278). Cependant, le locuteur des enregistrements ne prononce pas de [ð] : il dit [fɛ]. (Voir la note de bas de page 123.)

<sup>123</sup> La prononciation que le locuteur donne de *f’thait* est [fɛ] dans l’enregistrement. Il serait sans doute difficile d’articuler [f] suivi de [ð]. Est-ce que le locuteur a laissé tomber le [ð] complètement, ou s’agit-il plutôt d’une assimilation complète de l’r intervocalique à une labiale ici, malgré ce que dit Spence ?

trouve toujours dans quelques dialectes normands. En ce qui concerne l'île de Jersey, Spence propose que ce changement phonétique a été fortifié encore plus grâce au contact avec la langue anglaise et son système phonétique qui comprend les affriquées [tʃ] et [dʒ] (120). Il y a deux mots dans le poème « Man d'si » qui montrent cette palatalisation secondaire :

**Tableau 39: Palatalisation de [k] et [g] devant voyelles antérieures**

étymon	mot du texte	explication	équivalent en français standard	où se trouve le mot
<i>quel</i> : QUALIS <i>que</i> : QUI, qui remplace QUOD <sup>124</sup>	tchique	[k] devant une voyelle antérieure (ici [i]) devient [tʃ]	quelque	MD, vers 7 et 11
NAVIGARE	navidgi	[g] devant une voyelle antérieure (ici [i]) devient [dʒ]	naviguer	MD, vers 10

### 5.5.3 Un autre phénomène qui résulte en [tʃ] et [dʒ]

En jersiais, nous trouvons aussi des affriquées [tʃ] et [dʒ] qui ne viennent pas des mots d'emprunts ni de la palatalisation de [k] et [g] devant voyelles antérieures, car il arrive aussi que les combinaisons de sons [tj] et [dj] deviennent des affriquées. Il y a un exemple de cette affrication dans nos textes jersiais :

**Tableau 40: [tj] et [dj] deviennent [tʃ] et [dʒ]**

étymon	mot du texte	explication	équivalent en français standard	où se trouve le mot
INTEGRUM <sup>125</sup>	entchi <sup>126</sup>	[tj] devient [tʃ]	entier	SJR, vers 8

<sup>124</sup> Référence du *Dictionnaire du moyen français*.

<sup>125</sup> Référence du *Dictionnaire du moyen français*.



#### 5.5.4 -i au lieu de -ier

En jersiais, comme dans d'autres dialectes normands continentaux, les anciennes terminaisons en [je] se sont souvent simplifiées en [i] (Spence 1984, 350-1 ; Lepelley, 68 et 70). La voyelle [i] de cette terminaison vient non pas du jod de la terminaison [je] mais de la voyelle [e] qui s'est assimilée à la semi-voyelle très fermée précédente, car l'évolution phonétique de [je] en [i] est la suivante : [je] > [ji] > [i] (68 et 70). Les deux poèmes jersiais nous fournissent deux exemples de la terminaison *-i* au lieu de *-ier* :

**Tableau 41: Exemples du trait *-i* au lieu de *-ier* de français standard**

équivalent en français standard	mot du texte	où se trouve le mot
entier	entchi	SJR, vers 8
poissonnier	païssongni	MD, vers 9

(Cependant, nous proposons que la terminaison [je] s'est changée en [ji] et non pas en [i] pour le mot *entchi* [voir la note de bas de page 126 pour l'évolution phonétique que nous proposons pour ce mot].)

#### 5.5.5 La chute des consonnes finales

La chute des consonnes en finale absolue est un phénomène assez fréquent dans les dialectes de la langue d'oïl entre la fin du 13<sup>e</sup> siècle et le 16<sup>e</sup> siècle ; mais dans la langue standard, cependant, la prononciation de quelques-unes de ces consonnes a été rétablie

---

<sup>126</sup> Nous proposons l'évolution suivante pour *entchi* : [ãtje] > [ãtji] > [ãtʃi]. Selon Lepelley, « les anciennes terminaisons en [je] (graphiées en ancien français *-ier*, *-ié* ou *-iée*), le [j], semi-voyelle très fermée, a fermé le [e] qui le suivait ; d'où un passage à [ji], le plus souvent simplifié en [i] » (68 et 70). De plus, le dictionnaire normand-français donne la forme *entvi* pour quelques dialectes sur le Continent, ce qui montre une forme où [je] est devenu [ji] mais où l'affrication n'a pas encore eu lieu (Bourdon *et al.*, 128). Après le changement de [je] en [ji], la règle où [tj] et [dj] deviennent [tʃ] et [dʒ] peut se produire (Spence 1984, 348). (Une autre évolution possible de ce mot est la suivante : [ãtje] > [ãtʃe] > [ãtʃi], où il y aurait de l'affrication de [tj] devant la voyelle antérieure [e], suivi de l'assimilation de la dernière voyelle au lieu d'articulation de l'affriquée précédente, mais cette évolution ne suivrait pas l'évolution phonétique que nous voyons dans d'autres dialectes normands, *entvi*.)

parce que l'orthographe les avait gardées (Lepelley, 78-9). Les parlers non standardisés, tels que les parlers de l'île de Jersey, en général n'ont pas subi ce rétablissement de ces consonnes dans la prononciation (79). Plusieurs mots des deux poèmes montrent cette chute de consonnes finales :

**Tableau 42: Exemples de la chute de consonnes finales**

étymon	mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
CASTELLUM	châté	château	SJR, vers 2
CABALLUM	j'va	cheval	SJR, vers 3
SUPER	sus <sup>127</sup>	sur	SJR, vers 6 ; MD, vers 10
MAREM	mé <sup>128</sup>	mer	SJR, vers 6 ; MD, vers 10
PLACEREM	pliaisi	plaisir	SJR, vers 16
ILLORUM	lus <sup>129</sup>	leur	SJR, vers 16
	J'voudrais-t-i'	Je voudrais-t-il	MD, vers 1
de l'ancien anglais <i>bât</i>	baté	bateau	MD, vers 1 et 12
de <i>tourner</i> < TORNARE	l'tou	le tour	MD, vers 2 et 4
SECURUM	seux <sup>130</sup>	sûr	MD, vers 3
BELLUM	bé	beau <sup>131</sup>	MD, vers 5

Il est nécessaire d'expliquer pourquoi les mots *châté*, *baté* et *bé* se trouvent sur cette liste, car ce n'est pas évident à première vue qu'il y ait eu une chute de consonne en

<sup>127</sup> La chute de consonne finale ne s'applique que quand *sus* précède un mot commençant avec une consonne. Dans ce cas-là, il se prononce [sy], comme dans *sus la mé*. Quand *sus* précède un mot commençant avec une voyelle, il se prononce [syɾ], donc il n'y a pas de [s] à la finale malgré l'orthographe (Spence 1960, 223). Au vers 3 de « Si j'tais riche », dans la phrase *sus un j'va*, il n'y a pas de chute de la consonne finale.

<sup>128</sup> Nous pouvons comparer la forme jersiaise de ce mot, *mé*, avec celle qui se trouve dans l'épisode choisi du *Voyage de Saint Brandan*, *mer*. La chute de la consonne en finale effectue la plus grande différence entre ces formes. En ce qui concerne la prononciation de la voyelle dans ces deux formes, nous ne pouvons pas faire la comparaison car nous ne savons pas ce qui serait la prononciation exacte de ce mot en anglo-normand aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles.

<sup>129</sup> Le locuteur ne prononce pas de [s] à la finale de ce mot.

<sup>130</sup> La voyelle semble nasalisée, car la prononciation que donne le locuteur est plus proche de [sɛ̃].

<sup>131</sup> Référence de Lepelley, 78.

finale ici. *Baté*, *châté* et *bé*<sup>132</sup> sont les formes jersiaises des mots *bateau*, *château* et *beau* en français standard. La terminaison *-eau* dans ces mots s'explique par la réfection analogique après la vocalisation de [ʎ] et [L] devant consonne, comme le *-s* désinentiel (voir la section 3.4.3.1.1 du chapitre 3) (Perret, 118 ; Pope, 156, 445 et 449). Avant cette vocalisation, les formes au singulier de ces mots étaient *batel*<sup>133</sup>, *chastel*<sup>134</sup> et *bel*<sup>135</sup>. Avec la vocalisation de [ʎ] et [L] devant le *-s* du pluriel, ces mots au pluriel deviennent *bateaus*, *chasteaus*, *beaus* (Lepelley, 87 ; Hasenohr, 25). En français standard, les formes au singulier ont été refaites (réfection analogique), mais les dialectes normands, même s'ils connaissent la vocalisation des liquides devant consonne, ont gardé les formes au singulier qui se terminent en *-l*<sup>136</sup>. Plus tard, la chute de consonne en finale et la voyelle [ɛ] devenant [e] ont donné les formes que nous voyons en jersiais et dans d'autres dialectes normands (Lepelley, 78 et 87).

#### 5.5.6 L'influence de l'anglais :

##### 5.5.6.1 Un calque basé sur l'anglais

La prédominance de la langue anglaise sur l'île de Jersey, comme nous l'avons vu (dans le chapitre 4), a de l'influence sur le jersiais. En plus d'emprunts lexicaux et une prononciation plus anglaise, le jersiais connaît aussi quelques changements syntaxiques. Selon l'étude de Jones, « the data also revealed many instances of prepositions being

---

<sup>132</sup> *Bé* [be] est donné comme la forme non marquée pour l'adjectif *beau* dans le glossaire de Spence. Si cet adjectif précède un nom masculin qui commence par une consonne, au singulier ou au pluriel, la forme utilisé est [bjow] (ce qui se trouve au vers 2 de « Si j'tais riche », *un biau châté*, et aux vers 7 et 11 de « Man d'si », *tchique bieu païsson* et *tchique bieu jour*). Devant un nom masculin au pluriel qui commence par une voyelle, la forme de l'adjectif est [bjowz]. La forme [be] est utilisée pour modifier les noms féminins et les noms masculins au singulier commençant par une voyelle (Spence 1960, 58).

<sup>133</sup> Référence de Lepelley, 87 ; de Bloch, 62 ; et du *Petit Robert*, 232.

<sup>134</sup> Référence de Dubois *et al.*, 188, et de Hasenohr, 25.

<sup>135</sup> Référence de Hasenohr, 25.

<sup>136</sup> Spence indique que la forme normande de *châté* (*château*) se trouve dans le nom *Le Câté* (1960, 224).

used in contexts with which they were not traditionally associated » (2001, 125). Un exemple dans nos textes se trouve au vers 7 de « Si j'tais riche » :

**Tableau 43: Calque basé sur l'anglais**

<b>phrase dans le poème jersiais</b>	<b>équivalent en anglais</b>	<b>équivalent en français standard</b>
Car j'aim'thais à visiter	For I would like <b>to</b> visit	Car j'aimerais visiter

Dans son article qui porte sur le français dans les îles anglo-normandes, Brasseur fait une courte liste de quelques tournures syntaxiques empruntées à l'anglais, et il mentionne cette utilisation de la préposition *à* : « on fait toujours précéder les formes d'infinitif de la préposition *à* (qui traduit l'anglais *to*) lorsqu'on les prononce isolément [...] » (Brasseur 1977, 101).

#### 5.5.6.2 *Captaine*

Au vers 12 de « Man d'si », nous voyons l'influence de la langue anglaise dans l'orthographe du mot *captaine* (Spence 1960, 130) :

**Tableau 44: Exemple de l'influence de la langue anglaise sur l'orthographe jersiaise**

<b>exemple dans le poème jersiais</b>	<b>équivalent en anglais</b>	<b>équivalent en français standard</b>
Captaine	Captain	Capitaine

Malgré l'orthographe anglicisée, le locuteur prononce ce mot comme si c'était écrit *capitaine*, comme en français standard. Avec la prédominance de l'anglais sur l'île, il est probable que *captaine* et *capitaine* sont des formes concurrentes en jersiais.

#### 5.5.7 *D'autres cas d'assimilation*

Cette section présente les effets de l'assimilation<sup>137</sup> dans quelques cas isolés : les mots *j'va*, *mémée*, *miyeurs*, *jé* et *dé*.

<sup>137</sup> Dans les poèmes, il semble aussi y avoir de la dissimilation dans la forme du mot 'été', *été* (MD, vers 5), et entre les mots 'des' et 'trésors' au vers 9 de SJR, *dès trésors*, selon l'orthographe. Le locuteur prononce *été* comme [ejte], donc les voyelles ne sont pas les mêmes, mais il prononce *dès trésors* comme [dej trezɔr] et semble assimiler la voyelle de *dès* à la première voyelle de *trésors*. Dans ce dernier exemple, il semble

### 5.5.7.1 *J'va*

Vers 3 de « Si j'tais riche » comprend la forme *j'va* au lieu de la forme *cheval* du français standard. Nous avons déjà présenté les phénomènes de l'amuïssement d'*e* inaccentué et de la chute des consonnes finales dans les sections 5.4.1.4 et 5.5.5, mais il y a un autre phénomène phonétique qui se montre ici. Au lieu du son [ʃ] au début du mot, il y a le son [ʒ]. La seule différence entre ces deux sons est le voisement : [ʃ] est sourd tandis que [ʒ] est sonore. L'*e* inaccentué a disparu, et le deuxième son du mot est un [v], une fricative labiale dentale sonore. Selon Spence, l'assimilation du voisement est très commune aux Îles anglo-normandes : « Assimilation of voice has been extended in the islands and many mainland dialects to voiceless consonants such as /k/ and /ʃ/ brought into contact with following voiced consonants by the slurring of [ə] [...] » (1984, 349). Il cite l'exemple du même mot de notre texte, [ʃəval] en français standard, [ʒva] en jersiais.

### 5.5.7.2 *Mémée*

Ce mot se trouve au vers 10 du même poème. Selon le glossaire de Spence, ce mot est prononcé [meme], mais selon l'orthographe qu'utilise Hacquoil, il semble qu'il y ait de l'assimilation de la première voyelle à la deuxième. Si le système d'accents et l'orthographe de Hacquoil était ceux du français standard, nous attendrions la prononciation [meme], mais le locuteur le prononce [memɛ:].

---

que soit les accents utilisés en jersiais ne signifient pas les mêmes sons qu'en français standard (si le locuteur prononce ces mots selon l'orthographe) soit le locuteur ne fait pas attention aux accents que Hacquoil a choisi d'utiliser.

### 5.5.7.3 *Miyeurs*

La forme *miyeurs* au vers 13 de « Si j'tais riche » est un autre exemple d'assimilation. Spence note que [mijœ] vient du latin « *mēliōrem*, with closure of **e** > **i** following yod » (Spence 1960, 164), mais il s'agit plutôt de l'assimilation régressive : un [e] qui s'assimile au lieu d'articulation du son suivant, [j]. L'articulation de la voyelle devenant plus fermée, elle devient [i] devant le yod.

### 5.5.7.4 *Jé*

Nous proposons qu'il y a aussi de l'assimilation dans la dernière section du vers 13 de « Si j'tais riche » : *jé liéthais*. Ici le locuteur prononce le pronom personnel comme [ʒe], tandis qu'il prononce [ʒə] au vers 16 du même poème (*je lus don'nais*). Il semble que la voyelle du pronom personnel dans *jé liéthais* s'assimile à la première voyelle du verbe, que le locuteur prononce comme [jere]. (Le locuteur prononce le pronom sujet et le verbe comme [ʒe jere], donc il laisse tomber l'*l* dans cette phrase.)

### 5.5.7.5 *Dé*

Au vers 4 de « Man D'si », nous trouvons d'autres orthographe intéressantes : *des Pièrres dé Lé*. Il semble que la poétesse voulait indiquer l'assimilation de la voyelle du mot *de* à la voyelle dans le nom *Lé*. Malgré une orthographe qui indiquerait l'assimilation de la première voyelle à la deuxième, le locuteur prononce *dé Lé* [də lɛ].

### 5.5.8 L'utilisation d'une inversion pour marquer une exclamation

Le premier vers du poème « Man d'si » montre l'utilisation d'une inversion telle qu'en français continental : *J'voudrais-t-i' aver un baté*. Le *-t-i'* dans l'expression vient du *-t-il*. Selon Liddicoat,

In the first person, interrogatives are formed with the participle /ti/. This participle seems to be derived from the /t/ of euphony followed by the third person masculine singular subject normally found in the interrogative forms. It therefore corresponds with the syntagma *-t-il* found in popular French [...] (209).

En jersiais, comme dans le français du Continent, ce /ti/ est aussi utilisé pour marquer des exclamations. Au lieu d'ajouter *comme* au début de la phrase, par exemple, un locuteur jersiais peut ajouter *-t-i'* à la finale du verbe : « J'voudrais-t-i' pouver aller en Sèr aniet ! 'Comme je voudrais aller à Sercq aujourd'hui !' » (exemple du *Jèrriais pour tous*, cité par M. Jennings). Ici, le premier vers signifie 'Comme je voudrais avoir un bateau [...] !'

### 5.5.9 D'autres détails

#### 5.5.9.1 L'orthographe de *seux*

Au vers 3 de « Man d'si », la forme jersiaise du mot *sûr* du français standard est *seux*. Selon Lepelley, la prononciation [ø] au lieu de la voyelle [y] dans ce mot est une caractéristique d'autres dialectes normands aussi. L'explication qu'il donne est la suivante : plusieurs mots comme *sûr*<sup>138</sup> comprenaient les voyelles en hiatus [əy] en ancien français, que l'on notait par *eu*. Quand ces deux voyelles en hiatus se simplifient, le francien garde la deuxième [y] tandis que des dialectes normands retiennent le [ə] qui s'arrondit plus tard en [ø] (Lepelley, 77). Cela explique pourquoi nous trouvons

---

<sup>138</sup> Selon le glossaire du jersiais, l'étymon latin du mot *sûr* est *sēcūrum*, et la forme en ancien français était *seür*, donc ce mot comprenait cette diphtongue [əy] dont Lepelley parle (Spence 1960, 219).

l'orthographe *eu* de *seux* en jersiais, car selon Spence, ce mot est souvent prononcé [sœ:]<sup>139</sup> chez les locuteurs jersiais (Spence 1960, 219). Ce qui est intéressant est que la prononciation donnée par notre locuteur jersiais dans l'enregistrement de ce poème est plutôt [sẽ].

#### 5.5.9.2 *Coum*

Spence déclare qu'un des traits des parlers des Îles anglo-normandes et des dialectes normands est la présence de la voyelle [u] devant les consonnes nasales là où l'ancien français aurait [ɔ] ou [o]. Selon lui, ces deux dernières voyelles sont devenues plus fermées quand elles se trouvaient devant une consonne nasale maintenue. Il cite l'exemple de [kum] 'comme' qui se trouve au premier vers de « Si j'tais riche » (1984, 348).

Tableau 45: *Coum*

étymon	mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
QUOMODO	coum	comme	SJR, vers 1

Malgré le fait que Spence donne [kum] comme exemple du son [u] à la place de [ɔ] ou de [o], le locuteur dans l'enregistrement prononce ce mot plus en français standard, [kɔm]. Nous pouvons supposer que c'est l'influence du français standard sur sa prononciation jersiaise, car toutes les personnes qui parlent le jersiais connaissent aussi le français standard (Brasseur 1977, 99).

<sup>139</sup> Lepelley fait une liste de caractéristiques des parlers normands, alors s'il y a un peu de divergence entre ce qu'il propose comme prononciation de cette voyelle, [ø], et ce que Spence propose comme prononciation jersiaise, [œ], nous choisissons la prononciation donnée par Spence, car le travail de Spence s'intéresse plus spécifiquement au jersiais et parce qu'il s'agit du dialecte jersiais dans cette étude. Après tout, les voyelles [ø] et [œ] sont assez proches. Étant donné que le locuteur ne prononce pas de consonne à la fin du mot, voici un autre exemple de la chute des consonnes finales.



### 5.5.10 Notes sur les divergences entre l'orthographe et la prononciation

#### 5.5.10.1 Prononciation de Consonne + l

Dans « Si j'tais riche », nous voyons le mot *pliaisi* 'plaisir' et, dans « Man d'si », le mot *pliein* 'plein' ce qui serait difficile à prononcer si l'on prononçait les deux consonnes au début des mots et toutes les semi-voyelles et voyelles qui les suivent.

**Tableau 46: Exemples des mots commençant avec consonne + l**

étymon	mot du texte	équivalent en français standard	où se trouve le mot
PLACEREM	pliaisi	plaisir	SJR, vers 16
PLENUM	pliein	plein	MD, vers 5

Mais le locuteur dans les enregistrements prononce plutôt [pjejzi] et [pjɛ̃n]. Cette prononciation d'une consonne, surtout une consonne labiale ou vélaire, suivie d'un *l* est une caractéristique des parlers normands de l'ouest, car dans cette région le *l* commence à s'affaiblir dans cette position et devient soit palatal soit mouillé. Parce que la prononciation d'un groupe de consonnes tel que [plj] ou [klj] n'est pas très facile, dans la plupart de ces patois normands, le *l* disparaît complètement et là où on aurait une consonne suivie d'un *l* en français standard, il y a une consonne suivie d'un jod (Lepelley, 66-7).

#### 5.5.10.2 D'autres divergences entre l'orthographe et la prononciation

En plus de divergences déjà mentionnées dans ce chapitre<sup>140</sup>, il y a d'autres mots dont la prononciation du locuteur ne correspond pas à l'orthographe que Hacquoil a choisie.

Ce sont les suivants :

<sup>140</sup> Voici la liste des divergences déjà mentionnées et où elles se trouvent : *pêque-thais*, note de bas de page 100 ; *rapporéthais*, note 105 ; *f'thait*, note 106 ; *liéthais*, note 109 et section 5.5.7.4 ; *sus*, note 127 ; *lus*, note 129 ; *seux*, note 130 et section 5.5.9.1. ; *dé Lé*, section 5.5.7.5 ; *été* et *dès*, note 137 ; *capitaine*, section 5.5.6.2 ; *mémée*, section 5.5.7.2 ; *coum*, section 5.5.9.2 ; et *pliaisi* et *pliein*, section 5.5.10.1.

- 1) *Èsfants* (vers 15 de « Si j'tais riche ») : Cette orthographe correspond à la forme trouvée dans des dialectes normands du Continent : *éfant* (Spence 1960, 86). Selon Spence, ce mot est prononcé [ejfã], mais le locuteur le prononce plus comme [œfã].
- 2) *Sustout* (vers 6 de « Man d'si ») : Le locuteur prononce le deuxième *s* de *sustout* comme un *r* : [syrtu].
- 3) *Solé* (vers 6 de « Man d'si ») : Selon Spence, ce mot se prononce [sɔlə], ce qui est la prononciation du locuteur dans l'enregistrement (1960, 218).
- 4) *Idée* (vers 9 de « Man d'si ») : Le locuteur le prononce comme [idě].

Il faut noter encore que Hacquoil et le locuteur viennent tous les deux de St. Ouen, mais il semble que dans certains de ces cas, la prononciation du locuteur est assez influencée par le français standard. Il est aussi possible que les diacritiques n'indiquent pas les mêmes sons qu'ils signifient en français standard, prenons le cas de la graphie *été*, par exemple, au vers 5 de « Man D'si », que le locuteur prononce [ejtɛ]. Nous n'avons pas pu trouver d'explication à toutes ces divergences (certaines, comme la prononciation de *seux*, par exemple, restent inexplicables). (Il est aussi possible le locuteur hésite en lisant ces poèmes à cause du fait que l'orthographe n'est pas standardisée ou de la possibilité que sa prononciation n'est pas la même que celle de la poétesse. Cette hésitation peut contribuer à une divergence entre prononciation et orthographe.)

#### 5.5.11 *La non standardisation du jersiais et l'empreinte de la tradition orale*

Nous voyons les traits d'un dialecte non standardisé dans ces poèmes, car il y a de la variation dans l'orthographe des textes. Voici les exemples tirés des deux poèmes :

**Tableau 47: Comparaison des orthographes variantes**

SJR, vers 2	biau	vs.	bieau	MD, vers 7 et 11
SJR, vers 5	j'ithais		j'ithais	MD, vers 3
SJR, vers 9	dès		des	SJR, vers 11 ; MD, vers 4

Cette variation est aussi attribuable au fait que l'orthographe jersiaise semble être basée sur la prononciation. Par rapport à cette caractéristique, ces textes jersiais ressemblent aux textes médiévaux (y compris les textes anglo-normands) : tous ces textes sont marqués par la tradition orale.

### 5.6 Les statistiques de traits non standard des textes jersiais

Si l'on tient compte de tous les traits orthographiques ou phonétiques<sup>141,142</sup> non standard que nous avons mentionnés dans ce chapitre, on trouve 79 exemples dans nos textes jersiais. Il n'y a pas de traits morphologiques non standard dans ces textes, car les terminaisons verbales sont les mêmes qu'en français standard (voir la section 5.4.2). Il y a seulement un exemple du trait lexical non standard dans les poèmes : *ès* (voir la section 5.4.3). Voici la liste de ces traits selon leur fréquence<sup>143</sup> :

<sup>141</sup> La plupart de ces traits non standard sont orthographiques et phonétiques, mais la palatalisation (ou la chute) de la consonne *l* après consonne labiale ou vélaire est un exemple du trait phonétique non standard qui ne se voit pas dans l'orthographe (voir la section 5.5.10.1).

<sup>142</sup> Le calque *aim'thais à visiter* ne figure pas sur cette liste car c'est un trait syntaxique que nous avons simplement mentionné dans ce chapitre et qui ne fait pas partie des buts de cette étude (section 5.5.6.1).

<sup>143</sup> Dans cette liste, le nombre de traits est basé sur l'orthographe des poèmes. Si nous faisons le bilan de ces traits selon la prononciation du locuteur dans les enregistrements (voir la section 5.5.10.2), les statistiques sont un peu différentes : de ces 5 exemples de l'assimilation des sons à part l'*r* intervocalique que nous trouvons dans le texte, la prononciation du locuteur ne montre pas cette assimilation pour deux de ces exemples. Par contre, l'assimilation de la première voyelle à la deuxième se trouve dans sa prononciation de *dès trésors* – selon l'orthographe, ce doit être un cas de la dissimilation. De plus, le locuteur ne prononce pas de [ø] au lieu de [y] pour le mot *seux* 'sûr', et la voyelle dans *coum* 'comme' n'est pas prononcée [u] au lieu de [ɔ]. Si nous recalculons les statistiques selon la prononciation du locuteur dans les enregistrements, il y a seulement 4 exemples d'assimilation des sons à part l'*r* intervocalique (dont un ne figure pas dans la catégorie d'assimilation selon l'orthographe du texte) et 0 exemples du trait [ø] au lieu de [y] et du trait [u] devant une consonne nasale là où le français standard aurait [ɔ] ou [o] dans les textes jersiais. Voir la note de bas de page 147 pour le pourcentage de chaque trait selon les statistiques basées sur la prononciation du locuteur.

**Tableau 48: Fréquence des traits non standard dans les poèmes jersiais**

<b>trait</b>	<b>orthographique, phonétique ou lexical</b>	<b>trait qui se trouve dans le texte anglo-normand ?</b>	<b>nombre d'occurrences dans les textes jersiais</b>
l'amuïssement d' <i>e</i> inaccentué	orthographique (et phonétique)	oui	22
la chute de consonnes finales	orthographique (et phonétique)		15
l'assibilation de l' <i>r</i> intervocalique ([r] > [ð])	orthographique (et phonétique)		10
le trait <i>ei</i>	orthographique (et phonétique)	oui	6
l'assimilation de l' <i>r</i> intervocalique à la consonne précédente	orthographique (et phonétique)		6
l'assimilation des sons à part l' <i>r</i> intervocalique	orthographique (et phonétique) <sup>144</sup>		5
le maintien de [k] et de [g] devant un <i>a</i> latin	orthographique (et phonétique)	oui	4
la palatalisation secondaire ([k] et [g] > [tʃ] et [dʒ] devant une voyelle antérieure)	orthographique (et phonétique)		2
la terminaison <i>i</i> au lieu de <i>ier</i>	orthographique (et phonétique)		2
prononciation de consonne + <i>l</i> (où <i>l</i> devient soit palatale soit mouillé ou disparaît complètement)	phonétique		2
<i>u</i> au lieu de <i>eu</i> ou <i>o</i>	orthographique (et phonétique)	oui	1
trait saint ouennais où [z] intervocalique peut devenir [ð]	orthographique (et phonétique)		1
trait où [tj] > [tʃ]	orthographique (et phonétique)		1

<sup>144</sup> Voir la note de bas de page 143.

trait	orthographique, phonétique ou lexical	trait qui se trouve dans le texte anglo-normand ?	nombre d'occurrences dans les textes jersiais
[ø] au lieu de [y]	orthographique <sup>145</sup> (et phonétique)		1
[u] devant une consonne nasale là où le français standard aurait [ɔ] ou [o]	orthographique (et phonétique) <sup>146</sup>		1
ès	lexical		1

Le trait le plus répandu est donc celui de l'amuïssement de l'*e* inaccentué (qui n'a pas figuré sur notre liste de traits anglo-normands du texte du *Voyage* à cause de sa fréquence dans beaucoup de dialectes et langues [revoir la section 3.4.3.1.3]). Dans nos textes jersiais, nous voyons que ce trait est présent dans 27,5 pour cent des exemples des traits non standard. Les poèmes jersiais nous fournissent plusieurs exemples de la chute de consonne finale et de l'assibilation de l'*r* intervocalique aussi (18,75 pour cent et 12,5 pour cent des exemples de traits non standard respectivement). 7,5 pour cent des exemples montrent le trait *ei*, et 7,5 pour cent montrent l'assimilation de l'*r* intervocalique à la consonne précédente. L'assimilation des sons à part l'*r* intervocalique se voit dans 6,25 pour cent des exemples<sup>147</sup>, et le maintien de [k] et [g] devant un *a* latin se voit dans 5 pour cent des exemples. Deux exemples de la palatalisation secondaire,

<sup>145</sup> Voir la note de bas de page 143.

<sup>146</sup> Voir la note de bas de page 143.

<sup>147</sup> Si nous ne comptons pas les deux cas où la prononciation du locuteur ne montre pas d'assimilation ou les cas où il ne prononce pas de [ø] au lieu de [y] ou de la voyelle [u] dans *coum* (au lieu de [ɔ]), et si nous comptons le cas où il y a de l'assimilation malgré une orthographe qui indiquerait le contraire (voir la note de bas de page 143), les pourcentages sont différents : l'amuïssement d'*e* inaccentué se voit dans 28,57 pour cent des 77 exemples de traits non standard dans les poèmes jersiais ; la chute de consonnes finales, 19,48 pour cent ; l'assibilation de l'*r* intervocalique, 12,99 pour cent ; le trait *ei*, 7,79 pour cent ; l'assimilation de l'*r* intervocalique, 7,79 pour cent ; l'assimilation de sons autre que l'*r* intervocalique, 5,19 pour cent ; le maintien de [k] et [g] devant un *a* latin, 5,19 pour cent ; la palatalisation secondaire, 2,6 pour cent ; la terminaison *-i*, 2,6 pour cent ; la palatalisation ou la chute d'*l* après consonne, 2,6 pour cent, et des quatre derniers traits (le trait *u* au lieu de *o* ou *eu*, le trait st. ouennais où [z] intervocalique devient [ð] sporadiquement, le trait ou [tj] et [dj] deviennent les affriquées et *ès*), chacun se trouve dans 1,3 pour cent des exemples de traits non standard.

deux exemples de la terminaison *-i* au lieu de *-ier* et deux exemples de la palatalisation ou la chute d'*l* quand il suit une consonne se trouvent dans les poèmes (soit 2,5 pour cent des exemples pour chaque un de ces trois traits). Des six traits à la fin de la liste dans le tableau, chaque trait se trouve une fois dans les textes jersiais et donc se voit dans 1,25 pour cent des exemples de traits non standard.

De tous ces exemples de traits orthographiques et phonétiques non standard, 13,92 pour cent de ces exemples comprennent soit un trait anglo-normand qui est présent dans notre texte anglo-normand soit des traces d'un de ces traits (voir la section 5.4.1.2.1 qui porte sur le trait *ei*). De ces traits, celui qui est le plus répandu est le trait *ei* avec 6 exemples présents dans les poèmes jersiais. Le maintien de [k] et de [g] devant un 'a' latin se trouve dans 4 exemples, et le trait le moins répandu, *u* au lieu de *o* ou *eu*, se trouve 1 fois dans ces textes.

La majorité des exemples de traits orthographiques et phonétiques non standard qui se trouvent dans ces textes jersiais ne sont pas des traits orthographiques et phonétiques non franciens de notre texte anglo-normand ; et sur une liste de 15 traits non standard présents dans les poèmes, seulement trois ont été classés comme anglo-normands (d'après notre analyse dans le chapitre 3).

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, il n'y a pas de traits morphologiques non standard (en tant que terminaisons verbales) qui se trouvent dans les poèmes jersiais, et par conséquent, il n'y a pas de traits morphologiques non standard ou non franciens que les textes des deux dialectes partagent. Il n'y a pas de trait lexical non standard ou non francien qui soit commun aux textes, car nous ne trouvons pas *ço* dans les poèmes jersiais, et le mot *ès* ne se trouve pas dans le texte anglo-normand. Cependant, nous

pouvons constater que notre texte anglo-normand et nos poèmes jersiais comprennent des archaïsmes (section 5.4.3), dont la présence dans les textes des deux dialectes et des deux époques peut être considérée comme une caractéristique que ces textes partagent.

## CONCLUSION

Pour terminer, nous ferons un bref résumé des points importants de cette étude. Revenons d'abord aux buts de cette étude, qui ont été énumérés dans l'introduction. Ils sont les suivants :

- 4) faire une étude synchronique de quelques traits orthographiques, phonétiques, morphologiques (en ce qui concerne les terminaisons des verbes) et lexicaux non caractéristiques du francien, qui se trouvent dans l'épisode choisi du texte anglo-normand médiéval *Le Voyage de Saint Brandan*,
- 5) faire une étude synchronique de quelques traits orthographiques, phonétiques, morphologiques (en ce qui concerne les terminaisons des verbes) et lexicaux non caractéristiques du français standard, qui se trouvent dans deux poèmes choisis en jersiais moderne, et
- 6) faire une étude diachronique des traits que ces textes (texte anglo-normand médiéval et textes jersiais modernes) partagent et aussi des différences (par rapport aux traits orthographiques, phonétiques, morphologiques et lexicaux non franciens dans le texte anglo-normand et non standard dans les textes jersiais).

Le chapitre 3 a présenté l'analyse de traits orthographiques, phonétiques, morphologiques et lexicaux non caractéristiques du francien, qui se trouvent dans l'épisode choisi du texte anglo-normand médiéval *Le Voyage de Saint Brandan*. Nous y avons trouvé onze traits que Pope avait classés comme traits occidentaux ou septentrionaux ou que nous avons classé comme anglo-normands<sup>148</sup>. De ces 11 traits, le trait *u* pour *o* et *eu* est le plus commun ; c'est un trait orthographique non francien. Les

---

<sup>148</sup> Voir les sections 3.4.1-3.4.3 du chapitre 3 pour toutes les références de Pope et pour l'explication de notre classification de quelques traits comme 'anglo-normand' simplement.



traits orthographiques ont le plus grand nombre d'exemples : 77,78 pour cent des occurrences de traits non franciens sont des exemples de traits orthographiques. 20,37 pour cent des occurrences de traits non franciens sont des exemples de traits morphologiques, et le seul exemple du trait lexical non francien, *ço*, compte pour 1,85 pour cent des occurrences de traits non franciens dans notre texte anglo-normand médiéval. Quant à la provenance des traits non franciens les plus communs dans ce texte, les exemples de traits occidentaux sont les plus nombreux (70,37 pour cent des exemples), tandis que les traits septentrionaux comptent pour seulement 3,7 pour cent des occurrences de traits non franciens<sup>149</sup>.

Dans la plupart des cas où les formes présentes dans notre texte du *Voyage* diffèrent des formes franciennes, l'anglo-normand se montre plus conservateur que le dialecte francien qui deviendrait plus tard le dialecte standard du français.

Le chapitre 5 a fourni l'analyse des textes jersiais, et nous avons trouvé plusieurs traits non standard présents dans les deux poèmes choisis : l'assibilation et l'assimilation de l'*r* intervocalique (sections 5.5.1.1 et 5.5.1.3), le remplacement sporadique de [z] intervocalique par [ð] dans la paroisse de St. Ouen (section 5.5.1.2), la palatalisation secondaire de *k* et de *g* devant les voyelles antérieures (section 5.5.2), l'affrication de [tj] et [dj] (section 5.5.3), la terminaison *i* au lieu de *ier* (section 5.5.4), la chute de consonnes finales (section 5.5.5), l'assimilation des sons autres que l'*r* intervocalique (section 5.5.7), l'affaiblissement de la prononciation de [l] après consonne au début d'un mot

---

<sup>149</sup> Les autres occurrences de traits non franciens dans notre texte (25,93 pour cent) sont des traits que Pope n'a pas classifiés comme caractéristiques d'une région de la France continentale. Ce sont des traits qui ont été classifiés comme simplement 'anglo-normand'. Voir la section 3.4.3 du chapitre 3 pour les références de Pope.

(section 5.5.10.1), la prononciation [ø] dans certains mots normands où le français standard aurait [y] (section 5.5.9.1) et la présence de la voyelle [u] devant certaines consonnes nasales (section 5.5.9.2). (Même si le deuxième but de cette étude ne s'intéresse pas aux traits syntaxiques non standard, nous notons quand même la présence d'un calque venant de l'anglais *j'aim'thais à visiter* [section 5.5.6.1].) Selon l'orthographe et la prononciation de ces deux poèmes en jersiais, les traits les plus communs sont la chute de consonnes finales (11 exemples dans les textes) et l'assibilation de l'*r* intervocalique (9 exemples dans les textes).

Les chapitres 1 et 4 ont présenté l'histoire des origines des deux dialectes normands, et nous avons aussi pu comparer la situation de ces deux dialectes par rapport à l'influence de la langue anglaise et aussi par rapport à leurs traditions orales (dans les chapitres 2 et 4).

Par rapport à la comparaison des traits non franciens du texte anglo-normand avec les traits non standard des textes jersiais (l'étude plutôt diachronique énumérée dans le troisième but de ce mémoire), nous n'avons trouvé que quatre traits communs. De ces quatre traits, deux traits anglo-normands médiévaux se trouvent toujours dans nos textes jersiais sans beaucoup de variation : le trait *u* au lieu de *o* ou *eu* (sections 3.4.1.1.1 et 5.4.1.1) se trouve dans 1,25 pour cent des occurrences de traits non standard, et le maintien de *k* et *g* devant un *a* latin (sections 3.4.2.1 et 5.4.1.3.1) se trouve dans 5 pour cent des occurrences de traits non standard dans les textes jersiais. Le trait médiéval *ei* (ou le francien aurait *oi*) laisse son empreinte sur le jersiais (qui se voit dans 7,5 pour cent des occurrences de traits non standard), mais les orthographes jersiaises ne comprennent plus le digraphe *ei* (sections 3.4.1.1.2 et 5.4.1.2.2). Le quatrième trait orthographique que

les textes partagent est celui de l'amuïssement de l'*e* inaccentué (et que nous n'avons pas compté parmi les traits dits 'anglo-normands' à cause de sa fréquence dans d'autres dialectes) (sections 3.4.3.1.3 et 5.4.1.4). C'est le trait non standard le plus commun dans les textes jersiais (27,5 pour cent). À part ces traits, il semble que la prononciation jersiaise de la diphtongue *au* et de la triphthongue *eau* (cette dernière était notée dans nos textes jersiais *iau* et *ieau*) est proche de ce qu'aurait été la prononciation médiévale (en anglo-normand ou en francien) de cette diphtongue et de cette triphthongue. La prononciation jersiaise se montre plus conservatrice que le français standard sur ce point.

Il est intéressant qu'il n'y ait pas de trait morphologique non francien ou non standard qui soit commun aux deux dialectes, car toutes les terminaisons verbales dans les textes jersiais sont les mêmes terminaisons qu'en français standard (section 5.4.2). Étant donné toutes les autres divergences entre formes jersiaises et formes du français standard, ce fait intéressant mérite plus de recherche (pour laquelle nous n'avons pas le temps dans cette étude).

Par rapport aux traits lexicaux non franciens ou non standard, comme dans le cas de traits morphologiques, il n'y a pas de trait qui soit commun aux textes des deux dialectes : le seul trait lexical non francien de notre épisode du *Voyage*, *ço*, ne se trouve pas dans les poèmes jersiais, et le seul trait lexical non standard des textes jersiais, *ès*, ne se trouve pas dans le texte anglo-normand. Cependant, ces deux traits lexicaux sont des archaïsmes (*ço* par rapport au francien et *ès* par rapport au français standard). Parce que les textes des deux dialectes retiennent des archaïsmes, nous l'avons compté comme une caractéristique lexicale que ces dialectes normands partagent (sections 3.4.3.3 et 5.4.3).

Il serait certainement possible d'étendre ce type d'étude à un plus grand corpus : il reste tous les autres épisodes du texte du *Voyage de Saint Brandan* que nous n'avons pas touchés dans cette étude, et il y a beaucoup d'autres poèmes jersiais que l'on peut comparer avec ce texte anglo-normand médiéval.

D'autres possibilités de recherche comprendraient des études diachroniques de textes d'autres dialectes normands (tel que le dialecte de l'île de Guernesey, juste à côté de Jersey) suivies de la comparaison des textes de ces dialectes avec *Le Voyage de Saint Brandan* (ou avec d'autres textes anglo-normands médiévaux tels que *La Chanson de Roland*). Allant encore plus loin, on pourrait aussi comparer les textes anglo-normands médiévaux avec les textes d'autres dialectes modernes qui ne sont plus classés comme dialectes normands mais qui proviennent aussi des dialectes de l'Ouest de la France ou des Îles anglo-normandes.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bloch, Oscar (1968). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bourdon, Jean-Paul, A. Cournée, et Y. Charpentier (1993). *Dictionnaire Normand-Français*. Paris : Conseil international de la langue française.
- Brasseur, Patrice (1977). « Le français dans les îles anglo-normandes. » Dans Taverdet, Gérard et George Straka (éditeurs), *Les Français régionaux*. Paris : Librairie Klincksieck, 97-103.
- Carré, Albert L. (1972). *English-Jersey Language Vocabulary*. Gorey : Don Balleine Trust.
- La Chanson de Roland : texte établi d'après le manuscrit d'Oxford – traduction, notes et commentaires par Gérard Moignet* (1969). Paris : Bordas.
- Chaussée, François de la (1974). *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*. Paris : Éditions Klincksieck.
- Chaussée, François de la (1977). *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*. Paris : Éditions Klincksieck.
- Dubois, Jean, Henri Mitterand et Albert Dauzat (2005). *Grand dictionnaire étymologique et historique du français*. Paris : Larousse.
- Greimas, Algirdas Julien (2007). *Grand dictionnaire : Ancien français*. Paris : Larousse.
- Greimas, Algirdas Julien, et Teresa Mary Keane (1992). *Dictionnaire du moyen français*. Paris : Larousse.
- Hasenohr, Geneviève (1990). *Introduction à l'ancien français de Guy Raynaud de Lage*. Paris : Sedes.
- Holden, A. J. (1980). « Benedeit : *The Anglo-Norman Voyage of St. Brendan*. » *French Studies* 34 : 436-7.
- Jennings, Geraint. Communication personnelle.
- Jones, Mari C. (2001). *Jersey Norman French : A Linguistic Study of an Obsolescent Dialect*. Oxford : Blackwell.
- Jones, Mari C. (2007). « Channel Island French. » Dans Britain, David (éd.) *Language in the British Isles*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Kibbee, Douglas A. (1991). *For to Speke Frenche Trewely*. Amsterdam: J. Benjamins Publishing Company.
- Laurent, Françoise (1998). *Plaire et édifier : Les récits hagiographiques composés en Angleterre aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*. Paris : Éditions Champion.
- Leclerc, Jacques (2009). « Le franco-normand. »  
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/franco-normand.htm>. Consulté le 2 août 2009.
- Legge, M. Dominica (1963). *Anglo-Norman Literature and its Background*. Oxford : Clarendon Press.
- Lepelley, René (1999). *La Normandie dialectale*. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Liddicoat, Anthony (1994). *A Grammar of the Norman French of the Channel Islands : The Dialects of Jersey and Sark*. Berlin ; New York : Mouton de Gruyter.
- Lockwood, W. B. (1975). *Languages of the British Isles Past and Present*. London : Andre Deutsch.
- Marchal, Alain (1980). *Les sons et la parole*. Montréal: Guérin.
- Marchello-Nizia, Christiane (1979). *Histoire de la langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*. Paris : Bordas.
- Marchello-Nizia, Christiane (1999). *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*. Gap : Ophrys.
- Menger, Louis Emil (1904). *The Anglo-Norman Dialect*. New York: Columbia University Press.
- Le Nouveau Petit Robert* (2002). Paris : Dictionnaires Le Robert.
- O'Grady, William, John Archibald, Mark Aronoff et Janie Rees-Miller (2005). *Contemporary Linguistics : An Introduction*. Boston : Bedford/St. Martin's.
- Pages Jèrriaises. « Florence Mary Hacquoil. »  
<http://members.societe-jersiaise.org/geraint/jerriais/hacquoil.html>. Consulté le 8 avril 2009.
- Pages Jèrriaises. « Si j'tais riche. »  
<http://members.societe-jersiaise.org/geraint/jerriais/riche.html>. Consulté le 23 janvier 2009.

- Pages Jèrriaises. « Man d'si. »  
<http://members.societe-jersiaise.org/geraint/jerriais/mandsi.html>. Consulté le 23 janvier 2009.
- Perret, Michèle (2008). *Introduction à l'histoire de la langue française*. Paris: Armand Colin.
- Pope, M. K. (1952). *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman*. Manchester : Manchester University Press.
- Price, Glanville (1984). *The Languages of Britain*. London : Edward Arnold.
- Rothwell, William, Stewart Gregory et David Trotter (2005). *Anglo-Norman Dictionary, second edition: A-C*. London : Maney Publishing.
- Rothwell, William, Stewart Gregory et David Trotter (2005). *Anglo-Norman Dictionary, second edition: D-E*. London : Maney Publishing.
- Rothwell, William, Louise W. Stone et T. B. W. Reid (1992). *Anglo-Norman Dictionary*. London : The Modern Humanities Research Association.
- Seren-Rosso, M. L. (1990). « Les langues de Jersey passées et présentes. » *Language International* 2 (6) : 37-38.
- Spence, N. C. W. (1957). « L'assibilation de l'R intervocalique dans les parlers jersiais. » *Revue de linguistique romane* 21 : 270-288.
- Spence, N. C. W. (1960). *A Glossary of Jersey-French*. Oxford : Published for the Society by B. Blackwell.
- Spence, N. C. W. (1984). « Channel Island French. » Dans Trudgill, Peter (éd.) *Language in the British Isles*. Cambridge : Cambridge University Press. 345-351.
- Spence, N. C. W. (1985). « Phonologie descriptive des parlers jersiais : I. Les voyelles. » *Revue de linguistique romane* 49 : 151-165.
- Spence, N. C. W. (1987). « Phonologie descriptive des parlers jersiais : II. Les consonnes. » *Revue de linguistique romane* 51 : 119-133.
- Spence, N. C. W. (1988). « R aboutissement de latérale + consonne en jersiais. » *Revue de linguistique romane* 52 : 365-370.
- Taylor, Robert (1996). « Old French ». Dans McGee, Timothy J., A. G. Rigg et David N. Klausner (éditeurs), *Singing Early Music*. Bloomington: Indiana University Press, 65-89.

Tobler, Adolf, et Erhard Lommatzsch (1925-1976). *Tobler-Lommatzsch Altfranzösisches Wörterbuch*. Berlin : Weidmann.

Vising, Johan (1923). *Anglo-Norman Language and Literature*. London: Oxford University Press.

*Le Voyage de Saint Brandan par Benedeit, texte et traduction de Ian Short, introduction et notes de Brian Merrilees* (1984). Paris : Union Générale d'Éditions.

Waters, E. G. R. (1928). *The Anglo-Norman Voyage of St. Brendan by Benedeit, a Poem of the Early Twelfth Century*. Oxford: Clarendon Press.

Wheelock, Frederic M. (1969). *Latin : An Introductory Course Based on Ancient Authors*. New York : Barnes and Noble.

Wikipedia. « Anciennes provinces de France. »  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Anciennes\\_provinces\\_de\\_France](http://fr.wikipedia.org/wiki/Anciennes_provinces_de_France). Consulté le 2 juin 2009. Dernière version du site : le 26 mai 2009.

Wikipedia. « Édouard le Confesseur. »  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89douard\\_le\\_Confesseur](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89douard_le_Confesseur). Consulté le 23 avril 2009. Dernière version du site : le 26 décembre 2008.

Wikipedia. « Jersey. » <http://en.wikipedia.org/wiki/Jersey>. Consulté le 14 juillet 2009. Dernière version du site : le 12 juillet 2009.

Wikipédia. « Jersey. » <http://fr.wikipedia.org/wiki/Jersey>. Consulté le 14 juillet 2009. Dernière version du site : le 21 juin 2009.

Wohlberg, Joseph (1964). *201 Latin Verbs*. New York : Barron's Educational Series.

Zink, Gaston (1994). *Phonétique historique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.



**Appendice A**  
**Les différences entre le manuscrit Cotton Vesparien B.X.**  
**et la version dans l'édition de Short**

Manuscrit Cotton Vesparien B.X., selon l'œuvre de Waters		La version de Short <sup>150</sup>	
Vers		Vers	
1035	Vint la feste de saint Perrunt,	1031	Vint la feste de saint Perrunt
1036	Ki fud ocis al <u>pred</u> Nerunt ;	1032	Ki fud ocis al <u>préd</u> <sup>151</sup> Nerunt ;
1037	Feste li funt cil e glorie,	1033	Feste li funt cil e glorie
1038	A saint Perrunt l'aposterie.	1034	A saint Perrunt l'apostorie.
1039	Cum l'abes fist le servise,	1035	Cum l'abes fist le servise,
1040	Si cum <u>lais</u> est asise,	1036	Sicum la <u>lei</u> <sup>152</sup> est asise,
1041	Chantout mult halt, a voiz clere.	1037	Chantout mult halt a voiz clere.
1042	Dunc <u>dient</u> tuit li frere :	1038	Dunc <u>dient</u> <sup>153</sup> tuit li frere:
1043	'Beal pere chers, chante plus bas,	1039	'Beal pere chers, chante plus bas,
1044	U si <u>que</u> non, <u>murer</u> nus fras ;	1040	U si <u>co</u> <sup>154</sup> nun, <u>murir</u> <sup>155</sup> nus fras;
1045	Quar tant cler' est chascun' unde,	1041	Quar tant cler' est chascun' unde
1046	U la mer est parfunde,	1042	U la mer est parfunde
1047	Que nus <u>uenum</u> desque en terre,	1043	Que nus <u>veüm</u> <sup>156</sup> desque en terre,
1048	E de peissuns tante <u>gurre</u> .	1044	E de peissuns tante <u>guerre</u> <sup>157</sup> .
1049	Peissuns veüm granz et crüels –	1045	Peissuns veüm granz e crüels,
1050	Unc n'oïmes parler de tels.	1046	Unc n'oïmes parler de tels.
1051	Si la noise les en commout,	1047	Si la noise les en commout,
1052	Sachez murir nus estout.'	1048	Sachez, murir nus estout.'
1053	L'abes surrist, e les blasmat,	1049	L'abes surrist e les blasmat,
1054	E pur mult fols les <u>asinat</u> :	1050	E pur mult fols les <u>aësmat</u> <sup>158</sup> :
1055	'Seignurs, de rien pur quei dutez ?	1051	'Seignurs, de rien pur quei dutez?
1056	Voz <u>creance</u> cum debutez !	1052	Voz <u>crëances</u> <sup>159</sup> cum debutez!'
1057	Perilz avez suffert plus granz,	1053	Perilz avez suffert plus granz;
1058	Vers tuz vus fud Deus bons guaranz.	1054	Vers tuz vus fud Deus bons guaranz.
1059	Uncore ne vus vint cist.	1055	Uncore ne vus vint cist.
1060	Clamez culpe !' Brandans lur dist.	1056	Clamez culpe!?', Brandans lur dist.
1061	Chantat plus halt e forment cler.	1057	Chantat plus halt e forment cler.
1062	Sailent bestes ruistes de mer,	1058	Sailent bestes ruistes de mer,
1063	Vunt <u>costant</u> la nef enturn,	1059	Vunt <u>costeant</u> <sup>160</sup> la nef enturn,
1064	Goïsans la feste del jurn.	1060	Goïsans la feste del jurn.
1065	Puis q'unt chantét que al jurn partint,	1061	Puis q'unt chantét que al jurn partint,
1066	Chescun peissun sa veie tint.	1062	Chescun peissun sa veie tint.

<sup>150</sup> La référence pour toutes les notes de bas de page dans cet appendice (en ce qui concerne les formes trouvées dans les autres manuscrits) est Waters, pages 55-7.

<sup>151</sup> Short a probablement ajouté un accent afin de faciliter la lecture et la compréhension pour les lecteurs modernes.

<sup>152</sup> Trois autres manuscrits (B.N., n.a.f. 4503 ; le manuscrit de la Bibliothèque de Dean et Chapters, 16K, à York et le manuscrit Arsenal 3516) comprennent la forme *lei*.

---

<sup>153</sup> Deux autres manuscrits (B.N., n.a.f. 4503 et Arsenal 3516) comprennent la forme *diënt*. Short a probablement choisi d'utiliser le tréma afin d'indiquer que les deux voyelles sont en hiatus (pour avoir le bon nombre de pieds dans le vers).

<sup>154</sup> Deux autres manuscrits (B.N., n.a.f. 4503 et Arsenal 3516) comprennent la forme *ço*.

<sup>155</sup> La forme *murir* ne se trouve pas dans les autres manuscrits que Waters note. Holden critique Short d'avoir changé la forme de ce mot sans raison philologique (437).

<sup>156</sup> Trois autres manuscrits (B.N., n.a.f. 4503 ; le manuscrit de la Bibliothèque de Dean et Chapters, 16K, à York et le manuscrit Arsenal 3516) comprennent la forme *veïm*. Short a probablement choisi d'utiliser cette forme parce que le tréma indique que les deux voyelles sont en hiatus (pour avoir le bon nombre de pieds dans le vers).

<sup>157</sup> Trois autres manuscrits (B.N., n.a.f. 4503 ; le manuscrit de la Bibliothèque de Dean et Chapters, 16K, à York et le manuscrit Arsenal 3516) comprennent la forme *guerre*.

<sup>158</sup> Deux manuscrits (le manuscrit de la Bibliothèque de Dean et Chapters, 16K, à York et le manuscrit Arsenal 3516) comprennent la forme *aesmat*. Il est probable que Short ajoute l'accent afin d'indiquer que les deux voyelles au début du mot étaient en hiatus (pour avoir le bon nombre de pieds dans le vers) : *aësmat*.

<sup>159</sup> Trois autres manuscrits (B.N., n.a.f. 4503 ; le manuscrit de la Bibliothèque de Dean et Chapters, 16K, à York et le manuscrit Arsenal 3516) comprennent la forme *creances*. Il est probable que Short ajoute l'accent afin d'indiquer que les deux voyelles au début du mot étaient en hiatus (pour avoir le bon nombre de pieds dans le vers) : *crëances*.

<sup>160</sup> Le manuscrit de la Bibliothèque de Dean et Chapters, 16K, à York comprend la forme *costeant*.

## Appendice B

### Les verbes du texte de l'épisode « Monstres en convoi » du *Voyage de Saint Brandan*

- 1) Toute information dans la colonne intitulée 'origine' est tirée du *Grand Dictionnaire : Ancien Français* de Greimas, sauf indication contraire.
- 2) Les formes dans la colonne intitulée 'formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands' sont tirées des dictionnaires de Rothwell *et al.*, sauf indication contraire.
- 3) Toutes les formes qui se trouvent dans la colonne intitulée 'formes franciennes' sont tirées du *GDAF* à l'exception des infinitifs du numéro 21.
- 4) Les informations qui se trouvent dans la section du tableau intitulé 'temps et modes possibles de la même forme verbale' sont tirées des dictionnaires de Rothwell *et al.*, sauf indication contraire.

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
1	VENIRE	venir, -eir, -er(e), -ier, -ire, -oir ; veigner, -ir(e) (veiner ; viendre)	venir	(elle) vint  (vers 1031)	vint <sup>161</sup>	vint	pr. ind. <sup>162</sup> <i>vint(z)</i>  passé s. <sup>163</sup> <i>vi(i)nt</i>  impf. subj. <sup>164</sup> <i>vint</i>
							passé simple de l'indicatif
2	lat. pop. *ESSE-RE, pour ESSE, avec plusieurs formes empr. au lat. STARE, anc. fr. <i>ester</i> , se tenir debout	estre, eistre, ester, estere, estier, estiere, etre ; istre ; aistre, astre (ethre)	estre, iestre, aistre	(il) fud  (vers 1032)	fu <sup>165</sup>	fut (être)	passé s. <i>fud</i>  impf. subj. <i>fud</i>
							passé simple de l'indicatif

<sup>161</sup> Hasenohr, page 131

<sup>162</sup> L'abréviation 'pr. ind.' veut dire le présent de l'indicatif.

<sup>163</sup> L'abréviation 'passé s.' veut dire le passé simple de l'indicatif.

<sup>164</sup> L'abréviation 'impf. subj.' veut dire l'imparfait du subjonctif.

<sup>165</sup> Hasenohr, page 137

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
3	*AUCCI- DERE, pour OCCI- DERE	occire, o(s)c-, oss- ; occir	ocire	ocis  (vers 1032)	ocis	occis (occire)	passé s. <i>ocis</i>  part. ps. <sup>166</sup> <i>oc(c)is</i>
							participe passé
4	FACE- RE	faire, fair, fa(e)re ; feare, feer(e), fe(i)re, fer(re) ; fier, foire, fuer (fêtre)	faire	(ils) funt  (vers 1033)	font <sup>167</sup>	font	pr. ind. <i>f(o)unt</i>
							présent de l'indicatif
5	voir numéro 4			(il) fist  (vers 1035)	fist <sup>168</sup>	fit	passé s. <i>fist</i>
							passé simple de l'indicatif
6	voir numéro 2			(elle) est  (vers 1036)	est <sup>169</sup>	est	pr. ind. <i>est</i>
							présent de l'indicatif

<sup>166</sup> L'abréviation 'part. ps.' veut dire participe passé.

<sup>167</sup> Hasenohr, page 143

<sup>168</sup> Hasenohr, page 131

<sup>169</sup> Hasenohr, page 137

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
7	lat. pop. *ASSE-DERE, pour ASSI-DERE	asseer, aseier, aseir, aseoir, aser, asere, asoir, asooir ; aseer, aseer ; asoier ; enseer	asseoir	asise (vers 1036)	assise (fém.)	assise	part. ps. <i>asis</i>
							participe passé
8	CAN-TARE	chanter, chantier ; chaunter, chauntier ; canter (chauntre ; canker)	chanter	(il) chantout (vers 1037)	chantoit <sup>170</sup>	chantait	imp. ind. <i>chantout</i> <sup>171</sup>
							imparfait de l'indicatif
9	DICERE	dire, dier, diere, dierre, dir, disre	dire	(ils) dient (vers 1038)	dient/disent <sup>172</sup>	disent	pr. ind. <i>dient</i>
							présent de l'indicatif

<sup>170</sup> Hasenohr, page 124

<sup>171</sup> Référence de Hasenohr, pages 124-5.

<sup>172</sup> Hasenohr, page 141.

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
10	voir numéro 8		chante  (vers 1039)	chante <sup>173</sup>	chante	impératif <i>chante</i> <sup>174</sup>	
						impératif (2 <sup>e</sup> pers. sing.)	
11	lat. pop. *MORI-RE, pour MORI	morir, morrir, mourir, mur(r)ir, more(i)r	morir	murir  (vers 1040)	morir	mourir	infinitif présent
12	voir numéro 4		(tu) fras  (vers 1040)	feras <sup>175</sup>	feras	futur <i>f(e)ras</i>	
						futur	
13	voir numéro 2		(elle) est  (vers 1041)	est <sup>176</sup>	est	pr. ind. <i>est</i>	
						présent de l'indicatif	

<sup>173</sup> Hasenohr, page 123.

<sup>174</sup> Référence de Hasenohr, page 123.

<sup>175</sup> Hasenohr, pages 125 et 144.

<sup>176</sup> Hasenohr, page 137.

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
14	voir numéro 2			(elle) est  (vers 1042)	est	est	pr. ind. <i>est</i>  présent de l'indicatif
15	VIDERE	veer, -e ; ver(e) ; vaer, veare, ve(e)ir, veher, veier, veire, veo(i)r ; vedeir, vetheir ; voair, voe(i)r, voie(i)r	veoir	(nous) veum  (vers 1043)	veons <sup>177</sup>	voyons (voir)	pr. ind. <i>ve(i)um</i>  présent de l'indicatif
16	AUDI-RE	oir, oyir ; o(i)er, hoyer, ouir(e) ; ore ; uir	oir, odir	(nous) oïmes  (vers 1046)	oïmes <sup>178</sup>	ouïmes (ouïr)	passé s. <i>oïmes</i>  passé simple de l'indicatif

<sup>177</sup> Hasenohr, page 152.

<sup>178</sup> Hasenohr, pages 130 et 146.



#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
17	lat. pop. *PARAULARE, du lat. eccl. PARABOLARE	parler, -ier (paler)	parler	parler (vers 1046)	parler	parler	infinitif présent
18	COM-MOVE-RE	commoveir, commover ; comoever ; comoveir, comovoir ; conmoveir ; cummoveir	como-voir	(elle) com-mout (vers 1047)	comuet <sup>179</sup>		pr. ind. <i>commout</i>
							part. ps. <i>commout</i>
							présent de l'indicatif
19	lat. pop. *SAPE-RE, avoir de la saveur	saver, -eir, -ier, -o(i)er, -oir ; sauver ; sçaver, -oir ; sceiver ; sovoir (saveour ; savour ; sauvour)	savoir	sachez (vers 1048)	sachiez <sup>180</sup>	sachez	impératif <i>sache(e)z</i>
							impératif

<sup>179</sup> Hasenohr, pages 115 et 118.

<sup>180</sup> Hasenohr, page 149.

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
20	orig. incert.	estover, estoveir, estovir, estovoir ; estuver, estuveir, estuvair (estuvair; estever)	estovoir	estout (vers 1048)	estuet <sup>181</sup>		pr. ind. <i>estout</i>
							passé s. <i>estout</i>
							présent de l'indicatif
21	lat. SUBRIDERE <sup>182</sup>	suzrire, soz-, sus- ; sorire, su- ; surrire	sorire, sorrir, sozrire <sup>183</sup>	(il) surrist (vers 1049)	sorririst <sup>184</sup>	sourit (sourire)	de rire : pr. ind. <i>ri(s)t</i>
							passé s. <i>rist</i> <sup>185</sup>
							passé simple de l'indicatif
22	orig. obsc. <sup>186</sup>	blasmer, blamer	blesmir, -er	(il) blasmat (vers 1049)	blasma/ blesma <sup>187</sup>	blâma (blâmer)	passé s. <i>blasmat</i> <sup>188</sup>
							passé simple de l'indicatif

<sup>181</sup> Hasenohr, page 143.

<sup>182</sup> Référence du *Petit Robert*.

<sup>183</sup> Ces formes sont tirées du dictionnaire de Tobler-Lommatzsh, page 898.

<sup>184</sup> Hasenohr, pages 129 et 131.

<sup>185</sup> Cette conjugaison ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'anglo-normand, mais selon les paradigmes que donne Hasenohr, le passé simple de *rire* doit être *rist* (Hasenohr, pages 129 et 131).

<sup>186</sup> Selon Dubois, l'étymon serait BLASTEMARE (110). Selon Tobler et Lommatzsch, l'étymon est BLASPHEMARE.

<sup>187</sup> Hasenohr, pages 129-30.

<sup>188</sup> Cette forme est basée sur la référence de Pope, page 372, §§ 995 et 998.

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
23	AESTI-MARE	asmer, aesmer, aimer, aismer, ausmer ; eimer, esmer, eismer (aasmer)	esmer, aesmer	(il) aesmat  (vers 1050)	aesma <sup>189</sup>	estima (estimer)	passé s. <i>aesmat</i> <sup>190</sup>
							passé simple de l'indicatif
24	DUBI-TARE	duter, doter, dotier, doubter, douter	doter	(vous) dutez  (vers 1051)	dotez/-es <sup>191</sup>	doutez (douter)	pr. ind. <i>dutez</i> <sup>192</sup>
							présent de l'indicatif
25	de <i>boter</i> : germ. * <i>botun</i> , frapper	debuter, deboter, debotier, debotir, debouter, debutter (debouster)	deboter	(vous) debutez  (vers 1052)	debo- tez/-es <sup>193</sup>	déboutez (débouter)	pr. ind. <i>debutez</i> <sup>194</sup>
							présent de l'indicatif

<sup>189</sup> Hasenohr, pages 129-30.

<sup>190</sup> Cette forme est basée sur la référence de Pope, page 372, §§ 995 et 998.

<sup>191</sup> Hasenohr, pages 115 et 117.

<sup>192</sup> Cette forme est basée sur la référence de Hasenohr, page 115, et sur le trait *u* pour *o* et *eu* (ici c'est le *u* conservateur de la région occidentale [voir la section 3.4.1.1.1 du chapitre 3]).

<sup>193</sup> Hasenohr, pages 115 et 117.

<sup>194</sup> Cette forme est basée sur la référence de Hasenohr, page 117, et sur le trait occidental *u* pour *o* et *eu*.

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
26	HABE-RE	aver, avoir, aveir, avoir ; avere ; avier, aviere ; avoer, avor ; avoire ; haver (auvere)	avoir	(vous) avez  (vers 1053)	avez <sup>195</sup>	avez	pr. ind. <i>avez</i>
							présent de l'indicatif
27	lat. pop. *SUFFE -RIRE, pour SUFFER -RE	suffrir, -eer, -er(e), -ire ; soffrer, sof(f)rir ; souferer, souffrer, s(o)ufrir ; seoffrir, seuffrer ; soeffrer(e), -ir ; soesfrir (syffrir)	sofrir	suffert  (vers 1053)	soffert <sup>196</sup>	souffert (souffrir)	part. ps. <i>suf(f)ert</i>
							participe passé
28	voir numéro 2			(il) fud  (vers 1054)	fu	fut	passé s. <i>fud</i>
							impf. sbj. <i>fud</i>
							passé simple de l'indicatif

<sup>195</sup> Hasenohr, page 137.

<sup>196</sup> Hasenohr, page 136.

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
29		voir numéro 1		(il) vint  (vers 1055)	vint	vint	pr. ind. <i>vint(z)</i>  passé s. <i>vi(i)nt</i>  impf. subj. <i>vint</i>
							passé simple de l'indicatif
30	CLAMA -RE	clamer, clamer, clammer, cleimer	clamer	clamez  (vers 1056)	clamez/ -es <sup>197</sup>	clamez	impératif <i>clamez</i> <sup>198</sup>
							impératif
31		voir numéro 9		(il) dist  (vers 1056)	dist <sup>199</sup>	dit	pr. ind. <i>dist</i>  passé s. <i>dist</i>  part. ps. <i>dist</i>
							passé simple de l'indicatif

<sup>197</sup> Hasenohr, page 123.

<sup>198</sup> Cette forme est basée sur la référence de Hasenohr, page 123.

<sup>199</sup> Hasenohr, pages 129 et 131.

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
32	voir numéro 8			(il) chantat  (vers 1057)	chanta <sup>200</sup>	chanta	passé s. <i>chantat</i> <sup>201</sup>
							passé simple de l'indicatif
33	SALIRE, couvrir une femelle	saillir, sailer, -ir ; salier, sallir, seil(l)ir	saillir, salir	(elles) sailent  (vers 1058)	sailent <sup>202</sup>	sailent	pr. ind. <i>sail(l)ent</i>
							présent de l'indicatif
34	regroupe-ment de plusieurs verbes latins : IRE, VADE-RE, AMBU-LARE	aler, aleir, alir, alier (aloir)	aller, alier	(elles) vunt  (vers 1059)	vont <sup>203</sup>	vont (aller)	pr. ind. <i>vunt</i>
							présent de l'indicatif

<sup>200</sup> Hasenohr, pages 129-30.

<sup>201</sup> Cette forme est basée sur la référence de Pope, page 372, §§ 995 et 998.

<sup>202</sup> Hasenohr, page 118.

<sup>203</sup> Hasenohr, page 138.

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
35	converg. prob. de COSTE, côte, et CODE, cote, du lat. CUBITUM, coude	costeier, costaer, costeer, costeir, coster, costier, costoier	acoter, acos-ter, acou-der	cos-teant  (vers 1059)	acos-tant <sup>204</sup>		part. pr. <sup>205</sup> <i>costeant</i> <sup>206</sup>
							participe présent
36	lat. pop. *GAUDI-RE, de GAUDIUM, joie	joir, juir ; goir, guir ; jo(i)er	joir	goisant  (vers 1060)	joisant <sup>207</sup>	jouissant (jouir)	part. pr. <i>goisant</i> <sup>208</sup>
							participe présent
37	voir numéro 26			unt  (vers 1061)	ont <sup>209</sup>	ont	pr. ind. <i>unt</i>
							présent de l'indicatif

<sup>204</sup> Hasenohr, page 124.

<sup>205</sup> L'abréviation 'part. pr.' veut dire participe présent.

<sup>206</sup> Cette forme est basée sur la référence de Hasenohr, page 124, et la forme *costeer* du dictionnaire de Rothwell *et al.*

<sup>207</sup> Hasenohr, page 124.

<sup>208</sup> Cette forme est basée sur la référence de Hasenohr, page 124, et le trait septentrional *g* pour *j* (voir la section 3.4.2.1 du chapitre 3).

<sup>209</sup> Hasenohr, page 137.

#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
38	voir numéro 8			chantet <sup>210</sup>  (vers 1061)	chante	chanté	part. ps. <i>chantet</i> <sup>211</sup>  participe passé
39	lat. pop. *PARTIRE, pour PARTIRI, diviser	partir, -(i)er (partaire; partiere)	partir	(il) partint  (vers 1061)	partit <sup>212</sup>	partit	La forme <i>partint</i> ne se trouve pas dans les dictionnaires de Rothwell <i>et al.</i> Elle est due soit à la licence poétique soit à la contamination du verbe <i>tenir</i> (voir la section 3.4.3.2.4 du chapitre 3).  passé simple de l'indicatif

<sup>210</sup> Hasenohr, page 136.

<sup>211</sup> Cette forme est basée sur la référence de Hasenohr, page 136.

<sup>212</sup> Hasenohr, page 130.



#	origine	infinitifs		forme dans le texte	conjugaison du verbe en francien	conjugaison du verbe en français moderne	temps et modes possibles de la même forme verbale
		formes trouvées dans les dictionnaires anglo-normands	formes franciennes				le temps et mode de cette forme en contexte
40	lat. pop. *TENIRE, pour TENE-RE	tenir, -(i)er, -ire, -oir ; teigner	tenir	(elle) tint  (vers 1062)	tint <sup>213</sup>	tint	pr. ind. <i>tint(z)</i>  passé s. <i>t(e)int</i>  passé simple de l'indicatif

<sup>213</sup> Hasenohr, pages 129 et 131.